



HAL
open science

Outils de transformation paysans et solidaires : quels leviers pour renforcer l'accès à une alimentation durable au plus grand nombre et reconnecter la métropole de Montpellier avec ses territoires nourriciers ?

Célia Magnier

► To cite this version:

Célia Magnier. Outils de transformation paysans et solidaires : quels leviers pour renforcer l'accès à une alimentation durable au plus grand nombre et reconnecter la métropole de Montpellier avec ses territoires nourriciers ?. Science politique. 2023. dumas-04415140

HAL Id: dumas-04415140

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04415140>

Submitted on 15 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Mission Professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable

Outils de transformation paysans et solidaires : Quels leviers pour renforcer l'accès à une alimentation durable au plus grand nombre et reconnecter la métropole de Montpellier avec ses territoires nourriciers ?

par Célia Magnier

Année de soutenance : 2023

**Organisme d'accueil :
Somimon Mercadis**



Mémoire de Mission Professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable

Outils de transformation paysans et solidaires : Quels leviers pour renforcer l'accès à une alimentation durable et de reconnecter la métropole de Montpellier avec ses territoires nourriciers ?

par Célia Magnier

Année de soutenance : 2023

Mémoire préparé sous la direction de :
Stéphane Fournier

Organisme d'accueil : SOMIMON MERCADIS
Maître de stage : Marion Mazel

Présenté le : 31/10/2023

devant le jury :

Marion Mazel

Nicolas Bricas

Stéphane Fournier

Marie Wasler



Résumé

Dans un contexte où la précarité alimentaire augmente (Bléhaut, Gressier, 2023), on remarque que de plus en plus de personnes manquent quantitativement mais aussi qualitativement de denrées saines et principalement les jeunes, les femmes et les personnes ayant des revenus limités alors qu'un tiers des productions agricoles mondiales est perdu. A cela s'ajoute la faible attractivité des métiers agricoles et laisse envisager des temps difficiles pour le renouvellement des générations. Les approches filières visant la reterritorialisation – c'est-à-dire la reconnexion de la production à la consommation sont une tendance portée par les réglementations françaises (EGALim) et les territoires afin de mettre en lumière des organisations vertueuses dans nos systèmes alimentaires spatialisés.

La possibilité d'obtenir un prix rémunérateur pour les producteurs tout en maintenant un prix accessible aux consommateurs (Coulet *et al.*, 2022) est un défi qui doit s'appréhender auprès des acteurs produisant, transformant, conditionnant, commercialisant et distribuant notre alimentation.

L'engagement politique au sein des territoires et la mobilisation collective deviennent des leviers dans la transition agro écologique. Dans ce contexte, un projet multi-acteurs est devenu lauréat Démonstrateur Territorial en 2022 : c'est le projet Terrasol – pour territoires alimentaires solidaires à Montpellier. Actuellement et jusqu'au premier trimestre 2024, les acteurs sont en phase de maturation pour affiner le contenu des fiches actions portées par les acteurs. La fiche action « Outil de transformation paysan et solidaire » portée par le MIN de Montpellier vise à étudier les besoins du territoire en s'intéressant particulièrement à un chaînon manquant à l'échelle des territoires : la transformation de proximité.

Au regard de la distanciation observée entre le mangeur et son alimentation (Bricas, et al. 2021), la proximité qu'entretient un outil de transformation avec son écosystème d'acteurs opérant en amont et en aval s'est distendue. Répondre aux enjeux menaçant la résilience de l'alimentation, la reterritorialisation est un moyen de reconnecter les acteurs autour d'objectifs communs répondant aux enjeux de transition dans les systèmes alimentaires. Nous illustrons dans ce rapport des observations des acteurs de la transformation sur leurs bonnes pratiques et leurs difficultés pour mettre en place des actions vertueuses – c'est à dire répondre à des besoins non ou mal satisfaits. Enfin, nous verrons que les actions mises en place pour reterritorialiser peuvent être supportées par d'autres acteurs indirectement liés aux chaînes d'approvisionnement mais que leur inclusion permet une meilleure visibilité et pérennité de ces initiatives. Ces acteurs sont les collectivités, les organismes de formation et supports techniques, les responsables des politiques foncières et agricoles et les acteurs de la logistique.

Mots-clés Transformation alimentaire - Reterritorialisation – Action Collective – Agroécologie – Démocratie alimentaire

Abstract

Title : How can we ensure the complementarity of farming and solidarity-based processing equipment able to increase access to sustainable food and reconnect the urban area of Montpellier with its feeding territories?

In a context where food insecurity is increasing (Bléhaut, Gressier, 2023), we notice that more and more people are quantitatively but also qualitatively lacking in healthy and quality food and mainly young people, women and people with limited incomes while a third of the world's agricultural production is lost. Added to this is the low attractiveness of agricultural professions and suggests difficult times for the renewal of generations. Territories must build more resilient food systems. Approaches to the distribution of the value chain aim to contribute to this objective of reterritorialization. The possibility to obtain a remunerative price for producers while maintaining a price accessible to consumers (Coulet *et al.*, 2022) is a challenge that must be approached by actors producing, transforming, conditioning, marketing and distributing foods. Political commitment within the territories and collective mobilization become levers in the agro-ecological transition.

In this context, a multi-stakeholder project became a Territorial Demonstrator in 2022: this is the Terrasol project – for food solidarity territories in Montpellier. Currently and until the first quarter 2024, the actors are in the maturation phase to refine the content of the action sheets carried by the various actors.

The action sheet «Food equipment for farmers and solidarity » carried by the MIN of Montpellier aims to study the needs of the territory by focusing particularly on a missing stage at the scale of the territories: the transformation of proximity.

The distancing observed between the consumer and its foods (Bricas, et al. 2021) can also be noticed by the proximity that a transformation equipment maintains with its ecosystem of actors: it also has been reforced. Responding to issues threatening the resilience of food, reterritorialization is a way to reconnect actors around common objectives responding to the challenges of transitions in food systems.

Key words

Food processing - Territorialization - Collective action - Agroecology - Food democracy

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude envers Marion Mazel qui fut ma tutrice de stage pour ses conseils, le partage de son réseau et son expertise tout au long de ce projet.

Mes remerciements vont également à toute l'équipe du projet Terrasol de m'avoir permis de travailler sur ce sujet plein de sens et de monter en compétence auprès de leurs expertises et des rencontres que j'ai pu faire durant ce stage.

Je ne peux oublier les échanges avec les acteurs des ateliers de transformation et acteurs du territoire que j'ai eu la chance de rencontrer. Un merci tout particulier pour leurs explications, la précision des échanges ainsi que leurs transparences. Je tiens à remercier tous les participants à mon étude, sans lesquels ce travail n'aurait pas été possible. Merci pour votre temps, votre confiance et vos retours.

Je remercie sincèrement l'ensemble des intervenants du mastère spécialisé IPAD et en particulier les responsables de la formation pour m'avoir offert l'opportunité de me développer au travers du renforcement de mes connaissances sur les enjeux de notre alimentation grâce à des interventions complètes, contrastées et passionnantes. Tout cela, sans oublier mes 15 collègues de promo qui ont rendu cette année enrichissante tant sur le plan humain que professionnel.

Mes remerciements vont également à Stéphane Fournier pour ses enseignements précieux et son suivi dans l'avancée de la rédaction de ce travail.

J'adresse mes remerciements à ma famille et mes amis pour leur soutien moral, leurs encouragements et leur compréhension pendant cette période.

Je remercie la société gestionnaire du MIN, la SOMIMON pour son soutien dans ce projet rempli d'ambition.

Mes remerciements vont également à Coline Philip et Marguerite Bardin-Wood pour les discussions et les échanges d'idées qui ont enrichi mon travail et qui ont donné lieu à une restitution croisée de nos projets de stage respectifs.

Enfin, je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné dans la relecture de ce mémoire et la présentation des résultats. Votre soutien a été essentiel dans cette nouvelle période d'apprentissage.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Glossaire	vi
Sigles et acronymes.....	viii
Introduction.....	1
1 Reterritorialiser les approvisionnements et le rôle des outils de transformation du territoire.....	2
1.1 Systèmes et résilience alimentaire : quels liens avec la reterritorialisation	2
1.2 Pourquoi s'intéresser au maillon « transformation » ?.....	3
1.2.1 Approche historique du bâti alimentaire : la spécialisation des outils de transformation en lien avec les chaînes logistiques	3
1.2.2 Les produits transformés sont prépondérants dans les systèmes alimentaires ...	4
1.2.3 La transformation au regard des impacts environnementaux et sociaux	5
1.3 Le projet Terrasol : Projet Multi-acteurs et territorial.....	6
1.3.1 Organisation et calendrier du projet Terrasol	6
1.3.2 Activités du MIN et de son rôle structurant dans les chaînes d'approvisionnement	6
1.3.3 Les fiches actions du MIN	10
1.3.4 Objectifs au regard du rôle de la transformation	11
1.4 Problématique et objectifs.....	11
1.5 Méthodologie	12
1.5.1 Généralités	12
1.5.2 Bibliographie et entretiens avec les acteurs de développement de systèmes alimentaires durables	12
1.5.3 Mobilisation de la méthode Syalinnov comme cadre d'analyse	13
1.5.4 Entretien avec des structures	14
2 Caractéristiques des outils de transformation et leurs influences sur les échelles de reterritorialisation	15
2.1 La transformation au sein des systèmes alimentaires territoriaux	15
2.1.1 Les filières alimentaires pour considérer la diversité de l'offre	15
2.1.2 Typologie des outils de transformation territoriaux et axes stratégiques	16
2.1.3 Le rôle structurant de la P2A dans le développement d'outils de transformation sur la Métropole	18
2.1.4 Les outils de transformation à l'échelle régionale	19
2.2 Les caractéristiques agricoles du territoire.....	20
2.2.1 L'outil de diagnostic CRAter	20
2.2.2 Les productions agricoles héraultaises	22
2.2.3 Les spécificités agricoles régionales.....	23
2.3 La distribution et la consommation.....	24
2.3.1 Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole (ScoT).....	24
2.3.2 L'Hérault : territoire contrasté sous influence des pôles urbains	25
3 Dix structures analysées du point de vue de leur durabilité	26
3.1 Présentation des outils sélectionnés	26

3.1.1	AT n°1 : Projet des Bocaux Solidaires du Département.....	26
3.1.2	AT n°2 : Compagnons de Maguelone	26
3.1.3	AT n°3 : La Cantina.....	26
3.1.4	AT n°4 : Les Ateliers Rénova.....	27
3.1.5	AT n°5 : Les Jardins de la Haute Vallée.....	27
3.1.6	AT n°6 : GAEC des Canotiers.....	27
3.1.7	AT n°7 : ATA (Atelier technologique Agroalimentaire) de Florac	27
3.1.8	AT n°8 : Association producteurs d'Occitanie.....	28
3.1.9	AT n°9 : François Duhil de Bénazé.....	28
3.1.10	AT n°10 : Jardins Mirabeau / AgroEcoPole.....	28
3.2	Analyse du point de vue de la durabilité.....	28
3.3	Leviers et voies d'arbitrages des outils de transformation pour renforcer la durabilité des systèmes alimentaires.....	28
3.3.1	Leviers et voies d'arbitrages internes à l'outil.....	29
3.3.2	Opportunités et menaces du macroenvironnement de l'outil	35
4	Préconisations pour développer la complémentarité des activités de transformations... 37	
4.1	Identification des acteurs et accompagnement pour renforcer les synergies et l'interconnexion.....	37
4.1.1	L'approche spatiale : transparence et compréhension des chaînes d'approvisionnement d'un territoire.....	37
4.1.2	Interconnexions : se rencontrer pour trouver des synergies au sein du territoire	37
4.2	Mutualisation & professionnalisation via des outils de gestion.....	38
4.2.1	Le juste coût de la transformation et la valeur perçue	38
4.2.2	S'adapter à la saisonnalité	39
4.3	Optimisation et professionnalisation logistique amont / aval	39
4.3.1	Approvisionnement et ressources de l'outil	39
4.3.2	Réseau et massification dans un contexte urbain	40
4.4	Ouverture et intégration d'opérateurs professionnels pour bénéficier de savoir-faire et réaliser des économies d'échelle	40
	Conclusion.....	41
	Références bibliographiques.....	43
	Table des Annexes.....	47
	Annexe A : Acteurs du projet TerrAsol	48
	Annexe B : Cartographie simplifiée des type d'acteurs « production » « transformation » « distribution »	49
	Annexe C : Les experts interrogés et Analyse des entretiens préalables	50
	Annexe D : Matrice résumant les besoins des associations subventionnés par la Ville : Approvisionnement et logistique, Ingénierie, Financier, Diffusion, Foncier.....	56
	Annexe E: Analyse multiniveau des enjeux de résilience alimentaire (CRATER, 2023)	59
	Annexe F : L'analyse des leviers de la durabilité spécifiques aux outils de transformation ...	61
	Annexe G: Typologie des méthodes de conservation en fonction du coût et de la technicité de la méthode	66
	Annexe H Orientation du fonctionnement de l'outil et intérêt des producteurs	67

Glossaire

Analyse du cycle de vie d'un aliment : Méthode d'évaluation normalisée (ISO 14040 et 14044) permettant de réaliser un bilan environnemental multicritères sur l'ensemble des étapes du systèmes alimentaire : de la production à la consommation.

Chaîne logistique : Souvent définie comme étant de la simple logistique, la chaîne d'approvisionnement aussi appelée *Supply Chain*, représente l'intégralité des fournisseurs, entreprises et prestataires qui interviennent sur une marchandise, de sa manufacture à sa vente dans les canaux de distribution. Son but est d'avoir les produits accessibles pour vos clients et au meilleur prix ? Pour cela il faut optimiser au maximum la chaîne d'approvisionnement pour la rendre la plus performante possible.

Démocratie alimentaire : Revendication citoyenne à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation, dans le reconnexion entre celle-ci et l'agriculture. Selon Dominique Paturel et Patrice Ndiaye, cette mobilisation vient renforcer les questions de justice sociale (*à travers l'accès, la participation et le pouvoir d'agir*) et de citoyenneté pour l'ensemble des acteurs : « La démocratie alimentaire peut nous donner le cadre de pensée et d'actions collectives pour engager la lutte contre les inégalités liées à l'alimentation » (Paturel et Ndiaye, 2019).

Durabilité faible : « il n'y a pas de contrainte forte pour s'engager sur la voie du développement durable : il serait ainsi possible de remplacer le capital naturel par des formes de capitaux créés par les hommes, grâce aux innovations technologiques. Le niveau de bien-être des générations futures pourrait être maintenu grâce à une forme de substituabilité entre le capital naturel et les capitaux créés par les hommes selon les travaux de Robert Solow (Université de Bordeaux, 2021) »

Durabilité forte : D'après les travaux de Herman Daly : « on ne peut pas substituer les différentes formes de capitaux (naturels et manufacturés), il est indispensable de transmettre un stock de capital naturel critique aux générations futures. Les capitaux créés grâce aux innovations technologiques seraient alors complémentaires aux capitaux naturels mais ne pourraient pas les remplacer. » (Université de Bordeaux, 2021)

Emploi direct : Terme désignant les travailleurs directement employés pour une activité. Il se différencie des emploi indirect qui seront créé due à la demande crée par l'activité et à la croissance des entreprises dans l'économie locale.

Externalité : désigne la situation par laquelle un agent économique occasionne, par son action, un impact sur un agent tiers ou un milieu sans qu'il y ait compensation financière. On distingue les externalités positives (situation par laquelle un agent économique occasionne par son action un bienfait à un tiers ou un milieu, sans qu'il y ait récompense financière pour le bienfait engendré) des externalités négatives (situation par laquelle un agent économique occasionne par son action un dommage à un tiers ou un milieu, sans qu'il y ait dédommagement à payer pour la nuisance occasionnée). (BTS SAM, non renseigné)

Flux intermodal : Solution logistique combinant différents types de transports (routier, ferroviaire, fret maritime ou aérien).

Gré à Gré : catégorie de contrats où les parties contractantes déterminent librement ensemble, par la discussion, les conditions de leur convention.

Médiation : Si le terme médiation est largement utilisé pour évoquer les opérations de traduction qui s'avèrent nécessaires pour valoriser les connaissances scientifiques dans nos sociétés, il tend à sous-évaluer les rapports de pouvoir (qu'ils soient économiques, sociaux, politiques, culturels) et les asymétries (entre différentes connaissances et savoirs) qui marquent ces processus de traduction. **Intermédiation** : Apparaît alors comme une façon de questionner ces rapports et asymétries. Il existe différents types d'intermédiation.

Pêchéologie : Notion analogue à l'agroécologie pour les activités de pêche, respectueuse du vivant est proposée et détaillée dans « Pêchéologie : le manifeste pour une pêche vraiment durable » (Gascuel D., 2023).

Résilience alimentaire : Les attributs des systèmes résilients sont presque inexistant dans l'alimentation des pays industrialisés. La production agricole y est très spécialisée à toutes les échelles d'organisation, depuis la variété des espèces cultivées jusqu'aux régions agricoles, en passant par les fermes. La grande complexité et la connectivité du système s'opposent au principe de modularité. Avec la révolution verte, le système agricole a perdu en cyclicité, et est devenu majoritairement extractiviste. L'ensemble du système dépend très fortement du pétrole, et produit une grande quantité de pollutions, (gaz à effet de serre, résidus de pesticides, excès de nutriments). Les produits disponibles en supermarché, qui constituent la grande majorité de l'offre alimentaire, ont en moyenne été transportés sur des centaines ou des milliers de kilomètres. Moins de 3% de la population active assure la production alimentaire française (Les Greniers D'Abondance, 2019).

Solidarité alimentaires : relations d'interdépendance entre acteurs du système alimentaire pour faire cause commune dans l'intérêt général.

Théorie du changement Une théorie du changement explique comment les activités sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des impacts finaux prévus. Elle peut être élaborée pour tous les niveaux d'intervention : événement, projet, programme, politique, stratégie ou organisation

Sigles et acronymes

AB : Agriculture biologique

AGEC : Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire

CAE : Coopérative d'Activité et d'Emploi

CESA : Contrat d'Entrepreneur Salarié associé

CA : Communauté d'agglomération

CC : Communauté de communes

CIVAM : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural. Il s'agit de groupements agricoles et ruraux organisés en réseau et fédérés par la Fédération Nationale, ils travaillent de manière collective à la transition agroécologique.

EpSS : Epicerie Sociale et solidaire

ERP : (*Enterprise Resource Planning*) progiciel qui gère le comptabilité, les achats, la gestion de projets, la gestion des risques et la conformité, la performance et la *supply chain* d'une entreprise.

GES : Gaz à effet de Serre.

ha : hectare.

IAA : Industries Agro-Alimentaires.

INRAe : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

PACA : Provence Alpes Côte d'Azur (région).

P2A : Politique Agroécologique et Alimentaire (Montpellier).

SEV : Service de l'Écusson vert.

Terrasol : Territoires alimentaires solidaires.

t : tonne.

TZDLD : Territoires Zéros Chômeurs de Longue Durée.

UCP : Unités centrales de production.

ZFE : Zone à faible émission.

Introduction

L'évolution des modes d'alimentation tout au long de l'histoire a été marquée par un passage d'un prélèvement individualiste des denrées à une organisation de plus en plus complexe des systèmes de production et de consommation. Les systèmes alimentaires, définis par L. Malassis (1994) comme « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour produire et consommer leur nourriture », ont connu des transformations significatives. Les systèmes agro-industrialisés qui ont émergé au XXe siècle ont permis d'améliorer l'offre alimentaire tant en quantité qu'en qualité, favorisant ainsi la croissance démographique, l'urbanisation et l'élévation du niveau de vie. Cependant, ces systèmes ont également généré des externalités négatives, notamment des problèmes environnementaux tels que la saturation des milieux due à l'utilisation de pesticides et d'engrais, l'épuisement des ressources naturelles, des effets sur les populations avec les problèmes de santé publique, les inégalités socio-économiques ainsi que des problèmes de gouvernance et de jeux de pouvoirs (Bricas et al., 2021). À partir des années 1990, des circuits agroalimentaires alternatifs ont émergé, basés sur des logiques différentes de celles du modèle agroindustriel dominant. Ces alternatives, telles que l'agriculture biologique, l'agroécologie, les filières courtes et les épiceries sociales, visent à donner un sens à l'alimentation en raccourcissant les chaînes d'approvisionnement et en offrant une visibilité accrue sur l'origine des produits. (Fournier et Touzard, 2014). Cependant, il est important de noter que l'impact de ces pratiques « locales » sur les systèmes alimentaires ne sont pas nécessairement plus vertueux qu'ailleurs, cela varie en fonction des mesures prises pour la protection de l'environnement, de la proximité géographique (logistiques), des coûts monétaires, des relations facilitées par des dynamiques de confiance et de coopération entre acteurs (Fournier et Touzard, 2014). Ce travail se concentre sur les outils de transformation alimentaire, notamment la préparation et la fabrication d'aliments, dans le contexte de la reterritorialisation des systèmes alimentaires. Elle ne se limite pas à la simple relocalisation physique des activités, mais vise à renforcer les partenariats durables entre les acteurs du système alimentaire d'un territoire. L'objectif est de créer un réseau d'acteurs partageant une vision commune, de manière à "faire territoire" autour d'outils de transformation.

Le présent travail s'intéresse au projet Terrasol, un projet multi-acteurs de démonstrateur territorial localisé sur la Métropole de Montpellier, qui vise à promouvoir de nouvelles formes de gouvernance dans le système alimentaire local. Ce projet porte une ambition significative : répondre aux défis croissants de la précarité en renforçant la démocratie et la solidarité alimentaire. Cette introduction met en lumière l'évolution des systèmes alimentaires, les enjeux de la reterritorialisation et les objectifs du projet Terrasol, qui serviront de base à notre analyse. Cette étude se concentre particulièrement sur l'approvisionnement alimentaire de la Métropole de Montpellier, en examinant comment de nouvelles formes d'approvisionnement incluant des outils de transformation territoriaux peuvent garantir une rémunération équitable des producteurs tout en offrant des produits de qualité accessibles à un large public.

Nous verrons dans un premier temps les caractéristiques des outils de transformation en lien avec leurs périmètre d'influence en considérant deux approches en partant des ressources disponibles sur le territoire et les réseaux de distribution disponibles permettant de rendre accessible les produits transformés. Dans un second temps, nous présenterons 10 structures sélectionnées, visant la représentation de différentes organisations et leurs contributions à un système alimentaire plus durables. Enfin, dans le cadre du projet Terrasol nous présenterons 4 préconisations pour donner suite au projet.

1 Reterritorialiser les approvisionnements et le rôle des outils de transformation du territoire

1.1 Système et résilience alimentaire : quels liens avec la reterritorialisation

La définition des systèmes alimentaires¹ ainsi que l'illustration simplifiée (Les Greniers d'Abondance, 2022) permet de mettre en lumière les interactions entre les différents maillons du système alimentaire à savoir : les intrants agricoles, la production, la transformation, la commercialisation, la distribution et la gestion des déchets. D'autres « maillons » comme l'environnement, les ressources disponibles, les marchés, la recherche et la formation sont absents du schéma, mais influencent également la manière dont les sociétés s'organisent. Ces informations nous renvoient ainsi à l'importance des dimensions spatiales et temporelles dans l'organisation des systèmes alimentaires.



Figure 1 - Représentation simplifiée d'un système alimentaire (Les Greniers d'Abondance, 2022)

La résilience alimentaire réfère à la capacité d'un système alimentaire à résister, s'adapter et se rétablir en cas de crises ou de perturbations externes. Pour faire le lien avec les systèmes alimentaires, ce besoin appuie une nécessaire réorganisation de ces organisations complexes et spatialisées.

Enfin, pour répondre à ces enjeux, de nombreux acteurs s'emparent de la reterritorialisation, c'est à dire recentrer la production et la consommation à des échelles locales et régionales afin de réduire la dépendance à des sources d'approvisionnements internationales et ainsi renforcer la souveraineté alimentaire. Il s'agit donc d'une opportunité pour réaligner ce que nous pouvons produire sur notre territoire avec ce que nous souhaitons consommer. Ces trois notions se rejoignent sur le besoin d'un approvisionnement alimentaire plus durable, plus résilient et mieux adapté aux besoins des communautés locales. La reterritorialisation est donc une voie stratégique pour augmenter la résilience alimentaire d'un territoire et elle sera rendue possible grâce à une réorganisation des systèmes alimentaires « de la fourche à la fourchette ».

¹ « La façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour produire et consommer leurs nourritures » L. Malassi, 1994.

1.2 Pourquoi s'intéresser au maillon « transformation » ?

1.2.1 Approche historique du bâti alimentaire : la spécialisation des outils de transformation en lien avec les chaînes logistiques

L'Histoire longue de nos systèmes alimentaires nous apprend que les trajectoires des outils de transformations ont profondément changé : initialement très peu industrialisés, les progrès techniques en réponse à l'essor de la restauration hors domicile a permis de transformer la demande en produits alimentaires pré-préparés à la hausse. Ces changements de style alimentaire sont corrélés à l'organisation des outils de transformation et de stockage. Selon Labarthe et Baudet, (2021) dans les années 1930, les politiques agricoles ont permis d'augmenter l'offre ; ce qui s'est ressenti dans la répartition des dépenses des ménages qui désormais allouent un plus grand budget au logement qu'à l'alimentation. 30 ans plus tard, c'est l'apparition des GMS et la création du statut de marché d'intérêt national (MIN). Ces innovations dans les systèmes d'approvisionnements ont modifié l'écosystème d'acteurs. A partir du milieu du XXème siècle, la disponibilité et le faible coût du pétrole ont permis de développement de la logistique. Bénéfique pour les acteurs réalisant des économies d'échelle, cela s'est traduit chez les consommateurs par la baisse de la fréquentation des circuits courts de type marchés ou halles et une moindre part du budget alloué à l'alimentation. Enfin en 1980, la notion de « chaîne logistique » apparaît et modifie définitivement l'organisation du système alimentaire par la massification (Labarthe, Baudet, 2021). Ce terme désigne la transition induite par l'évolution des réseaux d'approvisionnement allant vers un lieu unique permettant d'optimiser la logistique.

Au même titre que celle opérée dans le milieu agricole, la spécialisation des outils de transformation se développe. On distingue :

- **La transformation primaire** : correspond aux entreprises réalisant le traitement initial des matières premières agricoles : récolte, abattage, tri, nettoyage, désinfection, conditionnement, etc. Des exemples caractéristiques de cette catégorie sont les légumeries qui émergent de plus en plus en réponse aux besoins de la restauration scolaire et les abattoirs de proximité car par le passé ont eu tendance à se concentrer dans de grandes unités, augmentant le temps de transit pour les animaux vivants. Pour les légumeries, les unités centrales de productions (UCP), pour des raisons sanitaires (manques d'équipements) ou foncières (manque de place), ne sont plus en capacité d'assurer ce traitement initial.
- **La transformation secondaire** : correspond à la transformation des matières premières agricoles en produits semi-finis (ingrédients) ou finis. Ces produits peuvent être distribués dans des réseaux de distributions ou transformés à domicile.
- **La transformation tertiaire** : correspond à la transformation finale, permettant de proposer des produits finis prêts à être consommés. On retrouve ici, les UCP, les activités de transformation en liens avec la distribution (plats préparés) et les activités de restauration.

Les limites entre ces différents «types de transformation» ne sont pas strictes et illustrent la grande diversité et complémentarité des activités de l'industrie agroalimentaire, de la transformation paysanne et de l'influence des marchés dans l'organisation de ces transformations. Ces outils «intermédiaires/spécialisés» permettant de répondre à ce modèle de masse se concentrant à la fois sur le plan économique et dans l'espace : 2% des entreprises représentent 76% de l'emploi et 85% du chiffre d'affaires (Gaudet, 2019). La standardisation des matières premières et des process de

transformation ont permis de faciliter l'homogénéisation des transformations alimentaires et des bonnes pratiques d'hygiène. Ces informations quantitatives illustrent cette spécialisation et également permettent de comprendre qu'il demeure toujours un nombre significatif d'outils de transformation de petites tailles agissant sur leurs territoires mais restant dominés en volume par une minorité d'outils détenus par les grands groupes industriels.

1.2.2 Les produits transformés sont prépondérants dans les systèmes alimentaires

La transformation a un lien très fort avec la production agricole, indépendamment du fait de la dimension territoriale des outils. Pour les Industries Agro-Alimentaires (IAA) françaises, elles transforment 70% de la production agricole nationale (MASA, 2018). En termes d'emploi, on compte 4 producteurs pour 3 emplois dans la transformation (Les Greniers d'Abondance, 2020). Par ailleurs, certains producteurs diversifient leurs activités avec une activité de transformation grâce à des outils individuels ou collectifs, mais représentent une part marginale des volumes transformés. Les productions agricoles sont dépendantes de la transformation pour leur capacité à renforcer la conservation des denrées agricoles brutes. En effet, peu de produits agricoles se conservent dans le temps et la fonction de transformation permet tout d'abord de répondre à cette problématique en sécurisant microbiologiquement la matrice alimentaire. La transformation permet également, selon la méthode de conservation, d'améliorer les qualités nutritionnelles (fermentation) et/ou organoleptiques mais également de faciliter l'utilisation et la mise en œuvre au sein des cuisines (sucre, sauce, huile...)(Les Greniers d'Abondance, 2020).

Aujourd'hui les sociétés occidentales consomment peu d'aliments bruts, de ce fait, la grande majorité des produits alimentaires ont fait l'objet d'une ou plusieurs transformations (Les Greniers d'Abondance, 2020). Les catégories de produits achetés les moins transformés sont les fruits et légumes, les fruits à coques, les œufs, le miel et certains féculents, etc., mais entrent également dans des processus de transformation pour devenir des ingrédients. Par exemple, la farine sera triée et passera par une meunerie pour créer la farine qui sera ensuite transformée dans un atelier de boulangerie pour faire du pain ou dans une unité de transformation industrielle. A l'échelle nationale, environ 80 % des dépenses alimentaires concernent les produits transformés (MASA, 2018). Selon une étude plus récente de l'ADEME portant sur les systèmes alimentaires de la région PACA propose plus de détails dans la répartition de ce budget qui se divise entre 53% de produits transformés, 40% de produits consommés hors domicile et 7% de produits agricoles bruts (ADEME, 2022).

Pour répondre à ces relations fortes avec la production et la consommation, les outils de transformation entretiennent des liens avec les acteurs de la logistique. Ils représentent des maillons indispensables pour leur savoir-faire permettant d'optimiser la chaîne d'approvisionnement (*Supply Chain* en anglais). La chaîne d'approvisionnement est le processus de gestion des flux de biens, de services et d'informations, depuis la matière première jusqu'au produit fini, afin de répondre aux besoins des clients de manière efficace et rentable. Elle englobe l'ensemble des étapes, depuis la planification, l'approvisionnement, la production, la distribution jusqu'à la consommation. Augmenter la résilience alimentaire, en réduisant la dépendance aux énergies fossiles, devient un enjeu pour les outils de transformation territoriaux ou industriels, permettant ainsi l'acheminement des produits sur le territoire en partant de grandes unités de transformation, héritées de l'âge agro-industriel (Labarthe J, Baudet S. 2021 ; Les Greniers d'Abondance, 2020).

1.2.3 La transformation au regard des impacts environnementaux et sociaux

Les Greniers d'Abondance (2020) proposent 11 voies de résilience pour répondre aux différentes pressions environnementales pesant sur l'avenir de notre alimentation : changement climatique, effondrement de la biodiversité sauvage et cultivée, dégradation et artificialisation des sols, épuisement des ressources énergétiques et minières et l'instabilité économique et politique. L'une d'entre elles, appuie l'importance de développer des outils locaux de stockage et de transformation afin de pouvoir traiter localement la production et renforcer les liens directs entre acteurs. Un risque majeur et tendanciel auquel répond la reterritorialisation via la relocalisation des outils, est la réduction de la dépendance aux grandes chaînes logistiques et donc à l'augmentation du coût des énergies fossiles face à leur raréfaction.

Cet élément est à mettre en perspective avec la relative faible contribution du maillon « transformation » dans l'analyse du cycle de vie d'un aliment, c'est à dire l'impact environnemental de cet aliment de la production à la consommation en considérant également les services support : infrastructures, gestion des déchets, intrants agricoles. Ce sont les maillons production et consommation qui concentrent le plus d'impacts environnementaux (ADEME, 2022). Toutefois, la transformation dans son rôle d'interface avec la production et la consommation a son rôle à jouer. Au regard des limites de cette méthode d'évaluation d'impact environnemental ne prenant que difficilement en compte l'érosion de la biodiversité par exemple, ce n'est pas parce que la transformation n'est pas la plus impactante qu'il n'a pas de perspectives de progrès, au niveau de l'optimisation des consommations énergétiques et de la réduction des déchets lors des procédés de transformation (Labarthe J, Baudet S. 2021).

En fonction de l'organisation de la chaîne d'approvisionnement, la logistique du dernier kilomètre influera grandement sur l'impact environnemental des produits transportés. Les modes de transport au regard de leurs impacts environnementaux ne sont pas comparables. A titre d'exemple et ramené au volume de produit transportés, il peut être intéressant de retenir que 10 km en voiture individuelle sont équivalents du point de vue des impacts environnementaux générés, à 800 km en camion. (Labarthe et Baudet., 2021). Les indicateurs significatifs à prendre en compte pour évaluer les performances environnementales de la logistique sont les émissions de GES, les nuisances sur la biodiversité terrestre ou aquatique engendrées par les allers-retours vers le point de massification c'est-à-dire le site logistique. (Banques des Territoires Julie Labarthe et Baudet., 2021).

Le fonctionnement interne d'un outil de transformation notamment via ses stratégies d'approvisionnement et de distribution apparaît donc comme un levier pour aller vers la multi-performance des filières reterritorialisées. Cela sera possible en prenant en compte la diversité des acteurs de la transformation pour amener un changement global. Ce fonctionnement interne doit aussi analysé au regard de la multi-dimensionnalité des défis environnementaux, économiques et sociaux auxquels doivent répondre ses structures pour permettre le développement de systèmes alimentaires plus durables sur l'ensemble du territoire.

« La robustesse des projets de transformation et logistique est centrale pour garantir la résilience de la chaîne alimentaire territoriale, mais ne peut se résumer à la dimension économique.(...) [Les auteurs soulignent]l'importance d'une grille d'analyse de l'intérêt des projets mettant sur un pied d'égalité les éléments économiques, sociaux et environnementaux : un projet peut sembler peu

pertinent sur le plan économique mais présenter une grande utilité sociale et écologique par le lien social qu'il crée ou encore la préservation, voire la restauration d'un environnement favorable. » (Labarthe, Baudet, 2021).

Dans le contexte actuel où le sujet de l'alimentation se politise et où les inégalités d'accès à une alimentation de qualité sont systémiques, nous pouvons nous demander comment de nouveaux mécanismes décisionnels en lien avec une gouvernance territoriale serait possible.

1.3 Le projet Terrasol : Projet Multi-acteurs et territorial

1.3.1 Organisation et calendrier du projet Terrasol

Favoriser l'interconnaissance des acteurs et leur compréhension de leurs contraintes respectives peut amener à de nouvelles organisations permettant de répondre à des besoins non ou mal satisfaits. C'est tout l'enjeu du projet TerrAsol (pour *Territoires Alimentaires Solidaires*). Il s'agit d'une dynamique multi acteurs regroupant les collectivités publiques (la Ville de Montpellier et de la Métropole) ; le réseau collaboratif Territoires à Vivres (représentés par FR CIVAM et Vrac & Coccinas) ; la recherche sur les systèmes alimentaires (Surfood, INRAe) et les solidarités (Chaire Unesco Alimentation du Monde) ainsi que l'Association d'abattoir mobile à la ferme de l'Hérault et l'entreprise Gestionnaire du Marché d'Intérêt National (MIN) (la SOMIMON).

L'ensemble des acteurs ont coconstruit 5 axes thématiques permettant de répondre aux enjeux du territoire en prenant en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux du système alimentaire du territoire de Montpellier. Les annexes A et B résument ces informations. La fiche mission « Outil de transformation paysan et solidaire » est portée par la société gestionnaire du MIN et a conduit au présent travail. En tant que démonstrateur territorial, le projet Terrasol est étalé sur 4 ans et vise à organiser la co-construction d'une citoyenneté alimentaire et à développer des systèmes alimentaires plus durables. Le projet est supporté par un financement de la Banque des Territoires et est divisé en deux phases :

- une première phase de maturation (débuté depuis l'obtention du lauréat en 2022 et s'achevant au premier trimestre 2024)
- une seconde phase pour la réalisation du plan d'action découlant de cette première étape mais également pour la capitalisation des évaluations permettant de rendre compte du caractère pertinent de cette démarche.

Par la reterritorialisation, les objectifs généraux du projet sont de faire la preuve de la faisabilité de nouvelles formes de solidarités multi-acteurs permettant une réduction des externalités négatives. Les objectifs peuvent être divers mais visent à répondre à des difficultés exprimées ou besoins non satisfaits de manière efficiente.

1.3.2 Activités du MIN et de son rôle structurant dans les chaînes d'approvisionnement

1.3.2.1 Présentation du contexte politique et des rôles du MIN

La P2A (Politique Agroécologique et Alimentaire) de Montpellier a vu le jour en 2014, inscrivant ainsi dans la durée la Ville de Montpellier dans la démarche d'amélioration de l'accès à une alimentation

durable au plus grand nombre en liant les enjeux agricoles et alimentaires. Première métropole française à s'engager dans une telle démarche, elle signe en 2015 le pacte de Milan et accueille en 2019 les 200 villes mondiales partageant ces objectifs lors du 5e sommet des Villes engagées dans une politique alimentaire. Dans le rapport datant de 2022, 260 villes sont signataires dont une centaine en Europe et 13 en France (Milan Urban Food Policy Pact, 2023).

Pour nourrir ces ambitions politiques, une étude de préfiguration et d'autres publications sur l'impact de la « précarité économique » sur l'alimentation de la population de Montpellier (Paturel, et *al.*, 2015 ; Bricas et *al.* 2015) analyse les enjeux agricoles et alimentaires sur le territoire et identifie d'une part, le MIN comme un des outils stratégiques à activer et d'autres part, les inégalités d'accès à une alimentation de qualité.

Le MIN est un lieu physique de 9 ha permettant la rencontre de l'offre et de la demande en mettant en relation les apporteurs : producteurs (en vente directe), les grossistes, les acheteurs (restaurateurs, acheteurs professionnels) et les transformateurs. Les activités de l'entreprise gestionnaire SOMIMON consistent à :

- l'animation, l'organisation et la pérennisation d'un carreau de producteurs et grossistes,
- le développement d'un pôle transformation qui a vu le jour en 2017 et rendu disponible via une offre de location à l'année ou à la journée,
- la proposition d'une offre de locaux adaptés au stockage alimentaire
- la proposition d'un service de transport optimisé et l'expertise logistique matérialisée via des plans de transport.

Le MIN est donc un moteur économique dans le domaine du commerce alimentaire grâce à la création de 350 emplois et un chiffre d'affaires de 173 millions d'euros (M3M, 2019). Dans la continuité des résultats de cette étude de préfiguration, le MIN de Montpellier continue de maintenir une offre diversifiée qui représente un moyen de maintenir son attractivité et permet la création de filières courtes. L'intermédiation réalisée par le MIN est donc intéressante pour la capacité de faciliter par la rencontre directe des acteurs. Le résultat : des relations de confiance et de la transparence dans les échanges commerciaux sont possibles. Le MIN est donc à la fois comme le lieu physique de rencontre entre l'offre et la demande, un incubateur pour de nouvelles activités via l'offre diversifiée de son « pôle transformation » et comme un pôle de compétitivité apporté par des acteurs ayant des activités similaires et complémentaires (producteurs, transformateurs, grossistes, transporteurs...) implantés dans d'une même zone géographique.

La figure 2 tirée d'une cartographie interactive réalisée sur Google My Maps présente la zone d'influence du MIN de Montpellier via les 53 producteurs locaux adhérents temporaires ou permanents au carreau des producteurs Elle est disponible au lien suivant <https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?hl=fr&mid=1KpJ7tY3rSDY4nym-xu7V0e4ef81DQPM&ll=44.99061703095898%2C4.122481858992092&z=8>.

Nous retrouvons également en rouge, les marchés d'intérêt nationaux ou marchés de gros qui sont représentés (Toulouse, Marseille, Avignon, Grenoble, Lyon, et Perpignan). Cette illustration a été réalisée sur la base du Guide d'accueil du MIN de Montpellier et identifie les producteurs, leurs productions et leurs éventuels signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).



Légende : Aire d'influence du MIN de Montpellier	
	Marché de gros ou Marché d'Intérêt National
	Producteur adhérent permanent au MIN
	Producteur saisonnier du MIN

Figure 2 - Identification producteurs adhérents MIN (source : Guide d'accueil, 2023).

1.3.2.2 Renforcer l'attractivité pour les producteurs et les acheteurs

Les MIN sont donc des zones stratégiques d'échange majoritairement localisés aux portes des agglomérations. Ces structures doivent veiller à maintenir leur attractivité. Pour illustrer, en 10 ans, le MIN de Montpellier a enregistré une diminution de l'activité des producteurs de 35%. En comparant les volumes transitant au sein de cet espace entre 2019 et 2022 on observe une augmentation de 40 000 à 53 000 t soit une augmentation de 32% des volumes malgré une baisse de la fréquentation directe des producteurs (M3M, 2019 et Mazel, 2023). Le MIN de Montpellier, comme les autres acteurs économiques, doivent renforcer leur positionnement stratégique afin de protéger leurs raisons d'être et assurer la satisfaction des acteurs. D'une part, les producteurs locaux et les relations commerciales directes qu'ils ont au sein du MIN sont des arguments pouvant attirer de nouveaux acheteurs et d'autre part, la compétitivité du pôle d'activité du MIN entraîne une concentration des moyens humains et matériels permettant de faire diminuer les coûts de la commercialisation pour les producteurs locaux.

Pour répondre à cette tendance peu favorable à la fréquentation du MIN par les producteurs locaux, le MIN souhaite renforcer son développement via la feuille de route (2021-2026) et entend intensifier son lien avec les territoires nourriciers en fixant un objectif-seuil à l'aire d'influence de la structure. En tant qu'entreprise gestionnaire proposant des services, le MIN salarie une équipe interne qui permet la mutualisation de certains services tels que la sécurité, le développement de support de réflexions sur les stratégies RSE, etc. En 2022, le MIN a une occupation de 84% de sa surface.

Ces lieux physiques de rencontre entre l'offre et la demande peuvent se retrouver déstabilisés en cas de perturbations de marchés comme la crise sanitaire de 2019-2020. En effet, le contexte de la crise du COVID-19 a engendré de grandes dans les débouchés principalement dus à l'arrêt de

l'approvisionnement restauration commerciale et collective. Au MIN, face à ces changements imprévus, les acteurs du territoire s'adaptent et trouvent collectivement de nouveaux moyens pour valoriser les productions locales en mobilisant d'autres canaux de distribution ou des étapes de transformation.

1.3.2.3 Devenir acteurs de la logistique de demain.

Activer une transition vers des modes de production, de consommation et de transport/stockage compatibles avec les limites planétaires, est une action qui semble s'heurter à un maillon structurant les systèmes alimentaires agro-industrialisés : la logistique. D'une manière générale, la logistique alimentaire représente « l'ensemble des activités de services visant à assurer le déplacement d'un produit de son lieu de production à son lieu de consommation »(Vaillant, *et al.*, 2017). L'optimisation logistique est majoritairement assurée par des plateformes logistiques. Ces dernières organisent et optimisent les flux en s'appuyant sur des outils physiques (espace de stockages adaptés, outils de manutention, ERP et SI, etc.) et des réseaux d'informations permettant de piloter ces flux.

En liens avec l'éloignement tendanciel des chaînes d'approvisionnement alimentaire, son optimisation dans les performances globales des MIN est importante. L'équipe gestionnaire du MIN place la logistique comme un axe stratégique de développement avec le maintien de l'attractivité des producteurs. C'est donc dans un contexte porté par la relocalisation (amélioration de la résilience des territoires) et par la limitation des ressources naturelles planétaires que la logistique se prépare à des changements. En zone urbaine cela implique des zones de stockage et de transport adaptées permettant de respecter à la fois les conditions de stockage et de transport (chaîne du froid par exemple) et également les nouvelles réglementations des zones à faibles émissions (ZFE). Dans la feuille de route récemment établie, le MIN prévoit des travaux d'envergure (raccordement ferroviaire) et en parallèle travaille avec le service de l'écusson vert (SEV) et ses consultants. Adapter l'environnement physique du MIN à différents transports intermodaux permet de faire face aux grands défis de la logistique de demain : en aval, aller au maximum vers des modalités douces (décarbonées) et à l'amont augmenter l'aire d'influence du carreau des producteurs grâce à l'ouverture du MIN vers les territoires nourriciers grâce à un positionnement géographique stratégique qui sera peut-être complété par du fret ferroviaire (M3M, 2021).

1.3.2.4 La difficulté dans l'optimisation du dernier kilomètre

Aujourd'hui, en France 87,1% du transport intérieur se fait par transport routier contre 10,6% pour le ferroviaire et 2,6 % pour le fluvial. A l'heure où les mobilités douces deviennent de plus en plus nécessaires pour répondre à la réduction des GES (Gaz à effet de serre) / habitants, les services publics à Montpellier notamment réfléchissent aux investissements nécessaires pour permettre d'évoluer vers des organisations moins impactantes environnementalement parlant. Au MIN de Montpellier, le raccordement au réseau ferroviaire permettra de faciliter la logistique urbaine qui est responsable aujourd'hui d'1/4 du coût de la logistique sur le dernier kilomètre pour seulement 1% de la distance parcourue par les denrées.

Selon Vaillant *et al.* (2017), l'optimisation logistique au niveau local reste controversée au regard des impacts environnementaux du transport rapportés par tonne de produits transportés. Pour autant, les circuits de proximités ont des avantages par rapport aux circuits conventionnels dans leur capacité à réduire leurs emballages au strict nécessaire. En effet, le conditionnement plastique représente 2%

des GES à l'échelle mondiale) et une valorisation plus fine et efficiente des invendus ou une réduction des pertes dues à une rupture de la chaîne du froid semblent compatibles avec ses modes d'organisations spatialisées (Labarthe et Baudet, 2021).

Avec l'urbanisation, les villes ne peuvent pas produire leur propre nourriture et doivent recourir à des approvisionnement de plus en plus éloignés avec une traçabilité parfois opaque. Les facteurs majeurs engendrant ce phénomène sont : l'étalement urbain et le faible coût du fret maritime. (Bricas *et al.* 2021)

1.3.3 Les fiches actions du MIN

Dans le cadre du projet, les « fiches actions » sont des projets de développement portée par les parties prenantes du projet Terrasol. Le projet vise à favoriser au travers de ces projets concrets, le développement d'une l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire en vue de promouvoir une alimentation durable, de qualité et accessible au plus grand nombre le tout en valorisant les modes de productions et d'approvisionnement équitables qui minimisent l'impact sur l'environnement et la santé des populations.

1.3.3.1 Outils de transformation « paysans et solidaires » et pôle « solidarités »

Une étude des « outils de transformation Paysans et Solidaires » a été vue comme nécessaire suite à la baisse de la fréquentation des producteurs. La présence d'outils de transformation locaux peut permettre d'augmenter l'offre de service proposé aux producteurs (carreau des producteurs, pôle transformation...). Cette « fiche actions » a été prise en charge par le MIN.

Si les valeurs se cachant derrière l'appellation «outil paysan » semble assez claires et intuitives dans le sens où l'outil peut contribuer à renforcer la durabilité des activités agricoles d'un territoire, une attention particulière est portée au sens du mot « solidarité ». Elles sont considérées par les structures porteuses du projet comme des relations d'interdépendances entre acteurs pour faire cause commune dans l'intérêt général et non comme des simples actions altruistes vers les acteurs les plus vulnérables. Dans le cadre d'une alimentation digne, « Sortir du don » est un enjeu précisé dans la littérature (Bardot, *et al.* 2023). Un point clé développé ici a été relevé par les acteurs membres du projet Terrasol : lorsqu'on se place à l'échelle du système alimentaire, la cuisine à domicile et donc l'action de transformation réalisée par les consommateurs interagit avec les autres maillons du systèmes alimentaires (production, distribution, transformation, etc.). Les mangeurs sont pertinents du point de vue de la représentation de leurs préférences alimentaires, de leurs besoins nutritionnels, culturels spécifiques et permet d'adapter l'offre aux contraintes de la vie quotidienne des mangeurs.

Dans la continuité de ces réflexions autour du rôle structurant que le MIN souhaite jouer, le développement d'un « pôle Solidarités » est l'objet de la deuxième fiche mission proposée par cet acteur. Ce projet vise à répondre aux besoins (infrastructurels et de mise en réseaux) des acteurs de l'ESS. Ces acteurs agissent dans le cadre de nouvelles formes d'accès à une alimentation digne, de qualité pour tous. Dans un contexte où la demande de l'aide alimentaire augmente, comment le MIN peut-il répondre aux besoins des acteurs des solidarités alimentaires dont l'activité se renforce et se structure ? Existe-il un besoin partagé pour dessiner collectivement des solutions de mutualisation (humaines, matérielles, techniques...) ?

Ces deux missions agissent sur deux maillons différents des systèmes alimentaires (la transformation et la distribution/consommation) mais sont en lien au regard de leur objectif commun : rendre possible de nouvelles formes d'interrelations entre acteurs et l'ouverture du site à de nouveaux acteurs semblent être des leviers permettant les changements d'échelle favorables à une alimentation de qualité pour tous (Labarthe, Baudet, 2021).

1.3.4 Objectifs au regard du rôle de la transformation

Tandis que les logiques économiques se focalisent sur la rentabilité et la création de valeur ajoutée, les modèles socio-économiques ont une approche beaucoup plus systémique en intégrant les impacts environnementaux, de santé et sociaux au regard de l'activité économique.

L'inclusion d'acteurs diversifiés « de la fourche à la fourchette » vise la démocratie alimentaire, c'est à dire à établir collectivement des règles permettant une gouvernance (au sens de prises de décisions) partagées entre tous les acteurs. Cette gouvernance est souhaitée transparente et inclusive.

Enfin, la définition du territoire dans le contexte du projet Terrasol nous renvoie à la reconnexion des bassins de productions et de consommations. La notion de territoire s'explique donc par l'espace dont on vit (espace nourricier) et où l'on vit (environnement d'approvisionnement des consommateurs).

La transformation alimentaire locale à la fois associée à des solutions logistiques optimisées et adaptées aux attentes des producteurs locaux semble pertinente pour accroître la résilience des systèmes alimentaires pour plusieurs aspects :

- permettre aux producteurs locaux de diversifier leurs produits et leurs débouchés et donc leurs sources de revenus,
- permettre la conservation de produits et donc d'étendre la durée de vie des produits
- permettre de réduire les distances parcourues entre les différents maillons mais aussi le temps de transit ce qui impacte positivement la qualité et la sécurité des aliments,
- permettre de créer des emplois localisés autour des bassins de productions ou de consommation
- permettre de maintenir des savoir-faire locaux et donc de renforcer les spécificités des territoires
- permettre de réduire la dépendance aux chaînes d'approvisionnement mondiales en favorisant les productions locales
- permettre la création d'objectifs communs matérialisés par des bonnes pratiques partagées et engagement pour la préservation des ressources humaines ou environnementales.

1.4 Problématique et objectifs

La présente étude cherche à contribuer à la question générale de l'axe approvisionnements de la métropole dans le cadre du projet TerrAsol : " Comment renforcer l'accès à des produits sains et durables et reconnecter la métropole de Montpellier avec ses territoires nourriciers ? » en se concentrant sur le pouvoir d'action du maillon de transformation. L'objectif est de proposer des questions structurantes pouvant permettent de renforcer les solidarités agricoles et alimentaires au sein du territoire.

A travers ces fiches mission, le MIN recherche donc à étudier les leviers et voies d'arbitrages des outils de transformation permettant de reconnecter la métropole avec son territoire nourricier mais également à exposer leurs atouts et complémentarité du point de vue de leur contribution à améliorer la durabilité des systèmes alimentaires. Il est donc nécessaire de prendre en considération la qualité

des produits transformés en lien avec l'augmentation des diverses formes de précarités. Cela nous pousse à bouleverser la logique « de la fourche à la fourchette » en la complétant afin de réfléchir de la « fourchette à la fourche » : *Dans une démocratie alimentaire, on ne mange pas ce que les uns et les autres ont intérêt à produire. On produit ce que les uns et les autres ont envie de manger.* (Collart Dutilleul, 2021).

1.5 Méthodologie

1.5.1 Généralités

Dans quelles conditions peut-on parvenir à un changement global en partant d'une initiative locale? L'inclusion d'une diversité d'acteurs (comprendre ici acteurs économiques, associations, acteurs de l'ESS et pouvoirs publics) semble être une voie voulant se détacher d'une approche uniquement basée sur les dires d'experts mais bien d'aller confronter des projets de développement aux acteurs du terrain. La notion de changement nous demande d'impliquer les acteurs directement impactés par ces bouleversements organisationnels en fonction de leurs situations vécues.

1.5.2 Bibliographie et entretiens avec les acteurs de développement de systèmes alimentaires durables

Il nous a semblé important dans un premier temps de bien comprendre les dynamiques du territoire au niveau des différents maillons : production, transformation, distribution, commercialisation mais aussi de comprendre les politiques foncières et agricoles ainsi que les spécificités logistiques et du transport. Initialement, nous avons ainsi cherché à identifier: quelles sont les ressources disponibles et manquantes pour produire, transformer, pour stocker, distribuer et commercialiser des produits alimentaires dans la métropole de Montpellier.

Echelle	Acteurs	Généralités	Métropole	Hérault	Régional
Production	Producteurs Éleveurs		CRATER, 2018	Collin, 2020	Chambres d'Agriculture Occitanie, 2023.
Transformation « paysanne »	Producteur-transformateur Transformateur artisanaux (boulangerie, charcuterie)	Perez <i>et al.</i> 2021			115 ateliers de transformation collectif / à façon (DRAAF, 2019 et Ella Bolo, <i>et al.</i> 2019)
Industrie	Industrie agroalimentaire	Les Greniers d'Abondance, 2020 Gaudé, 2019	CAPPIELLO, 2017		AREA, 2018 : 7200 entreprises et 45 000 emplois AREA, 2023 : 8700 entreprise et 46500 emplois
Marché Circuits conventionnelle	Grossistes GMS	Labarthe, Baudet, 2021	Le rôle structurant du MIN		Interbio Occitanie

Distribution	Restauration collective (scolaire) Acteurs de l'aide alimentaire Transporteurs		Labarre, 2021	Botti, 2016	Non réalisé
Politique		Pact de Milan, 2023	Bricas, <i>et al.</i> 2015		

Figure 3 - Bibliographie contexte multi-échelle (source : personnelle)

A la suite de la caractérisation des spécificités géographiques, des entretiens ont été menés auprès des organismes porteurs du projet Terrasol et experts du territoire. Les résultats croisés de ces entretiens sont disponibles en annexe C. L'annexe D s'appuie sur les besoins identifiés des associations subventionnées par la ville et la métropole.

1.5.3 Mobilisation de la méthode Syalinnov comme cadre d'analyse

L'importance de la prise en compte des pratiques des consommateurs a semblé pertinente pour les différents aspects énoncés dans la partie 1. Nous avons donc intégré également des initiatives de transformations « solidaires » c'est à dire visant la réduction de la distanciation des mangeurs avec leur alimentation (Bricas, 2021). Ces distanciations s'observent à différents niveaux : dans l'organisation des systèmes alimentaires (géographiques, économiques, cognitives et au niveau du mangeur (sensorielle, sociale) et politique (gouvernance de ces systèmes alimentaires).

Pour construire la grille d'entretien, la méthode Syalinnov a été mobilisée et adaptée au contexte du projet. Elle est présentée en sur la figure 4 ci-dessous. Cette méthode mobilise le concept de la théorie du changement. Elle semble pertinente pour son aspect collaboratif et pour son apport méthodologique dans le suivi-évaluation d'un projet multi-objectifs. Enfin, les hypothèses mobilisées dans le cadre de la démarche Syallinov sont que les différents niveaux de proximité qu'il soit Géographique, Économique, Cognitive, Sociale et politique sont vecteurs de surplus de durabilité. Ce cadre méthodologique se justifie avec un objectif de reterritorialisation et non de relocalisation des filières. En accord avec les ambitions de TerrAsol, une sixième dimension a été proposée : « l'axe écologique » : Bien que les enjeux associés à l'environnement sont normalement imputés aux dimensions cognitives (changement de pratiques), géographiques (changement dans les modalités d'approvisionnement) et économiques (renforcement de la durabilité des exploitations), cette nouvelle dimension vise à faciliter l'appropriation de la matrice par les acteurs et à renforcer la vision commune des acteurs sur la préservation de l'environnement.



Figure 4 - 6 dimensions structurant la grille d'analyse (source : personnelle)

1.5.4 Entretien avec des structures

Enfin nous avons étudié, les « outils de transformation paysans et solidaires » dans leur diversité via de la bibliographie et entretien avec des accompagnateurs locaux. Nous avons cherché à identifier ce qui existe sur le territoire, puis à décrire les caractéristiques de quelques ateliers. Nous avons ensuite procédé à une analyse de leurs fonctionnements au regard des enjeux et des défis des systèmes alimentaires de demain. Enfin, cette étude propose un bilan des besoins identifiés par les acteurs du territoire et des grandes questions à aborder dans la phase de co-construction.

En prenant en compte la question de l'offre des produits destinés à l'aide alimentaire (qualité et quantité), ce rapport vise à amener des éléments de réflexions sur les questions à se poser avant d'implanter un outil de transformation qui se veut engagé pour la juste rémunération des producteurs et permettant l'accès au plus grand nombre à des produits de qualité.

L'« outil » est défini au sens de moyens organisationnels permettant d'atteindre une finalité (conservation, conditionnement, facilitation logistique, etc.). L'outil répond à un besoin préalablement identifié et répondant à des objectifs partagés entre acteurs. « Faire territoire » autour de l'outil de transformation doit permettre de répondre aux questions suivantes : *Quelles productions agricoles sont transformées ? Où l'outil est-il localisé ? Comment les productions sont transformées ? Comment les produits transformés sont-ils commercialisés et distribués ?*

Co-construire des pistes de réflexion permettra de définir plus spécifiquement les ressources sur lesquelles l'outil pourra s'appuyer.

2 Caractéristiques des outils de transformation et leurs influences sur les échelles de reterritorialisation

Avant de détailler les caractéristiques des activités de transformation sur un territoire et comment ses caractéristiques influencent les échelles amont / aval des outils, il faut toutefois insister sur les logiques de reterritorisations promues au sein de Terrasol. Il ne s'agit pas de fixer l'objectif d'atteindre sur un temps long, l'autonomie alimentaire pour le territoire de Montpellier. Cette notion peut être définie comme la manière de répondre en autonomie à ses besoins en approvisionnement. L'enjeu n'est pas là car cette approche qui peut paraître utopiste dévalorise les bénéfices des échanges et amoindrit les spécificités agricoles des territoires. Les produits tels que le café, le thé et les fruits tropicaux ne peuvent être produits localement et représentent environ 20% des produits consommés mais nous allons voir que l'accès au foncier, la spécialisation viticole et les contraintes du climat ne peuvent nous permettre d'imaginer une autonomie alimentaire globale. L'approche vise donc à étudier d'un bout à l'autre les besoins relatifs à la transformation : en amont : quelles productions semblent être valorisables sur des outils de transformation territoriaux et en aval quels produits transformés semblent difficilement accessibles. Dans cette partie, nous exposerons 1) les caractéristiques des outils de transformations , 2) les caractéristiques des productions agricoles enfin 3) nous présenterons les caractéristiques de la distribution et consommation.

2.1 La transformation au sein des systèmes alimentaires territoriaux

2.1.1 Les filières alimentaires pour considérer la diversité de l'offre

Bien que ce travail s'intéresse spécifiquement au maillon transformation, il serait peu judicieux de ne pas considérer les attentes des acteurs vis à vis de la transformation. C'est dans ce cadre que nous mobilisons l'approche globale : analyser la place de la transformation pour interagir positivement avec le système alimentaire avec une attention particulière pour les acteurs amont (production) et aval (distribution, consommation).

L'offre en produits transformés varie à l'échelle mondiale mais dans un contexte occidental où elle est caractérisée par une grande diversité et évolue constamment pour répondre au contexte : tendances alimentaires, avancées technologiques, facteurs sanitaires mais également sociaux et environnementaux. La réglementation et les démarches de labellisation sont également sources de multiplication de l'offre sur le marché. Les produits transformés peuvent être catégorisés selon :

- La matière première majoritaire dans le produit final : céréales, fruits/légumes, viande, lait, œuf, poisson/produits de la mer.
- Le mode de conservation : conditionnés, stabilisés (fermentation, température, confisage, séchage...), cuit/cru...
- Les équipements : En nous appuyant sur L'Atelier Paysan, 2018, nous trouvons les différentes étapes de transformation sur différents matières premières. Le tableau présente notre cadre d'analyse, l'objectif de ce stage étant de proposer des produits répondant d'un côté à des besoins de valorisation exprimés par les producteurs du territoire et de l'autre pouvant être manquant à l'échelle d'un bassin de consommation comme Montpellier.

Nous allons donner quelques exemples caractéristiques de ces spécialisations raisonnant sur l'organisation géographique des outils de transformation sur 3 filières représentatives:

CEREALES : En France, le nombre de moulins a fortement diminué entre 1900 et 2018 puisqu'on dénombre 40 000 moulins au début du XX^{ième} siècle et seulement 6 000 à partir de 1950 et 394 en 2018. Ces changements ont été amenés par des évolutions technologiques ou organisationnelles. La moitié de la farine française est produite dans l'un des 34 moulins encore en fonctionnement. 95% des volumes traités sont traités dans des moulins dont le bassin d'approvisionnement dépasse l'échelle d'un département. 4 plus grands groupes produisent 51% de la farine française : NutriXo, Moulins Soufflet, Ariane Meunerie, Grands Moulin de Strasbourg (Les Greniers d'Abondance, 2020).

LAIT : Plus d'une unité de transformation laitière sur deux a fermé ses portes entre 1986 et 2006 avec deux régions majoritairement productrices : la Bretagne et les Pays de la Loire. (Les Greniers d'Abondance, 2020)

VIANDE : En 2008, la moitié de la viande française était issue d'une vingtaine d'abattoirs industriels. La filière est géographiquement concentrée dans le Grand Ouest. Les abattoirs de proximité, communaux ou intercommunaux ont eux aussi drastiquement diminués passant de 600 en 1980 à 100 en 2010 avec une grande baisse de présence sur le marché passant de 63% à 8%, c'est à dire que la diminution des abattoirs de proximité ont contribué à la concentration du poids économique. Un exemple de cette concentration : le groupe Bigard qui abat 43% des volumes de viande. (Les Greniers d'Abondance, 2020).

Il existe une grande diversité d'outils de transformation et face à la temporalité du travail, ce sont les outils de transformation de la filière fruits et légumes qui seront approfondis dans les parties 3 et 4 du présent rapport. Ce contexte a donc orienté les préconisations en s'appuyant sur cette filière regroupant les enjeux de haute périssabilité, d'une plus grande diversité des réseaux de distribution (en direct sur marché, format de distribution sous format brut ou transformé...) et d'un besoin pour les acteurs de l'aide alimentaire où l'offre en produits frais est toujours manquante (Bardot, *et al.* 2023).

2.1.2 Typologie des outils de transformation territoriaux et axes stratégiques

A la question « qui » nous pouvons nous intéresser au nombre de structures mais il peut sembler intéressant de s'intéresser au nombre d'emplois. En France la transformation c'est 600 000 emplois respectivement : les trois quarts en industrie agroalimentaire et le reste dans l'artisanat commercial (boulangerie pâtisserie / charcuterie) (Gaudé L. 2019). Nous gardons toutefois en vue que dans une optique de répondre aux besoins de l'amont agricole, nous posons un périmètre autour d'outils intégrant les enjeux des producteurs.

En se basant sur les travaux de Page L. (2023) qui étudiaient les conditions de réussite des outils de transformations en collectifs territoriaux et sur la publication du projet RELOC (Perez, *et al.*, 2021) qui concentre ses recherches sur les filières végétales locales au travers d'un guide à l'attention des porteurs de projets, les acteurs de la transformation sont divers mais peuvent être analysés pour leurs rôles dans le système alimentaire :

- **Outil de transformation individuel** : Une exploitation agricole se diversifie avec une activité de transformation. Des exemples caractéristiques pourraient être les tueries pour les élevages de

volailles ou bien l'acquisition d'un laboratoire et d'un autoclave pour réaliser des conserves végétales.

- **Outil industriel ou semi-industriel en soutien aux producteurs locaux** : Dans une logique d'ancrage territorial tout en restant spécialisé sur la transformation, la coopération entre une structure de transformation du territoire et les producteurs partageant le territoire peut être très intéressant.
- **Outil de transformation collectif** : Il s'agit ici d'ateliers de transformation agroalimentaire gérés par un collectif d'agriculteurs utilisateurs dans lesquels les producteurs maîtrisent ou contrôlent la façon dont sont transformés les produits et restent maîtres de leur commercialisation.
- **Atelier relais** : Structures permettant de répondre aux besoins des producteurs qui souhaitent transformer mais n'ont pas les ressources nécessaires ou souhaitent se tester. Les établissements de formations agricoles ainsi que le pôle transformation (projet d'une offre de location à la journée) entrent dans cette catégorie en proposant la location des locaux permettant l'usage optimal de leurs unités de transformation.
- **Ateliers mobiles et semi-mobiles** : Ce modèle se rapproche des ateliers spécialisés dans la transformation dans le sens où il s'agit aussi d'outils spécialisés dans la transformation qui développe sa raison d'être pour répondre à la demande des producteurs souhaitant transformer leurs productions. Toutefois les recherches font émerger des difficultés dans le modèle économique (poids équipement /coût transport) et nécessite parfois des locaux (pour réaliser les transformations avec un autoclave par exemple). D'autres stratégies de ces outils sont d'aller vers l'allègement de leurs équipements en proposant des transformations frugales (ne nécessitant pas d'autoclave) telles que la fermentation ou la pasteurisation.

Il existe donc une grande diversité de produits transformés et donc d'organisations aux fonctionnements très variés pour les mettre en œuvre. On peut observer des stratégies divergentes entre les outils à différents niveaux : au niveau de leur offre, au niveau des ressources mobilisées, au niveau de l'organisation et enfin au niveau des réseaux de distribution.

Pour l'offre, la transformation peut être restreinte à quelques produits spécifiques (spécialisation) ou bien aller vers des transformations variées (assemblage, saisonnalité de l'activité,..). La différenciation pour le client sera différente : d'un côté être fournisseur spécifique pour différentes structures et de l'autre, être un fournisseur diversifié.

De plus, la question de la disponibilité des ressources nécessaires au fonctionnement de l'outil est importante pour assurer sa pérennité: ressources financières, disponibilité des matières premières, ressources énergétiques, dynamique d'emploi et accès à un espace physique. Sur ces points, un allotissement des ressources financières doit être fait entre les charges fixes (la main d'œuvre) et les investissements (l'espace dans l'atelier et le niveau d'automatisme du procédé). L'artificialisation des sols et l'accès au foncier est une question importante à intégrer dans l'idéation d'un projet d'outil de transformation. Sur ces points, il est plus opérationnel de faire évoluer les activités déjà existantes que de créer de nouveaux « outils ».

Les processus de transformation associés aux capacités des équipements doivent également être dimensionnés afin de garantir l'activité dans le temps. Un dimensionnement adapté peut s'exprimer selon 3 niveaux: l'outil lui-même avec l'atteinte d'un seuil de rentabilité permettant de couvrir par le chiffre d'affaires les dépenses associées à l'activité, de la capacité de l'outil à répondre à la demande des producteurs (volumes diversifiés, diversités de produits...) et de la capacité de l'outil à répondre à divers réseaux de distribution et ainsi bénéficier au plus grand nombre de consommateurs.

Un défi qui est associé à la distribution alimentaire est le fait d'assurer le transport et la logistique de produits ayant des durées de vie très courtes. Sur cette question d'optimisation logistique, tous les territoires ne sont pas égaux puisque certains ne peuvent s'affranchir des contraintes géographiques (ex : zone de montagne). Certaines transformations permettent de stabiliser l'aliment et offrent une plus large flexibilité dans les délais de commercialisation.

Renforcer les liens entre une transformation adaptée aux besoins des territoires ruraux et réseaux de commercialisation peut augmenter la complémentarité entre bassins de productions et zones urbaines.

2.1.3 Le rôle structurant de la P2A dans le développement d'outils de transformation sur la Métropole

2.1.3.1 Structuration de la demande et des outils pour la demande de la restauration collective

Une étude de 2015 a étudié les capacités de résilience du territoire dans la maîtrise de ses approvisionnements de la restauration scolaire (Bricas, *et al.* 2015). Les résultats identifient un manque sur ce maillon de première transformation et en particulier sur les transformations végétales pour répondre aux besoins de la restauration scolaire. En effet, pour des raisons d'hygiène, les cuisines centrales ne peuvent réaliser la première transformation et se dotent donc d'ateliers de transformation primaire. La politique alimentaire de la Ville se donne l'ambition d'être inclusive grâce à la différenciation de sa tarification pour les étudiants en primaire. C'est dans ce contexte que la légumerie Agriviva - implantée au MIN est créée en 2016. Une légumerie est un espace dans lequel s'exerce une activité de transformation d'un légume brut : épluchage, lavage, parage et découpe et conditionnement.

2.1.3.2 Le pôle transformation du MIN : de nouveaux débouchés attractifs

Des activités complémentaires peuvent se développer comme de la conserverie, de la mise sous-vide ou de la congélation : le développement des outils de transformation accessibles aux producteurs est un enjeu pour soutenir le développement agricole local et les solutions de valorisation de proximité. C'est dans ce contexte que le pôle transformation du MIN voit le jour en 2017 afin de diversifier et moderniser les activités du MIN en créant un environnement propice à l'innovation, à la valorisation des produits locaux et à la transitions vers des pratiques plus durables.

Le responsable du pôle transformation au sein du MIN, réalise une étude sur un périmètre de 80 km autour de Montpellier pour cibler les transformateurs existants et les outils possédés ou manquants afin de sonder la possibilité d'une mutualisation pour offrir une plus grande flexibilité dans les capacités de transformation au plus près des productions. Dans ce sens; le MIN pourrait renforcer la communication autour des capacités des ateliers intéressés et fédérer un réseau de transformateurs/stockeurs hors MIN pouvant développer d'autres circuits de distribution grâce aux différents acteurs présents sur le MIN (stratégie de développement et de coopération avec le MIN).

Une autre clé stratégique au fonctionnement de ces ateliers c'est de comprendre les cibles potentielles et de leur proposer des locaux et services adaptés. L'offre de service du pôle transformation du MIN répond aux besoins d'activités débutant ou nécessitant peu de place (30 à 90 m²). Pour le responsable, les activités nécessitant plus d'espaces sont à l'étroit : le pôle transformation s'adresse à de petites structures : producteurs comme transformateurs.

Cette information fait écho aux travaux de l'UMR Bâti-Alim qui relèvent l'importance d'une certaine progressivité dans les besoins de locaux. Cette gestion assurée par le MIN permet d'affiner la stratégie sur la gestion d'un juste niveau de concurrence. Au niveau des transformateurs permanents et des ateliers mutualisés, le MIN met en avant la volonté de ne pas mettre en concurrence les activités entre-elles, pour ne pas les fragiliser. En effet, l'entreprise Label d'Occitanie (groupe Epicure) anciennement Label d'Occ se positionne comme un transformateur permanent et sur du travail à façon sur des produits de conserverie (autoclave). Au contraire, un besoin d'un outil de surgélation complémentaire aux activités de transformation déjà sur le territoire semble absent : c'est donc une opportunité pour le MIN. A ce titre, l'organisation Océbio mène une étude sur des outils de surgélation à destination des productions biologiques. Aujourd'hui l'offre de location courte sur un outil de transformation est en cours de maturation au sein du MIN. Mais des stratégies de mutualisation des infrastructures sont déjà présentes au sein d'un atelier permanent : CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi) Terracoopa qui met à disposition de ses adhérents un espace loué au MIN et mutualisés entre associés permettant la transformation.

2.1.3.3 La Cité de l'Alimentation en 2026 aux portes du MIN

Bientôt, la Cité de l'Alimentation côtoiera donc le MIN avec une nouvelle cuisine centrale et ses ateliers de première transformation. La Cité de l'Alimentation est un projet porté par la Ville aboutissant à l'horizon 2026 visant à réunir différents projets structurant l'approvisionnement durable avec :

- La nouvelle cuisine centrale de la ville composée d'une part d'un ensemble d'outil de transformation primaire (légumerie, murisserie, espace d'affinage, espace de stockage pour l'aide alimentaire et également un atelier de production de desserts) et de l'autre une unité de transformation tertiaire réalisant la mise en œuvre des 16 000 repas quotidiens servis en restauration scolaire sur Montpellier.
- des liens renforcés par la proximité géographique avec le MIN
- Des tiers lieux nourriciers : espaces dédiés à une alimentation solidaire développés avec le tissu associatif et les citoyens.
- Divers projets permettant aux citoyens de se rapprocher de leur alimentation (visite de fermes par exemple...).

Les futurs ateliers de première transformation aussi appelés « base logistique de transformation primaire » et la nouvelle cuisine centrale de la Cité de l'Alimentation sont complémentaires avec les ambitions politiques pour améliorer l'approvisionnement et la préparation des repas en restauration scolaire. Les acteurs du pôle transformation du MIN (à l'exception d'Agriviva) apparaissent comme sous-dimensionnés pour répondre aux besoins de la restauration collective puisque commercialisent au détail. Il existe deux grandes entreprises agroalimentaires structurantes en terme d'emplois et sont implantées au sein de la métropole : Les Brasérades (activité de transformation secondaire en filière viandes, implanté au Crès) et Carte Noire (torréfaction de café, implanté à Lavérune) (CAPPIELLO, 2017).

2.1.4 Les outils de transformation à l'échelle régionale

Ils ont pu être identifiés grâce à la base de données SIRENE en sélectionnant le territoire et les catégories d'activités pour les échelles d'intérêt. On remarque en accord avec d'autres études des incohérences dans la base de données (Labarre, 2021). On trouve tout de même, beaucoup d'outils de transformation de la filière pain et une grande majorité de petites entreprises.

2.2 Les caractéristiques agricoles du territoire

2.2.1 L'outil de diagnostic CRATer

L'outil de diagnostic CRATer (Les Greniers d'Abondance, 2018) vise l'appropriation des enjeux de résilience alimentaire des territoires via une approche pédagogique et analytique. Cet outil a été mobilisé afin de réaliser une analyse multi-niveaux : Métropole de Montpellier (472 217 hab.), département de l'Hérault (1,14 millions) et région Occitanie (5,85 millions d'hab.). L'annexe E présente les données de l'outil de diagnostic CRATER selon ces trois échelles de territoire. Pour résumer, on remarque qu'à régime alimentaire constant, l'échelle régionale est la plus pertinente en terme de surfaces disponibles, d'actifs agricoles, de surfaces productives contrairement à la métropole. Toutefois, les enjeux d'accessibilités de l'indicateur « transformation -distribution » évaluant la part du territoire théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats ou bien la distance aux commerces montrent des avantages qui s'amointrissent avec l'agrandissement de l'échelle.

Nous allons présenter dans cette sous-partie les spécificités de l'organisation production – transformation au travers de l'outil d'analyse CRATer: à l'échelle de la métropole, c'est à dire le territoire initiateur du projet visant à renforcer ses liens avec les territoires nourriciers c'est à dire grâce à une meilleure connaissance de l'origine de ses approvisionnements. La métropole de Montpellier (M3M) (composée de 31 communes), à l'échelle de l'Hérault (département) ainsi qu'à l'échelle régionale (échelle théorique où les volumes produits rencontrent la demande.)

2.2.1.1 Surface productive par habitant : un indicateur pour théoriser l'échelle de reterritorialisation permettant la correspondance offre / demande

Sans sécuriser les activités agricoles, relocaliser les outils de transformation du territoire ne permettrait pas les bénéfices escomptés. L'accès au foncier permet de produire. L'indicateur Surface agricole utile productive par habitant² permet de déduire les échelles théoriques et pertinentes de correspondance offre / demande (Les Greniers d'Abondance, 2018). Toutes les productions ne sont pas équivalentes en terme de productivité par surface. Les productions animales notamment celle de l'élevage de gros bovins (viande ou lait) sont très demandeuses en espace et mathématiquement font augmenter cette surface productive théorique par habitant. Il est donc important de noter que dans cette formule, la constante seuil ce sont les régimes alimentaires. Le rapport *Le revers de notre assiette* (Solagro, 2019) analyse les surfaces nécessaires au regard des régimes alimentaires et met en évidence l'impact des consommations dans les besoins en surface productive. Dans le cas de cet indicateur, 3 seuils sont présentés et résumés dans la figure 4 et les résultats de l'indicateur dans la figure 5.

² Données issues RGP, 2017 (pour les surfaces productives) et INSEE 2017 (données démographiques)

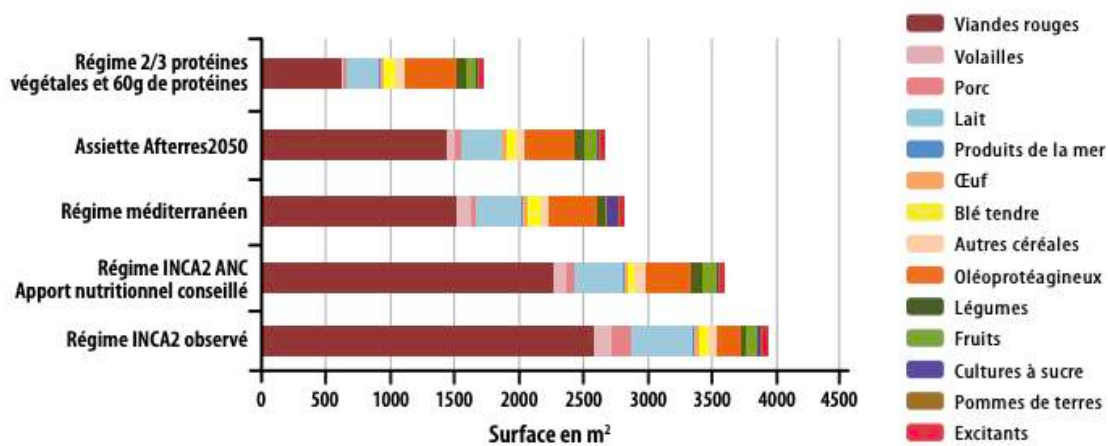


Figure 5 - Comparaison des empreintes surfaciques de différents régimes (Solagro, 2019).

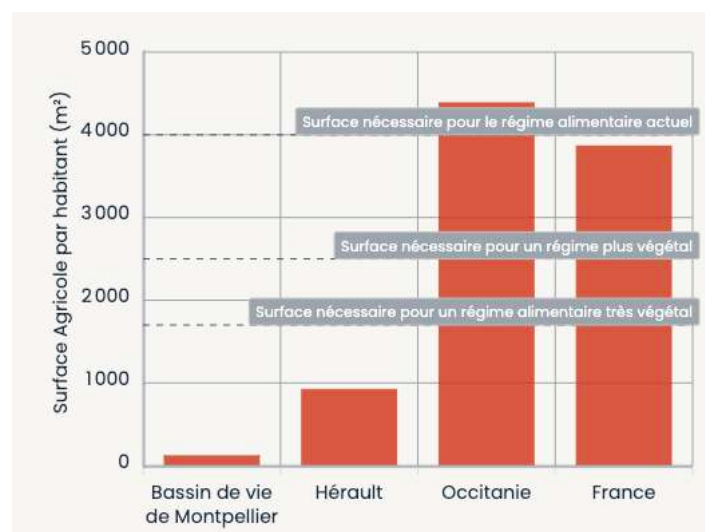


Figure 6 - Surface agricole utile par habitant (les Greniers d'Abondance, 2018)

En conclusion, à l'échelle de la Métropole ($136 \text{ m}^2 / \text{habitant}$) ainsi qu'à l'échelle départementale ($929 \text{ m}^2 / \text{habitant}$), les surfaces agricoles productives ne permettent pas de répondre à la demande alimentaire même en allant collectivement vers des régimes moins carnés correspondant à une consommation de 80 g de protéines / jour dont $2/3$ d'origine animale ($1700 \text{ m}^2 / \text{habitant}$). L'échelle régionale apparaît comme théoriquement autosuffisante au regard de l'indicateur même pour le régime le plus carné (80 g de protéine dont $2/3$ d'origine animale soit $4000 \text{ m}^2 / \text{habitant}$). En allant dans le détail des départements limitrophes à l'Hérault, il existe deux tendances pour les départements : les territoires ayant des productions excédentaires (l'Aveyron : $15949 \text{ m}^2 / \text{hab.}$; l'Aude : $4636 \text{ m}^2 / \text{hab.}$; le Tarn : $7385 \text{ m}^2 / \text{hab.}$) et les territoires ayant des productions déficitaires (l'Hérault, le Gard : $1505 \text{ m}^2 / \text{hab.}$).

Une petite attention sur la base de données utilisée pour recenser les surfaces puisqu'elle ne comptabilise que les activités déclarées auprès des chambres d'agriculture (ne prend pas en compte l'autoproduction). Pour approfondir cette question, l'agriculture urbaine et périurbaine est également bien représentée à Montpellier et identifiable grâce aux subventionnements des axes "Solidarité alimentaire" et "Sensibilisation" portée par la Ville et la Métropole. Par exemple nous pouvons citer

des projets de création et d'animation d'un jardin pédagogique pour les scolaires (C'mai), une expérimentation de glanage directement chez les producteurs (Solidarité DomTom) ainsi que l'animation des jardins partagés de la Métropole (Semeurs de Jardins). Les enjeux du foncier sont pris en compte par les collectivités locales, en facilitant l'installation agricole avec la Coopérative d'Activité et d'Emploi Terracoopa installée au domaine de Viviers via les espaces-test agricoles. L'artificialisation des sols, phénomène mondial d'autant plus préoccupant à l'échelle urbaine et périurbaine qu'à l'échelle départementale ou régionale : avec respectivement 6%, 1,7% et 0,5% de la surface agricole qui a été artificialisée en 5 ans. Ce qui peut expliquer ces pressions sont un prix de vente de terrain à proximité d'une métropole plus élevé due à l'attractivité de la zone.

2.2.1.2 La métropole de Montpellier

Ce territoire de Montpellier se caractérise par des productions agricoles spécialisées en viticulture³ et le maraîchage. A l'échelle de la métropole on dénombre 1/3 des surfaces agricoles ; 1/3 des surfaces artificialisées et 1/3 des surfaces naturelles protégées (M3M, 2023). Trait caractéristique des zones urbaines, les productions agricoles sont minoritaires par rapport à la demande avec seulement 1,8% de la demande théoriquement produite sur le territoire, on observe donc une concentration de la demande en zone urbaine. La figure 6 présente les profils de la production et de la consommation et met en lumière la grande spécificité viticole.

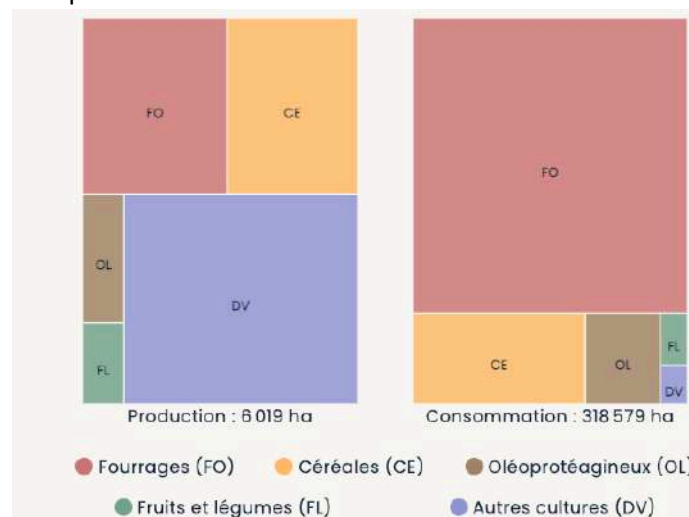


Figure 7 - Adéquation théorique entre production et consommation (Les Greniers d'Abondance, 2018)

2.2.2 Les productions agricoles héraultaises

L'Hérault est un département où la viticulture est toujours dominante avec 34% des productions régionales (en volume soit 5 480 000 hL) et 72,3% du chiffre d'affaires généré par l'agriculture héraultaise (total : 875 millions d'euros). Ce rapport économique est plus élevé qu'à l'échelle régionale, et traduit une spécialisation en viticulture plus intense dans l'Hérault qu'en Occitanie. Sur cet aspect, 77% des productions de vin sont transformées sous IGP et 10,7% sous AOP. Comparativement à Montpellier, l'Hérault présente un ratio d'adéquation production -consommation s'élevant à 14%

³ La viticulture représente 100% de la catégorie « Autres cultures » sur la figure 6

(+12% par rapport à l'échelle métropolitaine). Pour les productions nourricières, 20 % du chiffre d'affaires agricole provient du commerce de fruits, légumes et horticulture, 2,5% pour les animaux, 2,1 % pour les céréales et protéagineux, 1,6% service et 1,5% pour les cultures fourragères autoconsommées. Pour aller vers la réalité des productions disponibles, nous nous sommes appuyés sur les résultats d'une étude réalisée par le département sur les leviers pour réduire le gaspillage alimentaires (Collin, 2020) :

- **pomme** : filière très représentée et structurée comme à l'échelle régionale, est stable en volume avec 12% de cette production principalement distribuée par 2 grandes coopératives : SICA Mauguio (40 employés) et CoFruid'Oc (entre 100 et 199)
- **melons** : 30 360 tonnes (en baisse) pour 29% de la production régionale sur 220 exploitations (souvent spécialisée en plein champ, souvent associée avec des céréales).
- **olive** : 3 300 tonnes (en augmentation) pour 38% de la production régionale.
- **blé dur** augmente 42 900 tonnes soit 7% de la production régionale.

L'élevage reste donc minoritaire par rapport au profil régional, toutefois le département est essentiellement représenté par :

- **l'élevage ovin** (16 000 têtes et 30 000 L de lait pour l'approvisionnement de Roquefort);
- **l'élevage caprin** (160 000 L de lait transformé sous AOP)

- **Les particularités** : conchyliculture.

2.2.3 Les spécificités agricoles régionales

Les données sur les productions agricoles de la Région ont été tirées de la note de synthèse sur l'économie agricole des Chambres d'Agriculture d'Occitanie de juillet 2023 (Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, 2023). Les filières fruits et légumes représentent 57% du chiffre d'affaires agricole régional dont 22% pour la viticulture, 19% pour la production de fruits et de légumes et les grandes cultures 16 % (moyenne triennale 2019-2021). Les productions animales et l'élevage représentent 37% avec 30% pour les produits de l'élevage et 7% pour les cultures fourragères. A noter que 6% du CA agricole est imputé à la prestation de services para-agricoles. Sur 10 ans, l'évolution du chiffre d'affaires de l'agriculture Occitane montre une plus grande instabilité (variabilité des prix) pour les productions végétales. L'année 2021 est caractérisée par une forte augmentation des prix toutes filières confondues (Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, 2023). Ces résultats doivent être nuancés car ils sont limités par une approche purement économique. De plus, les spécificités individuelles des exploitations sont masquées mais explicitées dans la note de synthèse: les facteurs de variation non perceptibles statistiquement sont la certification de qualité du produit, les pratiques agroécologiques et les circuits de commercialisation. On ressort des tendances globales sur les performances économiques des filières à l'échelle régionale: 1) Les arboriculteurs semblent avoir des résultats supérieurs à la moyenne nationale. 2) Les élevages petits herbivores et les bovin viande ont des performances équivalentes à la moyenne nationale. 3) Les structures diversifiées (polyculture, polyélevage) sont très en deçà de la moyenne régionale (toutes filières confondues) et nationales (seulement en dessous de la moyenne nationale pour la viticulture).

L'agriculture occitane présente des forces : la diversité (zones urbaines et rurales) et la taille du territoire se traduisent par des productions diversifiées ce qui implique une certaine stabilité dans l'économie régionale. Pour autant, les conditions géographiques et autres contraintes naturelles influencent les performances économiques des productions de l'Occitanie. " Depuis la crise de 2016-2017 et en particulier avec le recul des performances économiques des grandes cultures, plusieurs indicateurs montrent un décrochage de la région par rapport à la moyenne française" (Chambre d'Agriculture Occitanie, 2023). Cela se traduit par un niveau de rémunération des producteurs plus faible en Occitanie qu'à l'échelle nationale mais moins fluctuant (diversification des revenus permet la

sécurisation des revenus). Par rapport à la moyenne nationale, ce « décrochage » est estimé à un déficit de 500 e / ha. Toutefois, nous retenons que la filière fruits et légumes semble particulièrement en fragilité économique (instabilité des prix, un plus grand besoin en main d'œuvre, production très saisonnière...).

2.3 La distribution et la consommation

Concernant la répartition de la valeur, le rapport des Banques des Territoires (Labarthe et Baudet., 2021) estime à l'échelle nationale que la GMS touche 65,5% de la valeur du marché et 12% pour la vente directe.

2.3.1 Le Schéma de Cohérence Territorial de la Métropole (Scot)

Les Plateformes des Grandes et Moyennes surfaces représentent plus de 50% du marché de la distribution, juste derrière les grossistes en concurrence en étant à un peu moins de la moitié du marché. Enfin, les circuits courts et la vente directe représentent moins de 5% du marché en quantité mais il s'agit d'une dynamique en croissance. (M3M,2019). Cela signifie que les aliments consommés dans le bassin de vie de Montpellier le sont en direct du producteur donc les produits non transformés (sans conditionnement et/ou préparation) sont très minoritaires au regard du marché global. En effet, au niveau des achats des ménages, les GMS sont toujours le principal lieu d'achat des aliments. Toutefois, le Scot relève une tendance à la diminution de leur chiffre d'affaires au profit des petits commerces. Les circuits courts se concrétisent au travers d'une diversité d'organisations : AMAP, Magasins de producteurs, drives fermiers, groupement d'achat, etc.

Un état des lieux des besoins des associations d'aide alimentaire menée sur le territoire en 2020-2021 (Labarre, 2021). Les résultats ont montré une bonne implantation des associations d'aide alimentaire à l'échelle de la ville de Montpellier malgré quelques disparités. Au cours des entretiens réalisés, le quartier Hôpitaux Facultés est ressorti en termes de besoins et de dynamisme notamment avec la cible des étudiants et d'autres quartiers en dehors de la Ville comme Grabels. Dans un contexte national ces réflexions se poursuivent grâce au rapport "Nouvelles formes de solidarités" qui propose huit leviers pour répondre aux besoins de ces structures d'initiative d'accès à une alimentation plus durable. Ils concernent l'approvisionnement alimentaire, la politique tarifaire, les activités et les services, les ressources humaines, les ressources financières, le statut juridique et la fiscalité, les alliances territoriales, la mutualisation, et la perception de la valeur des produits alimentaires.(Bardot, *et al*, 2023). L'annexe D présente les besoins des associations subventionnées par la Ville et la Métropole.

Au travers de la plateforme BoCal, la métropole de Montpellier entretient des relations privilégiées avec les EPCI du Grand Pic Saint Loup et du Pays de l'Or. Ces interactions sont matérialisées par des supports d'informations visant la création de connaissances sur les ressources agricoles en créant des connexions entre consommateurs et producteurs via un outil public de communication (M3M, 2023). Cette démarche permet de répondre aux besoins de recenser librement et de manière participative les produits de qualité du territoire sans classement ou jugement de valeur mais en appuyant ses engagements via une charte. Les engagements reprennent les principes de l'agroécologie. En lien avec le projet d'étude, les engagements suivants peuvent être cités : « Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre », « Soutenir l'économie et l'emploi agricole et agroalimentaire » et « Favoriser la cohésion sociale, en soignant le lien avec la nature, les liens entre ville et campagne ». La limite de cette démarche réside dans la difficulté des collectivités territoriales (Ville, Métropole) à établir des liens avec d'autres collectivités afin d'agrandir la portée de ses reconnexions Ville – Campagne. Les contrats de réciprocité sont un moyen mais ils restent difficile à mettre en place.

2.3.2 L'Hérault : territoire contrasté sous influence des pôles urbains

L'Hérault est le deuxième département le plus peuplé de l'Occitanie, après la Haute-Garonne avec une densité de 170 habitants par km² contre 103,4 habitants par km² à l'échelle nationale (Botti, 2016). Les trois arrondissements (Montpellier, Béziers et Lodève) montrent des densités très variées allant de 50 hab./km² (Lodève, dans les terres), au double pour Béziers (96hab./km²) et 7 fois plus pour Montpellier (349 hab.km²)(Botti, 2016). Comme le relève le SDAASP⁴, la ligne littorale de Lunel à Béziers concentre 71% de la population du département et est témoin d'une rupture entre une zone littorale dense et attractive et d'un arrière-pays plutôt peu dense avec un accès plus difficile aux différents services. Il y a donc 4 pôles urbains : Montpellier, Sète, Béziers et Lunel. Actuellement, le département de l'Hérault est composé de 343 communes réparties dans 22 intercommunalités. Ces EPCI (établissement public de coopération intercommunale) sont des ensembles géographiques cohérents de plusieurs communes où les outils utilisés sont partagés. Par exemple les communes partagent un langage commun entre les documents existants et les livrables. Selon le SDAASP, les niveaux de dynamismes de ces territoires sont divers et ont permis de classer le territoire de l'Hérault en 4 niveaux de dynamismes : l'agglomération de Montpellier très dynamique et attractive (5 EPCI), les territoires en déprise situés dans l'arrière pays (5 EPCI), les territoires fragiles (5 EPCI), les territoires dynamiques situés sur la ligne littorale (7 EPCI). (Botti, 2016).

Le département est également l'échelle de collectivité disposant de la compétence « restauration des collèges » qui se fait notamment dans le cadre du PAT de l'Hérault. L'organisation de l'approvisionnement de ces établissements est la suivante : d'un côté 5 UCP approvisionnent 57 collèges satellites (en moyenne 22 000 repas soit 5 000 repas/jour) et de l'autre 14 collèges "autonomes" préparent leurs 300 à 400 repas/j moyens. Ceci signifie que ces UCP sont des structures intermédiaires à l'approvisionnement et à la mise en œuvre des repas dans les collèges de l'Hérault ; ils ont donc des volumes d'achats plus importants. La loi EGAlim vise à développer les achats durables sur les marchés publics et fixe à 40% la part de produits de qualité⁵ et des produits "bio"⁶. Il est observé que les collèges autonomes (non rattachés aux UCP) ont beaucoup plus de mal à réaliser leurs commandes et à faire ressortir des indicateurs sur cette réglementation. Pour ces structures, il est plus compliqué de réaliser des changements qualitatifs dans le sens où les volumes traités sont réduits et ne bénéficient donc pas d'économie d'échelle. Par exemple, pour l'élaboration des menus, des diététiciens définissent les composantes des menus, mutualisent leurs compétences et s'accompagnent de support technique pour choisir des ingrédients peu coûteux mais permettant de se rapprocher des objectifs d'approvisionnement réglementaires. Pour les cuisines satellites cette démarche est plus simple : les indicateurs sont renseignés et vont au-delà de la loi EGAlim avec près de 70% de durable et 40 % de bio. Ces résultats ont permis la certification ECOCERT de niveau 2 pour la plupart des cuisines satellites. De l'autre côté, les cuisines autonomes tiennent à cette liberté dans le choix des ingrédients et accordent de l'importance à la préparation des repas et ne souhaitent pas mutualiser certaines missions "sinon tu réchauffes et tu sers"(Animatrice du PAT départemental); il y a donc une affectation de valeur au travail dans la réalisation de certaines tâches et les solutions proposées doivent réfléchir à une manière de s'adapter tout en respectant ces valeurs attachées au travail.

⁴ Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès aux services publics (SDAASP) : Diagnostic territorial des besoins des territoires, élaboré en concertation avec des acteurs locaux

⁵ Au sens de la loi EGAlim les produits: Label Rouge, AOP/AOC, IGP, STG, HVE, Ecolabel pêche durable, RUP, Commerce équitable, produits avec mention : « fermier » « produit de la ferme » « produit à la ferme », les produits acquis selon les modalités prenant en compte les coûts imputés aux externalités environnementales liés au cycle de vie du produits (article 2152-10 du code de la commande publique) ou tout autre produits équivalent à ces signes de qualité.

⁶ Les produits issus de l'Agriculture biologique et les produits végétaux étiquetés « en conversion ».

3 Dix structures analysées du point de vue de leur durabilité

3.1 Présentation des outils sélectionnés

Cette partie présente les structures interrogées au regard de leurs raisons d’être, les produits proposés et leur positionnement général dans le système alimentaire. Les outils ont été choisis pour leurs différences de fonctionnements mais œuvrant pour les mêmes finalités : innover dans la répartition de la chaîne de valeurs en accord avec les productions locales et /ou proposer des produits de qualité et les rendre accessible au plus grand nombre.

3.1.1 AT n°1 : Projet des Bocaux Solidaires du Département

C’est un projet multi-acteur initié au MIN en réponse aux conséquences d’augmentation du nombre de personnes ayant recours aux associations pour se nourrir entraînées par la crise sanitaire et économique. Le trésorier de la Banque alimentaire du département indique dans une communication⁷ « les bénéficiaires finaux ont augmenté de 20 % par rapport à 2020 avec des dons de denrées qui stagnent. On doit trouver de nouvelles sources d’approvisionnement ». La transformation de 10 000 bocaux /an de longue conservation (durée de vie de 3 ans) a été rendue possible grâce à la coopération entre le Département, l’Etat, des associations caritatives, les producteurs locaux (2 producteurs du MIN) et des employés en insertion. Cette opération a permis de produire 10 000 bocaux et a été reconduite sur 2 ans (2021 et 2022) avec financement du département. Les produits sont conditionnés dans des bocaux en verre (non consignés) et contiennent des produits végétaux de 2ème gamme qui ont été cuisinés tels que des aubergines, des pommes, du melon, etc. Des ingrédients complémentaires ont pu être sourcés pour compléter ces approvisionnements locaux.

3.1.2 AT n°2 : Compagnons de Maguelone

Les Compagnons de Maguelone est une association à but non lucratif qui accompagne depuis 1969 des personnes en situation de handicap ou éloignées de l’emploi des activités professionnelles adaptées ainsi que des solutions d’hébergement. Implantée sur la côte entre Palavas et Villeneuve les Maguelone, l’association compte désormais 7 structures portant des activités différentes. Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes intéressés à un projet qu’ils portent en ce moment visant la création d’un atelier de transformation multiproduits (fruits, légumes, viandes, poissons) accompagnée par le CTCPA et un architecte. Le MIN a été identifié comme un fournisseur complémentaire potentiel.

3.1.3 AT n°3 : La Cantina

Initiée en 2021 par une diététicienne/cuisinière et une travailleuse en économie sociale et familiale, la Cantina est un restaurant associatif accessible à tous et engagé dans l’anti-gaspillage et le mieux manger. La stratégie anti-gaspillage est mise en avant grâce à un approvisionnement sur des invendus alimentaires et a pour objectif de réussir l’embauche de travailleur en insertion. Face aux manques de locaux vécus comme beaucoup d’associations, la Cantina est soutenue et accompagnée par les collectivités, l’association a débuté son activité grâce à la mutualisation de locaux, en proposant un service traiteur et des ateliers de cuisine de rue et projette de manière concrète une installation au Nord de Montpellier.

⁷ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/montpellier-10-000-bocaux-solidaires-pour-les-plus-demunis-la-banque-alimentaire-fait-le-pari-de-l-economie-circulaire-2360929.html>

3.1.4 AT n°4 : Les Ateliers Rénova

Les Ateliers RENOVA sont une structure juridique (SCIC) créé par la Fédération RENOVA qui s'est constituée dans un but de préservation du patrimoine fruitiers en 1992. La surface de ses ateliers de 400 m² est divisée comme suit : ¼ pour les congélateurs et chambre froide, ¼ pour la transformation de jus et ¼ pour le laboratoire de transformation et le quart de la surface restante pour 1 salle de pause (60m²) et un atelier de transformation de la châtaigne. Les produits transformés sont solides ou liquides. Suite à l'acquisition d'une châtaigneraie de 7 ha dont 2 ha regroupent une grande biodiversité végétale avec plus de 40 espèces de châtaigniers, la structure porte un projet de développement d'un séchoir solaire à châtaignes. La fédération bénéficie d'un réseau de particuliers comme professionnels passionnés par la préservation des savoir-faire ruraux et d'activités complémentaires comme celle de pépinière qui permet de surcroît de former aux bons gestes.

3.1.5 AT n°5 : Les Jardins de la Haute Vallée

La société coopérative agricole (SCA) des Jardins de la Haute Vallée dans l'Aude a vu le jour en 1992 et 6 années plus tard, elle développe collectivement une stratégie de mutualisation d'un atelier de transformation fruits et légumes en phase solide ou liquide. Cette structure est dépeinte comme dynamique et engagée vers l'inclusion de 300 producteurs et se réinvente afin de préserver les intérêts de l'outil pour son territoire lors du renouvellement des générations. Comme les ateliers Rénova, 3 personnes sont salariées au sein des structures : pourtant Rénova c'est 3 contrats temps plein dont 2 aidés et pour le Jardin de la Haute Vallée c'est 3 temps partiels. La surface de 400m² est divisée également entre les espaces de stockage et de transformation. La partie transformation est divisée sur 2 salles : l'une est dédiée à la transformation végétale liquide et comprend une presse pour les pommes (pas pour le raisin) et une doseuse, et l'autre dédiée à la transformation solide avec divers équipements de mises en forme et un autoclave.

3.1.6 AT n°6 : GAEC des Canotiers

Installé en 2018 à la suite d'une année de transmission à Lansargues, le GAEC des Canotiers, composé de 2 associés, produit des fruits bio sur 3 ha et des légumes bio sur 7ha et commercialise presque intégralement sur des marchés de la métropole. 3% des volumes sont commercialisés via le supermarché coopératif La Cagette et la Restauration scolaire. Soucieux de valoriser au mieux leurs productions et comme beaucoup d'autres maraichers, limité en haute saison par un stockage limité, ces producteurs ont expérimenté des outils de transformation à façon ou via la transformation à façon et l'entraide sur le territoire afin de limiter le gaspillage alimentaire. Ces produits transformés sont du coulis de tomate, caviar d'aubergine ou jus de pomme ; ces produits sont également vendus sur les marchés en saison hivernale.

3.1.7 AT n°7 : ATA (Atelier technologique Agroalimentaire) de Florac

Rattaché à l'EPLEFPA de Florac, l'ATA est un outil implanté historiquement depuis 1986 avec un petit atelier de transformation viande de 40m², il est aujourd'hui étendu à une transformation diversifiée et une surface de plus de 600m² avec 5 unités de transformation (salle de découpe de viande, salle de préparation de la viande, végétaux solidaires végétaux liquides, partie lait mais utilisation minoritaire). Avec deux espaces de stockage, 100 m² pour les produits finis, 100 m² pour emballage et pour les produits en attente : 20 m² en chambre froide négative et également une CF positive, pas de stockage important). L'outil se donne une réelle ambition de s'adapter aux besoins des habitants du territoire : professionnels comme particuliers peuvent venir transformer des volumes variables (50 kg à 2 tonnes). Cette structure est caractérisée par une division de ses activités : formation, location de l'atelier aux particuliers et professionnels, réalisent du travail à façon (particuliers comme professionnels) et production interne (commandes fournisseurs).

3.1.8 AT n°8 : Association producteurs d'Occitanie

Groupement de 16 producteurs héraultais créé en 2018 pour répondre à un engouement pour les produits locaux, la structure emploie aujourd'hui 2 ETP. L'association avec objet commercial a pour priorité de veiller à une rémunération juste des producteurs, de leur offrir un service mutualisé de commercialisation et de dynamiser le carreau des producteurs du Marché d'intérêt National de Montpellier tout en veillant à une démarche de développement durable. Les principaux débouchés sont la restauration scolaire et stock uniquement les produits vendus dans 13m2 loués au MIN grâce au financement de la métropole. Les produits commercialisés peuvent être bruts ou transformés (4ème gamme, 56 tonnes). Dans ce cadre l'association sous-traite la transformation via un partenariat commercial basé à Perpignan et est satisfaite de la qualité des 10 à 12 références de produits homogènes.

3.1.9 AT n°9 : François Duhil de Bénazé

Exploitation familiale localisée à Saint Jean de Védas spécialisée dans la production arboricole : pommes, cerises, abricots, pêches, prunes récemment converties en agriculture biologique continue de transformer via son outil individuel des jus de pommes afin de valoriser au mieux ses produits déclassés. L'exploitation propose dans la mise en avant d'activité de glanage (récolte au champ par les consommateurs) et propose son outil de manière non formelle pour aider des producteurs à valoriser leurs produits. L'exploitation commercialise ses productions sur le carreau mais également via une boutique de producteurs située à Saint Clément de Rivière (également lieu de transformation).

3.1.10 AT n°10 : Jardins Mirabeau / AgroEcoPole

Le domaine Mirabeau est à Fabrègues : un espace de 220ha représenté par une ferme bio en polyculture élevage récompensée pour son exemplarité pour la préservation de la biodiversité par le ministère de l'écologie en 2017. De nos jours, 4 activités sont déjà implantées et le projet vise à en accueillir 5. Aujourd'hui nous comptons une activité et chantier en insertion (ACI) de production de vin et huile d'olive (Vigne de Cocagne (installé en 2017), la Ferme Mira'bio qui élève 200 chèvres et 100 brebis et produit fromage et viande (depuis 2020), Les jardins Mirabeau ont une activité de maraîchage et distribution de paniers (depuis 2020) et cette même année un éleveur s'est installé et élève des porcs en plein air et pratique l'apiculture. Cette combinaison de structures n'est formalisée que par le lieu géographique.

3.2 Analyse du point de vue de la durabilité

L'analyse des différentes voies d'arbitrage d'un atelier de transformation territorial agissant pour améliorer la durabilité du système alimentaire selon les 6 dimensions est présentée en annexe F.

3.3 Leviers et voies d'arbitrages des outils de transformation pour renforcer la durabilité des systèmes alimentaires

Cette partie aborde les différentes initiatives mises en place pour renforcer la complémentarité des activités de transformation. Cette section présente plusieurs exemples concrets de collaborations entre acteurs locaux, tels que des producteurs, des transformateurs et des distributeurs, afin de créer des chaînes de valeur plus courtes et/ou plus durables (partie 1.5.4). Ces collaborations peuvent prendre différentes formes, telles que des partenariats commerciaux, des échanges de compétences ou encore des projets de recherche et développement. L'objectif de ces initiatives est de favoriser une production alimentaire plus locale, plus respectueuse de l'environnement et plus équitable pour tous

les acteurs de la chaîne.

Dans un premier temps, nous verrons les leviers mobilisables directement par l'outil puis nous présenterons les impacts (opportunités ou menaces) de l'environnement externe à l'outil matérialisés par les relations formelles ou informelles qui permettent la viabilité de l'outil (commerciaux, financement, ingénierie, formation, gestion des déchets...).

3.3.1 Leviers et voies d'arbitrages internes à l'outil

3.3.1.1 Diversifier les activités

- **Attractivité et stabilité économique**

La diversification des activités d'une organisation peut conférer une complexité supplémentaire dans la gestion mais assure une meilleure résilience des sources de revenus. L'ATA FLORAC organise son activité autour de 4 services : la location de locaux de transformation, de la formation, de l'accompagnement technique et commercialisation en propre.

D'autres outils moins orientés dans la formation développent des boutiques de producteurs et un lien direct au consommateur final. On peut également citer la boutique de producteur à St Clément de Rivière: avec une attractivité pouvant être valorisée et disposant de place. C'est d'ailleurs ici que l'Association Producteurs d'Occitanie projetait l'implantation de sa boutique mais les infrastructures n'étaient pas aux normes réglementaires. Par ailleurs, les différentes structures de l'Agroécopole de Fabrègues conduisent des travaux sur le site prévoyant notamment l'implantation d'une boutique.

- **S'adapter à la Saisonnalité**

Dans les régions du monde caractérisées par des saisons bien définies, comme c'est le cas en Europe, les principales récoltes agricoles connaissent des variations tout au long de l'année. Étant donné que la plupart des produits agricoles bruts ont une durée de conservation limitée, il devient essentiel de développer la capacité des infrastructures permettant le stockage en haute saison et les techniques de conservation associées pour garantir un approvisionnement alimentaire diversifié tout au long de l'année et réduire les pertes. L'ESAT des Compagnons de Maguelone exprime sur son site une volonté de valoriser au mieux ses productions en projetant d'investir dans un outil de transformation et donc de réduire les pertes en matières premières.

- **Diversifier les débouchés**

Les marchés de plein vent ou les halles offrent une opportunité de relation directe avec les consommateurs, facilitant ainsi la présentation de la qualité des produits. Pour l'ATA de Florac, qui dépend en grande partie des départements voisins pour ses approvisionnements, certaines productions telles que la framboise et la myrtille, qui ne sont pas disponibles localement mais revêtent pourtant un intérêt pédagogique irremplaçable. La diversification des débouchés de cet atelier polyvalent sur le marché communal a été une réussite, permettant de promouvoir les produits et de sensibiliser à la proximité d'une boutique affiliée à l'office de tourisme des Cévennes. Pour l'avenir, l'atelier envisage d'améliorer sa visibilité en mettant en place un panneau d'identification permanente pour les touristes, favorisant ainsi la connaissance des marchés saisonniers locaux. La restauration scolaire à Montpellier, gérée conjointement par la Ville et la Métropole, produira 16 000 repas par jour d'ici 2026 au sein de nouvelles installations situées à la Cité de l'Alimentation. Une coordination efficace entre les différents niveaux de gouvernement local (Ville, Département, Région) dans le cadre des marchés publics peut favoriser l'intégration des produits locaux. Le rapport de la Banque des Territoires en 2021 recommande la division des contrats en plusieurs lots comme une approche permettant aux collectivités de favoriser l'approvisionnement local. La mutualisation des compétences nécessaires à la rédaction de ces marchés publics peut être réalisée grâce à des contrats de réciprocité

et à l'utilisation d'outils numériques tels qu'Agrilocal. Ces marchés et la restauration collective constituent des leviers pour susciter des changements cognitifs et donc rapprocher de notre alimentation. Par exemple, la planification des jours de présence des enfants à la cantine scolaire prévoyant le choix des menus permet une réduction des pertes.

3.3.1.2 Entretien de bonnes relations avec l'environnement économique

○ Répartition de la valeur entre acteurs

En entretenant de bonnes relations avec son écosystème économique, c'est à dire l'ensemble de relations monétarisées entrantes ou sortantes, cela permet à l'outil de maintenir son activité cela passe par les relations que l'outil a avec ses fournisseurs de matières premières, ses clients mais également toutes les relations partenariales entretenues avec les prestataires. Sur le plan économique, les enjeux se concentrent sur la transparence entre les acteurs afin de garantir des relations partenariales de qualité et une rémunération équitable pour les producteurs.

Les Compagnons de Maguelone, qui gèrent la production et envisagent la création d'une conserverie individuelle ont souligné qu'il existe des transformations plus rentables que d'autres. Suite à des discussions avec le CTCPA, ils ont mentionné la confiture et les produits artisanaux en conservation à base de viande comme plus facilement rentable. Pour compléter cette idée en ajoutant la dimension de préservation de la qualité sanitaire dans le temps des aliments, nous pouvons nous appuyer sur un graphique basé sur des résultats d'une étude (Collin, 2020) qui classe les différents types de transformations en fonction de leur complexité à la transformation et de leur coût global. Ce graphique est présenté en annexe G. Les principaux facteurs physico-chimiques de la matrice alimentaire influençant la durée de vie d'un produit sont la température, le pH et le pourcentage d'eau libre (sel, sucre) sont pris en compte comme des méthodes de conservation. Certaines activités, telles que la préparation alimentaire et le conditionnement de produits agricoles destinés à la conservation à température ambiante ou dirigée, ont été exclues de cette figure. Les procédés de confisage (comme la confiture), de pasteurisation (comme le jus) et de fermentation (comme les légumes lactofermentés) apparaissent comme des options relativement peu coûteuses et faciles à maîtriser (Collin, 2020).

○ Interconnaissance : trajectoires historiques et inclusion de nouveaux acteurs

Malgré le manque de rentabilité de l'activité de l'ouverture des ateliers aux particuliers, l'ATA de Florac, grâce à son ancrage historique sur le territoire, transforme le cynorhodon en confiture pour les particuliers. Selon le directeur de l'Atelier, la motivation principale derrière cette transformation, bien que peu rentable en raison de la phase fastidieuse de tri et de nettoyage, est le sens des responsabilités envers la revitalisation de la vie locale. L'atelier ouvre ses portes à un large public, et comprend 70 apportants, qu'ils soient professionnels ou particuliers. De plus, il contribue à la valorisation d'une ressource alimentaire locale et spontanée. L'historique de développement de l'atelier sur son territoire, associé à son statut d'utilité publique, a permis d'amortir les investissements et de maintenir en fonctionnement ses équipements, lui offrant ainsi une capacité de transformation diversifiée capable de répondre à des volumes variables.

Dans le cadre du projet Terrasol, ce partage d'expérience nous rappelle que le développement d'une activité existante déjà, et disposée à participer au projet, peut s'avérer plus rapidement opérationnelle une fois l'accord sur le projet obtenu. Cependant, il faut être attentif à l'inclusion des nouveaux acteurs et à la mise en place d'une gouvernance partagée.

- Solidarité comme relations d'interdépendance entre acteurs

Le Partage des risques est une notion revenue dans les interviews sans pour autant qu'elle soit directement citée lors des 10 entretiens structures. Lors d'un voyage d'étude ayant permis la rencontre des salariés du réseau GRAP (SCIC et CAE) et de la Ferme au Quartier (SCIC) localisée à Lyon et Saint Etienne respectivement. Le service logistique Coolivri (GRAP) permet la mutualisation du transport aval et semble très adapté pour des produits à haute valeur ajoutée avec des durées de conservation plus longue. Un autre exemple de prise en main de cette question de la mutualisation logistique amont (depuis les exploitations agricoles) peut être la SCIC Les Fermes Partagées (Lyon). Elle propose un accompagnement et des services aux producteurs individuels ou en collectif. Le collectif GRAP (jouant un rôle de mise en réseau), met en avant les avantages du statut CESA en terme de partage des risques pour les porteurs de projet. Cette affirmation est d'autant plus vraie lorsque l'entrepreneur souhaite développer une deuxième activité ou souhaite débiter de manière progressive. Pour les entrepreneurs associés, l'intégration dans un collectif permet de s'appuyer sur un réseau de confiance entre acteurs d'un même territoire et de bénéficier de partage d'expérience ainsi que d'outils mutualisés. Grâce à la capitalisation d'expérience et la transparence des échanges, le collectif GRAP continue d'affiner la compréhension des besoins et contexte spécifique du territoire.

3.3.1.3 Optimiser le process et influencer la valeur perçue

- Coût de production

- *La qualité de la matière première*

Un choix réalisé sur la direction que devait prendre cet « outil de transformation paysan et solidaire » a été défini en amont du stage, l'atelier ne doit pas être dépendant de financements publics et doit donc s'autofinancer. Dans ce cadre, le business plan doit permettre de transformer à l'année des produits et pas seulement des produits déclassés comme envisagés par le projet des bocaux solidaires car les volumes fluctuants ne permettent pas de rendre viable l'activité de transformation par elle-même. Le rendement de production caractérise la valorisation des produits transformés : la planification collective peut être un atout afin de planter des variétés ayant les rendements les plus intéressants et les qualités organoleptiques attendues. Par ailleurs, la teneur en eau est un facteur physico-chimique permettant d'appréhender partiellement la question du rendement de production. Pour une productrice souhaitant valoriser ses productions de tomates et d'aubergines, elle souligne l'importance de la teneur en eau dans les rendements en produits transformés. La tomate et la sauce en sont un parfait exemple. Cette production permet de diversifier l'offre en hiver sur les marchés mais demande un apport de trésorerie conséquent ainsi que des productions adaptées à la transformation (planification).

L'appréciation du rendement de production est également soulevée par des acteurs tels que La Cantina (cantine anti-gaspi et solidaire) qui récupère des invendus auprès de différents acteurs et qui donne le repère suivant : 1 kg de matières premières récupérées représente 1 repas. De bonnes conditions de conservation et la réduction du délai de latence entre la récolte et la transformation peuvent permettre de réduire ces pertes mais c'est bien dans la complémentarité des activités du système alimentaire que des acteurs peuvent répondre à des besoins non satisfaits et créer de la valeur ajoutée sur le territoire.

- *La valeur perçue*

En ce qui concerne la transformation artisanale, elle est plus attractive sur le plan économique, notamment en terme de rémunération, lorsque les produits sont destinés à être offerts, tels que les tartinades. Cependant, cette attractivité diminue lorsque les produits s'éloignent de leur fonction

alimentaire de base, comme c'est le cas pour les produits transformés en ingrédients (transformation secondaire). Une réflexion du CIVAM bio montre qu'il est plus rentable de produire des produits secs par rapport à des produits hydratés. Les signes de qualité et les demandes de la restauration collective, tels que le label HVE n'est pas encore très demandé car les spécifications du cahier des charges est proche des produits conventionnels, contrairement aux produits biologiques. Il est essentiel de répondre aux besoins non satisfaits exprimés par les associations solidaires, sans perturber les filières d'aide alimentaire existantes, et de développer des solutions pour un marché plus large. Selon des recherches bibliographiques, les associations de lutte contre la précarité alimentaire ont besoin de produits frais de qualité, rencontrent des difficultés d'approvisionnement en produits d'origine animale en quantité suffisante, et accordent une grande importance à la qualité des produits (Bardot, *et al.*, 2023). Ces constats illustrent qu'une complémentarité existe entre les transformations artisanales et la transformation industrielle dans le cadre où elle permettent de proposer des produits plus diversifiés. Toutefois il semble important de protéger les productions artisanales orientées vers la mixité des débouchés pour combler les économies d'échelle qu'elles ne peuvent réaliser via un outil transformant ponctuellement.

Lors de la conversion d'un verger en AB, l'exploitant souligne l'augmentation des volumes de pommes transformées ce qui est causé par une augmentation des produits déclassés et donc des produits transformés. Avec l'activité de transformation historique « on a toujours fait du jus », l'exploitation a juste fait évoluer son organisation pour s'adapter à ce changement pour répondre à un besoin économique (installation) et a eu un co-bénéfice sur la réduction des pertes.

Pour les maraîchers, des difficultés des producteurs en AB ont été mentionnées : obligés de déclasser des productions bio en produits conventionnels faute de débouchés. Pour compléter cette situation, Interbio Occitanie a produit une étude sur les arrêts de certifications en Agriculture biologique (Cazal, 2023). Les cahiers des charges des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique imposent différentes exigences comme l'utilisation de produits de nettoyage compatibles. Pour plus de détails sur les exigences de la réglementation, InterBio Occitanie propose également différentes fiches portant sur les thématiques règlementaires spécifiques à la transformation et à la distribution de ces produits certifiés.

La certification tierce partie présente des avantages dans les relations commerciales indirectes. Les systèmes de référencement des fournisseurs des GMS sont plus ou moins restrictifs et sont basés sur les référentiels BRC et IFS Food. La certification consiste à l'évaluation des activités selon des spécifications définies. Ces critères sont définis précisément et doivent se baser sur une évaluation des risques spécifiques à l'activité. Toutefois la certification tierce partie présente un coût fixe (coût de la certification) pouvant freiner les entreprises aux modèles économiques fragiles. Ces audits sont également le moyen de formaliser les procédures et les activités de l'entreprise et ainsi garantir la transparence sur la maîtrise des processus par l'entreprise. D'autres systèmes d'assurance qualité existent : les SPG (Systèmes participatifs de garantie) qui sont des systèmes d'assurance qualité ancrés localement, adaptant leurs critères et moins coûteux mais n'ont pas été cités lors des entretiens. La mutualisation de ressources humaines pour développer ses aspects peut s'avérer pertinent dans le cadre du projet.

- **Choix des équipements: auto-construction**

Pour l'atelier jus en individuel, la seconde presse à paquet acquise et fabriquée par un artisan (500 euros) a permis la réduction des investissements ainsi que la maîtrise complète de l'équipement. Sans

le mentionner cette émancipation, rappelle le positionnement de l'association L'Atelier Paysan qui promeut l'émancipation des activités agricoles par la prise de contrôle sur la maîtrise de leurs équipements et des relations avec les prestataires techniques.

L'investissement en équipements permet de réduire les coûts sur la main d'œuvre et diminue donc la variabilité des transformations. Toutefois cela reste des coûts très importants. Il existe donc, une voie d'arbitrage entre la surface occupée au sol et la proportion de la main d'œuvre dans les charges fixes.

- **Part de l'emballages sur le coût de production**

Les ateliers sont inscrits dans un écosystème d'acteurs proposant des biens ou des services essentiels à leurs activités. La SCOP OC'Consigne implantée à Lattes et autres entreprises fournisseurs d'emballage (Pandobac) agissant dans la même activité en proposant des solutions de conditionnement réduisant les impacts environnementaux. Mentionnée par la Région et le Département comme un axe de développement à investir, on remarque différents projets similaires qui se développent sur le territoire français. Le Réseau Consigne a pour mission de développer le réemploi des emballages et de développer les réseaux régionaux.

Les activités de ces entreprises se diversifient avec des actions de sensibilisation des consommateurs et de mobilisation des professionnels (vignerons, brasseurs, producteurs de jus de fruits...) permettant de lever le voile sur des réalités techniques en proposant des emballages et étiquettes à colle hydrosoluble (condition nécessaire à l'efficacité environnementale de la démarche de réemploi pour les produits en verre). La filière de réemploi Oc'consigne vise la réutilisation de bouteilles en verre dans un bassin local. La zone d'action de la SCOP Oc'Consigne s'étend sur 150 km autour de Montpellier. Aujourd'hui cela représente un réseau de 72 acteurs (producteurs ou point de collecte) référencés. Les enjeux de la *reverse logistique* sont grands pour construire des modes de consommations et productions compatibles avec les ressources planétaires. L'entreprise développe avec ses partenaires et les distributeurs des solutions adaptés à leurs besoins : collectes volontaires ou avec consignes et prestation de service de lavage avec revente des emballages. Cela représente des défis sur les dimensions cognitives (résultats du taux de consigne consommateur), économiques (les coûts du réemploi : nettoyage, transport) et écologiques (changement de mode de consommation, rapport à l'alimentation et aux déchets).

- ***Energie : autoclave vs fermentation / séchoir solaire***

La Fédération RENOVA et ses ateliers fondées sous le statut SCIC développe une stratégie d'accompagnement de la filière châtaigne. Publiquement, ils mettent en avant la volonté d'accompagner à l'essaimage de séchoirs à châtaigne solaires un peu partout sur le territoire (séchoir solidaire type Sécadou) les rendant disponibles à une grande diversité d'acteurs. Par ailleurs, nous pouvons citer les dépendances énergétiques imputées au type de transformation choisie : la stérilisation ou la surgélation sont des transformations ayant des besoins élevés en énergie tandis que des transformations telles que la fermentation ou le confisage amènent des produits pouvant être conservés à température ambiante.

- **Le plan de production et la rentabilité sur l'année.**

Face à la saturation des ateliers en haute saison associée à un stockage individuel limité, des producteurs relèvent des limites dans leurs stratégies de valorisation de leurs productions et de réduction des pertes : En haute saison, la taille de la chambre froide est citée comme un facteur limitant la transformation pour une productrice commercialisant en direct sur les marchés de la métropole. Certains producteurs sont à la recherche d'outils de transformation pour valoriser légumes

et fruits en conserves ou jus et relèvent que certaines des demandes effectuées sont restées sans réponse malgré un volume minimum atteint et mentionnent parfois un coût trop élevé.

La commercialisation en direct sur marché est soumise à des pressions en été : impact du tourisme et des vacances, la fréquentation des marchés change ce qui n'est pas compatible avec la haute périssabilité des légumes d'été. La transformation apparaît comme un moyen sûr de valoriser au mieux en réduisant les pertes grâce à la conservation. Les produits transformés cités sont pour les légumes la riste/caviar d'aubergine et le coulis / sauce tomate et pour les fruits la confiture et le jus. Toutefois, les producteurs soulèvent des difficultés dans la mise en place de ces pratiques pour des maraîchers transformant ponctuellement : « La transformation, ça fait sortir beaucoup de trésorerie ». Elles permettent d'élargir leur offre en hiver via les produits transformés : « quand les produits que l'on propose sont moins diversifiés ». L'outil est donc soumis à des pressions économiques le contraignant à fixer des critères d'accès à l'outil (couvrir les charges de main d'œuvre, d'énergie, les amortissements...). « les volumes minimums ne sont pas toujours atteignables ». Le risque ici est d'avoir un dialogue impossible entre producteurs et les outils de transformation.

L'accès physique à l'outil (« loin », « St Clément-Saint Jean de Védas, c'est long »...). Lorsque l'on cible les producteurs, il faut comprendre leurs pratiques actuelles et leurs attentes pour pouvoir proposer un fonctionnement adapté à leurs activités économiques. Pour rester attractif pour les producteurs un outil de transformation se doit de définir une stratégie en arbitrant entre l'internalisation du transport amont ou l'implantation dans le bassin de productions agricoles.

- **Marketing ; suivi de la satisfaction clients et suivi des variations de la demande**

La gestion des calendriers de productions est donc comme nous venons de le voir une question à traiter avec l'amont agricole mais également à l'aval de l'outil : la planification via des calendriers prévisionnels est marquante sur un débouché majeur : la restauration scolaire. Ce débouché représente des volumes importants mais par la nature même du service, les vacances scolaires entraînent un ralentissement voir un arrêt des commandes durant plusieurs semaines réduisant ainsi la demande à un moment où les productions estivales sont abondantes. De la même manière, c'est une variation de 120 paniers solidaires habituellement distribués au Secours Catholique, que doit amortir sur le mois d'août due à la fermeture de l'association d'aide alimentaire avec lesquels ils sont partenaires.

Au niveau des relations partenariales, l'association Producteurs d'Occitanie soulève l'importance en tant que transformateur proposant de la prestation de services de maîtriser parfaitement le processus de transformation et remarque certaines difficultés pouvant être rencontrées dans les légumeries : mélange, oxydation... « Je suis client, je sous traite la transformation, si je ne suis pas satisfait je ne reviens plus. »

La satisfaction des relations partenariales de l'outil quelles soit avec les fournisseurs ou les clients demande d'être attentif aux respects des bonnes pratiques permettant de garantir sécurité sanitaire et traçabilité, aux respects des cahiers des charges et aux modalités de livraison.

A noter que les cahiers des charges moins stricts peuvent permettre de réduire les déclassements mais nécessitent de l'échange et transparence entre acteurs pour comprendre les raisons de ces variations. Certains processus sont sensibles à des non-conformités: délais de transformation (Oxydation créant des altérations visibles sur le produit), respect de l'étiquetage (composition des mélanges, etc.).

La maîtrise industrielle d'une transformation peut s'avérer complexe car dans l'exemple de l'oxydation certains produits (comme la pomme de terre et la carotte) sont transformés selon les mêmes étapes mais réagissent différemment à l'oxydation.

3.3.1.4 Qualité de vie au travail et culture d'entreprise

Des développements des espaces de vie sont aussi pris en compte par les structures notamment en lien avec l'évolution de la réglementation pour les producteurs de biodéchets. En effet, la loi AGEC prévoit au 1^{er} janvier 2024, une obligation de les trier. Un exemple serait l'association des Compagnons de Maguelone qui étudie la mise en place de composteurs pour avoir une cohérence dans l'activité de production agricole en agriculture biologique. On remarque la même dynamique, pour l'ESAT l'Envol implantée à Castelnau le Lez qui met en avant cette anticipation de la réglementation sur ses réseaux sociaux. Un aspect qui est abordé au travers de la répartition de la charge salariale s'accompagne d'un engagement du personnel dans la motivation à mener à bien leurs missions. Les modèles économiques des outils de transformation alimentaires sont sensibles, ce qui limite les politiques de rémunération internes. Renforçant cette difficulté, les conditions de travail de l'agroalimentaire peuvent être difficiles et les politiques sociales et de rémunération des employés peuvent contrer un turnover trop important en animant un dispositif d'écoute et d'amélioration continue de la vie d'entreprise. L'engagement bénévole comme raison d'être et la recherche de financement pour salarier les forces vives des initiatives sont deux positionnements stratégiques observés au sein des associations de la distribution. Certaines placent le bénévolat comme une valeur de fonctionnement et ne souhaitent pas salarier leurs bénévoles (engagement personnel) tandis que pour d'autres cet enjeu est important et conditionne la pérennité de leurs activités, cela constitue donc une voie d'arbitrage.

3.3.2 Opportunités et menaces du macroenvironnement de l'outil

3.3.2.1 Capacité de se former et renouveler les formations

L'objectif ici sera d'assurer la sécurité et la conformité des produits, de renforcer la capacité d'innovation technique des porteurs de projets via des parcours de formation. Maîtriser les activités d'un outil de transformation demande des compétences spécifiques et variées. Ces connaissances peuvent être acquises lors de formations comme le proposent différents acteurs sur le territoire: ATA de Florac (formation sécurité alimentaire mais également accompagnement technique de porteurs de projets), le CTCPA avec l'antenne d'Avignon, etc. Le projet multi-acteurs des bocaliers solidaires s'est appuyé sur l'accompagnement technique par la Conserverie de Metz et les Chambres d'Agriculture, et les réseaux CIVAM proposent également des formations diverses et spécifiques aux producteurs.

Dans la continuité de faire monter en compétences les acteurs, des relations avec les incubateurs et autres structures permettent un partage des risques en début d'activité et le développement avec l'appui de la recherche des innovations techniques. Par ailleurs, la mise en place d'un système qualité peut impacter fortement les coûts d'une activité mais les coûts de la "non-qualité" peuvent être très impactants (refus de livraison, non-conformité produits, etc.). La responsabilité juridique de mettre en place un plan de maîtrise sanitaire adapté aux risques impose à tous transformateurs, la responsabilité de mettre sur le marché des produits sûrs. La mise en place d'une échantillothèque nécessite une relation avec un laboratoire d'analyse microbiologique (ou des formations adaptées) permettant la libération des produits en lien avec le niveau de risques. Pour les outils réalisant de la location de locaux, certains ateliers obligent le support technique (accompagnateurs), d'autres ambitionnent une montée en compétences progressive aboutissant parfois à une autonomie des transformateurs. Il y a donc un enjeu à établir une procédure de libération des produits adaptée permettant de prévenir de tout risque sanitaire mais également de permettre la formation des acteurs et leur montée en

compétence. Nos entretiens nous ont également permis d'illustrer l'intérêt des ateliers relais pour permettre aux acteurs voulant diversifier leurs activités de pouvoir se tester en conditions réelles. Enfin, se former permet de connaître les innovations techniques pouvant amener des surplus de durabilité à l'activité de transformation (équipement économe en énergie, auto-construit...) mais également de faire progresser ces investissements avec le lancement d'une nouvelle activité. La première étape de liens avec les ateliers permet de fidéliser la clientèle et dans un deuxième temps d'investir dans les équipements nécessaires.

3.3.2.2 Changer les pratiques de consommation vers des pratiques plus durables : les labels quand le lien direct n'est pas possible

La clé de succès de ces transitions des modes de consommation doit être travaillée au quotidien au plus proche des consommateurs soit via un contact direct avec le producteur soit grâce à des modes de communication clair permettant d'informer le consommateur sur les enjeux actuels et futurs des systèmes alimentaires. Les actions de sensibilisation sont diverses mais peuvent être résumées en trois grands axes de changements :

- la réduction des emballages plastiques, réemploi du verre (attention particulière aux substances utilisées pour l'étiquetage) et développement du zéro déchet.
- réduction de la consommation de viande et poisson (menu végétarien, éducation culinaire et accompagnement des personnes dans la gestion du budget alimentaire)
- développer des consommations en adéquations avec la biodiversité . Nous pouvons citer ici les démarches Slow Food et les annexes ciblant les critères de choix permettant de soutenir les pratiques vertueuses concernant la pêche (Gascuel,2023).

Le soutien à la filière bio revêt une importance capitale dans le contexte actuel, motivée par deux raisons. Il est nécessaire pour se conformer à la réglementation énoncée dans la loi EGalim, qui impose un quota de 20% de produits issus de l'agriculture biologique (AB) ou d'équivalents, s'alignant ainsi avec les ambitions politiques de TerrAsol. Le label BIO, bien qu'il ne prenne pas en compte des critères sociaux spécifiques, se distingue par des normes plus strictes, garantissant l'absence d'utilisation d'engrais chimiques, ce qui renforce son engagement en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, tout en contribuant au renouvellement de la fertilité des sols, notamment face au problème de la saturation des milieux.

En outre, la deuxième raison pour soutenir la filière bio est de répondre aux des producteurs qui sont confrontés aux fluctuations de la demande. Le contexte actuel, marqué par des crises sanitaires et environnementales, a engendré un ralentissement de la croissance du secteur bio. « Un sentiment de doute s'installe au sein de certaines exploitations BIO » note InterBio (Cazal, 2023), ce contexte conduit à une accélération du nombre de déconversions s'élevant à 36%, 30% ont un arrêt total de l'activité et 20% changent d'organisation administrative (dossier exploitant, changement organisme certificateurs...) (14 % n'ont pas communiqué leurs raisons de déconversions).

L'analyse de l'évolution des déconversions entre 2018 et 2022 révèle une augmentation significative dans toutes les filières, en particulier dans les grandes cultures, la viticulture, l'arboriculture et l'élevage bovin. La filière maraîchage est particulièrement touchée depuis 2018. Les problèmes soulevés par les exploitants couvrent un éventail de domaines, notamment des défis économiques, techniques, liés à la gestion du temps de travail, à l'administration, et aux relations avec les organismes certificateurs.

Les leviers d'action susceptibles d'apporter un soutien aux acteurs de la filière bio, comme évoqués par Cazal (2023), incluent des mesures telles que des aides financières, un accompagnement technique, et à plus long terme, une meilleure structuration des filières , visant à accroître leur valorisation grâce à des initiatives de communication.

4 Préconisations pour développer la complémentarité des activités de transformation

Les relations entre différentes les différentes dimensions ont été présentées dans la partie 3 ne peuvent être considérés comme exhaustives. Les acteurs économiques et du terrain sont les plus à même d'exposer clairement les voies d'arbitrage entre les différentes dimensions. Riche de ces apprentissages du terrain, dans cette partie nous présentons avec une prise de recul les informations importantes qui ont été présentées dans ce mémoire et regroupe les pistes pour faciliter la reconnexion avec les territoires nourriciers.

4.1 Identification des acteurs et accompagnement pour renforcer les synergies et l'interconnexion

4.1.1 L'approche spatiale : transparence et compréhension des chaînes d'approvisionnement d'un territoire

Au cours de cette étude, de multiples initiatives de cartographies ont été relevées. Un élément de surprise réside dans la diversité des acteurs portant ces initiatives (interprofession, la recherche avec les projets d'Observatoire mais également les acteurs économiques individuels grâce à leur connaissance du territoire). Nous pouvons exposer 3 exemples pour illustrer cette diversité des acteurs. L'interprofession Passion Céréales identifie les différents acteurs de la filière à l'échelle nationale (Intercéréales, 2023). La DRAAF réalise également des cartographies par filière spécifiquement à l'échelle régionale. L'observatoire ObSat (INRAe) met en place une démarche participative d'identification des légumeries et les abattoirs. Cependant, il est à noter que les ateliers relais sont de bons interlocuteurs pour signaler une saturation de l'accès à un équipement. Par exemple, ont été cités : les outils nécessaires pour l'épluchage de châtaignes entières en raison de contraintes techniques et de sécurités fortes liées à ce processus de transformation (échauffement). Des difficultés similaires ont également été rencontrées : sur la même filière par la Fédération Rénova et relative à l'amélioration de la conservation des produits via l'intérêt soulevé au sein du MIN de Montpellier pour un outil de surgélation permettant de fluidifier les productions.

Il est essentiel de souligner la nécessité d'harmoniser ces informations afin de faciliter la création de synergie entre acteurs n'ayant pas forcément les ressources pour chercher des points de convergence sur les besoins. Cette harmonisation vise à établir une cohérence et une uniformité dans les données recueillies, ce qui favorisera la comparabilité et l'analyse des dynamiques commerciales territoriales. Ce point revêt une importance cruciale pour une meilleure compréhension des enjeux commerciaux locaux et la mobilisation de ces connaissances pour l'ensemble des acteurs. Toutefois, l'aspect collaboratif de ses cartographies reste difficile et il semble que deux clés de succès se démarquent pour réussir de tel projet : le levier de la connaissance par un large réseau d'acteur représentatif d'une échelle de reterritorialisation pertinente et celui du partage des rôles pour pérenniser ses contributions.

4.1.2 Interconnexions : se rencontrer pour trouver des synergies au sein du territoire

Il nous a semblé important de mettre en lumière plusieurs aspects clés liés à la collaboration entre les acteurs du système alimentaire local. Partant du constat que beaucoup de structures sont en manque de main d'œuvre, un soutien technique et de mise en réseaux ne peuvent être assurés par les acteurs économiques eux-mêmes, il y a donc un enjeu à ce que les pouvoirs publics développent des événements permettant de permettre la rencontre entre acteurs, indépendamment de leur fonction.

- **Mutualisation des frais fixes de gestion**

Au cours des entretiens, des acteurs ont exprimé le besoin de mettre en réseau les outils de transformation afin de faciliter l'échange d'expériences et de faire valoriser les valeurs défendues par ces ateliers, tout en abordant des questions telles que les coûts des fonctions de soutien majoritairement avec une approche basée sur le manque de temps. La coopération d'un outil en collectif est également entravée par le manque de ressources humaines pour le développement de la marque collective. Dans le cadre d'associations œuvrant pour la mutualisation de certains frais, c'est le développement de connexions avec de nouveaux producteurs qui semble être la variable d'ajustement à un déficit en ressources humaines.

La gestion de la gouvernance en conseil d'administration est compliquée par le suivi des adhésions dans le temps. Face à ce manque de main d'œuvre, il est nécessaire de maintenir la liste à jour des membres actifs afin d'atteindre le quorum en conseil d'administration et donc s'exposer à des difficultés dans les prises de décisions. En effet, le quorum désigne le seuil minimal de participants présents lors d'un vote requis pour qu'une délibération puisse être validée lors d'une assemblée générale. Sur ces aspects, des solutions tels que Odoo et Socleo présente l'avantage d'être des solutions modulables et donc adaptable aux différents besoins des membres d'un collectif notamment dans la coordination des chaînes d'approvisionnements et de commercialisation des outils.

Sur un autre sujet de mutualisation de frais, de nombreux acteurs de la transformation envisagent la création de points de vente aux consommateurs locaux (en direct ou avec des commerçant locaux). Certains d'entre eux rencontrent des problèmes de visibilité dans le paysage. Comment rendre visible, ces lieux de rencontre peu coûteux ? Des acteurs publics et acteurs économiques ont soulevés la pertinence de faire apparaître de manière durable des informations sur la voie publique pour « rendre visible » ces lieux d'échanges.

4.2 Mutualisation & professionnalisation via des outils de gestion

4.2.1 Le juste coût de la transformation et la valeur perçue

Il est envisageable de mettre en place des méthodes de conservation qui permettent d'analyser les différents types de transformations en fonction de leur complexité de réalisation/ utilité et de leur coût. Ces données pourraient être partagées avec le comité citoyen (composé de consommateurs dont une partie vit une situation de précarité) et les épiceries sociales et solidaires (impliquées dans la distribution). Elles serviraient à répondre à des questions cruciales, telles que : Avez-vous rencontré des difficultés pour trouver un produit en fonction des réseaux d'approvisionnement que vous fréquentez, et le cas correspondant, lesquels ? Et que faites-vous face à ces pénuries, notamment en termes de substitution, d'attente ou de changement de produit ? Enfin, comment définiriez-vous une alimentation de qualité ?

L'idée de mutualisation est essentielle, car les petits outils territoriaux sont confrontés à des défis considérables. Comme nous l'avons souligné dans l'introduction, la concurrence entre ces "outils paysans", disponibles pour les acteurs locaux, et les grandes agro-industries est palpable sur les marchés. Lorsque l'on examine les stratégies de communication et de marketing, y compris les budgets internes consacrés au renforcement de la notoriété des produits ou des marques, les grandes entreprises sont en mesure d'affirmer leur position dominante : En fonction du type de produits, la publicité de ces puissances industrielles peut représenter entre 5 et 15 % du prix de vente final du

produit. Au cours de nos entretiens, il est devenu évident que ces petits outils territoriaux rencontrent des difficultés non seulement à établir des liens (comme mentionné dans la section 4.1)(Les Greniers d'Abondance, 2022), mais aussi pour tirer parti de systèmes mutualisés de promotion des productions locales.

4.2.2 S'adapter à la saisonnalité

Il semble intéressant de regarder du côté des dynamiques des restaurateurs, des épiceries solidaires, les AMAP et les grossistes afin d'avoir une idée plus claire sur les variations dans les approvisionnements à la saison estivale et donc sur de potentielles complémentarités.

1) Sonder leurs approvisionnements actuels : leurs attentes (qualité, logistique) et leurs envies d'évolution 2) Leurs présenter le projet d'outil de transformation paysan et solidaire : des produits transformés leurs semblent-ils manquants ? 3) Leurs visions de la restauration solidaire et leurs positionnements commercial.

Dans cette démarche, il semble pertinent d'inclure les porteurs de projet de Toomaï qui ont proposé d'expérimenter des liens avec les restaurateurs au travers d'un événement de communication sur les réseaux portant les enjeux de la transition alimentaire « Cuisine moi demain ». Les objectifs visent une alimentation moins transformée, plus végétale et plus locale. Le MIN met également en avant ses transformateurs au travers de son showroom le 6 octobre prochain. Ces projets et les rencontres engendrées peuvent-elles permettent de faire émerger des pistes de solutions inclusives permettant de répondre à des besoins communs?

4.3 Optimisation et professionnalisation logistique amont / aval

4.3.1 Approvisionnement et ressources de l'outil

Les ateliers de transformation devaient avoir une variété de compétences, comme le *sourcing* des matières premières, la planification, la gestion de la qualité, la conformité sanitaire et la commercialisation. Pour garantir leur efficacité et réduire les coûts, il est essentiel de s'appuyer sur des acteurs diversifiés. L'adaptabilité aux variations de la demande est également cruciale, notamment en été lorsque la demande de transformations maraîchères est plus élevée. La mutualisation des ressources devient essentielle, notamment pour les structures œuvrant dans les solidarités alimentaires confrontées aux défis socio-économiques.

Pour garantir la viabilité économique de ces outils, il est nécessaire de collecter des données quantitatives sur l'ensemble de l'approvisionnement de la Métropole. Plusieurs approches peuvent être envisagées, notamment la recherche de transformations complémentaires, la contractualisation, la planification en partenariats, ou la diversification de l'offre avec des produits à forte valeur ajoutée. De plus, la mutualisation d'un espace de stockage interne peut contribuer à répartir plus efficacement les transformations en période de forte demande.

En ce qui concerne la création d'un réseau de transformateurs partageant les valeurs de TerrAsol, cela peut rapprocher leurs activités de recherche, développer des relations avec les bassins de consommation et dynamiser le territoire nourricier. Pour concevoir une gouvernance attractive pour les producteurs, différentes pistes de réflexion sont proposées en annexe I, ainsi qu'un jeu d'animation collectif, CARTalyseur, qui pourrait soulever des questions pertinentes pour le projet.

4.3.2 Réseau et massification dans un contexte urbain

Les pôles de compétitivité, tels que le MIN, ont l'avantage de bien connaître les acteurs et leur historique d'implantation, regroupant ainsi une diversité d'entreprises. La mutualisation des demandes de transport au sein de groupes d'acteurs géographiquement cohérents peut réduire les coûts de transport. C'est la démarche recherchée par l'Association Producteurs d'Occitanie en offrant aux producteurs des débouchés dans la restauration collective. Le transport alimentaire a des impacts multiples, et le soutien des plans de transport par des organismes techniques ou de recherche couvrant plusieurs domaines d'expertise est précieux pour les acteurs confrontés à des difficultés économiques, qu'il s'agisse de la géographie, de la santé, de l'économie ou du social.

Cependant, il existe un manque de ressources et d'équipements adaptés pour assurer le transport des matières premières, comme l'a exprimé la Cantina, cantine Solidaire et Anti-Gaspillage. Il en va de même pour les associations subventionnées par la Métropole, qui ont fait part de leur besoin en matière de camion mutualisé et d'une place de stationnement sécurisée. En outre, pour répondre aux besoins des associations qui souhaitent proposer des produits de qualité tout en étant fortement dépendantes des dons, la mutualisation des commandes est une stratégie soutenue par le CIVAM BIO 34, en collaboration avec des acteurs des solidarités alimentaires, dont La Cantina fait partie. Une expérimentation en ce sens est prévue en septembre 2023 pour un produit difficilement disponible localement, les pommes de terre. Lors de ces discussions, le besoin d'un outil de communication fiable a été évoqué, permettant de coordonner les commandes, les volumes souhaités par les associations et les détails de la livraison mutualisée. Cette approche nécessite également de réfléchir à la gestion des transactions financières. Les structures de grande envergure telles que le MIN ont plus de facilité à développer des budgets significatifs permettant d'avoir un impact notable sur la mobilité de la logistique urbaine, en favorisant le transport multimodal et moins émetteur de carbone.

4.4 Ouverture et intégration d'opérateurs professionnels pour bénéficier de savoir-faire et réaliser des économies d'échelle

La transformation industrielle et la nécessité d'inclure des acteurs tels que les grossistes et les transporteurs solidaires pour répondre aux besoins des complexes d'approvisionnement, y compris la question de l'implication des grandes surfaces. Elle évoque également Sobri'IAA, un service de l'Ademe visant à soutenir les industriels agroalimentaires dans l'optimisation de leur performance économique, de la sécurité sanitaire et de leurs performances environnementales.

Il est nécessaire d'inclure de nouvelles catégories d'acteurs tels que des grossistes solidaires et des transporteurs afin de pouvoir faire changer d'échelle ces initiatives locales. Pour relever les défis économiques et structurels, et en tenant compte des divergences entre les objectifs de rémunération et d'accessibilité des prix, l'inclusion d'acteurs tels que les grossistes ou les transporteurs solidaires est identifiée comme une nécessité par les associations subventionnées, qui aspire à une plus grande transparence de la chaîne de valeur. Il est donc essentiel de définir les caractéristiques de ces acteurs pour répondre aux besoins d'approvisionnements d'un territoire complexe. Lors de récentes réunions, les acteurs ont débattu de l'opportunité d'inclure les grandes surfaces : faut-il se concentrer sur un noyau d'acteurs fortement engagés ou élargir le projet à des acteurs plus conventionnels ?

Conclusion

La reterritorialisation a été spécifiquement analysée pour le territoire de Montpellier dans le cadre du projet Terrasol. Ce travail met en lumière la grande complexité de l'organisation des systèmes alimentaires. Les transformateurs, dans leurs diversités d'organisation sont en mesure d'agir pour impulser des dynamiques « de la fourche à la fourchette » permettant plus de transparence dans l'organisation de ses activités. Quatre axes stratégiques dans l'organisation des outils se dégagent : la gouvernance, qui englobe la manière dont les décisions sont prises, la logistique d'approvisionnement, la diversification des débouchés et celles visant à développer d'autres activités rémunératrices (formation) ou non rémunératrices (subventionnées pour les services systémiques engendrés : sensibilisation, insertions par le travail, etc.).

Il est important de valoriser les connaissances, compétences et leviers à disposition de l'outil tout en rappelant que les contraintes économiques et les facteurs de résistance au changement sont bien présents. Maintenant, l'outil seul ne peut pas transformer les systèmes alimentaires, les transitions doivent s'opérer dans un contexte global favorisant et encourageant ces changements. C'est ici que l'écosystème commercial, partenarial et politique a un rôle à jouer.

Un premier enseignement pour la suite du projet sera d'illustrer ces relations via des flux d'approvisionnement quantifiés et spatialisés. Se concentrer sur des produits difficilement accessibles (prix, absence) peut permettre de faciliter un tel travail. Nous retenons que si la démarche toutes filières confondues permet de montrer des synergies opérées et la complémentarité de leur projet commun (maraichage et élevage porcins dans le cadre de notre analyse) elle devient difficile à analyser de par des trajectoires agricoles et alimentaires très variées, c'est une richesse qu'il faut préserver. Historiquement, il est important de noter que certaines filières, comme les fruits et les légumes, semblent avoir été moins soutenues par les institutions. Prioriser les produits transformés manquants sur le territoire puis définir une échelle pertinente de relocalisation. Cette échelle de reterritorialisation doit être analysée au travers des productions disponibles et les besoins des producteurs. La question du maillage territorial des outils de transformation n'est qu'une partie de l'équation car beaucoup d'initiatives solidaires, peinent à asseoir leur modèle économique. Il semble pertinent d'approfondir la compréhension des besoins de mutualisation des acteurs en mobilisant une approche globale, notamment à travers un questionnaire, afin de déterminer les fonctions qui peuvent être mutualisées pour répondre aux besoins du territoire. Par ailleurs, favoriser ces synergies et coopérations entre acteurs d'un territoire ayant des activités diversifiées pouvant être en coopération ou en concurrence n'est pas quelque chose d'évident. Favoriser l'interconnaissance des acteurs via des ateliers de travail thématique pourrait permettre d'exposer des besoins communs et de prendre des décisions pour y répondre. Dans le contexte des politiques alimentaires territoriales et du contexte réglementaire (loi EGalim), les transformateurs industriels et semis industriels, développent des relations commerciales avec la restauration scolaire. Mais on observe également des relations directes entre producteurs et acteurs de l'aide alimentaire. La place du MIN semble donc intéressante pour favoriser ces interconnexions mais ne peut correspondre à tous les acteurs.

La reterritorialisation n'est pas le simple fait de relocaliser les activités mais dans le maillage territorial, cela s'observe ainsi : des projets d'unités de transformation de proximité se développent sur le territoire. Ce sont les bénéfices associés à ces relations de coopération que le projet Terrasol souhaite développer, pas seulement un territoire autonome. L'optimisation des plans de transport mutualisés en amont ou en aval semble pertinente pour répondre aux défis de la logistique urbaine. Les compétences de négociation et de logistique sont des ressources disponibles au MIN de Montpellier. Ces compétences sont également intéressantes pour travailler cette question avec les acteurs des chaînes d'approvisionnement et de distribution de Montpellier. Le développement de mobilités douces (vélocargo) et le raccordement ferroviaire peut permettre de répondre aux enjeux d'une logistique du dernier kilomètre moins émettrice dans l'environnement.

Cette réflexion s'appuie sur plusieurs constats, notamment les défis liés à la saisonnalité, les modèles économiques fragilisés par des volumes variables pour les producteurs, la limitation des bassins d'approvisionnement et de consommation des outils territoriaux par rapport aux outils industriels, et l'impact du dimensionnement des outils sur les zones géographiques et l'influence sur l'approvisionnement et la consommation. De plus, les proximités géographiques entre les maillages d'outils de transformation sont étudiées par de nombreux réseaux professionnels.

La coopération entre collectivités se révèle complexe, en particulier en ce qui concerne les contrats de réciprocité. Toutefois, les liens avec des acteurs économiques sont plus faciles à mettre en œuvre qu'en collectivité territoriale.

L'objectif principal de cette réflexion est de renouer avec les territoires nourriciers afin de sécuriser l'approvisionnement en produits alimentaires et d'améliorer l'offre alimentaire en matière de qualité-produit et en prenant en compte la satisfaction des consommateurs, la sécurité alimentaire, les usages, les besoins physiologiques, ainsi que des aspects de qualité non perceptibles tels que la résilience des exploitations agricoles avec ses innovations éthiques et environnementales .

Références bibliographiques

ADEME, 2022. Diagnostic du système alimentaire de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, de sa durabilité et de sa résilience : synthèse des principaux résultats. ADEME, 19 p. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/5411-diagnostic-du-systeme-alimentaire-de-la-region-provence-alpes-cote-d-azur-de-sa-durabilite-et-de-sa-resilience.html> (Consulté le 22 octobre 2023).

Afshin A, Sur P.J, Fay K.A., Cornaby L, *et al.*. 2019. Health effects of dietary risks in 195 countries, 1990-2017 : a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2017. *The Lancet*, 393(10184). Disponible sur : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(19\)30041-8/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(19)30041-8/fulltext) (Consulté le 21 août 2023).

Bardot F, Douillet M, Walser M, Bricas N, Conaré D. 2023. Nouvelles formes d'accès à l'alimentation de qualité pour toutes et tous : Quels modèles socio-économiques ? Les Carnets Carasso. Fondation Daniel et Nina Carasso Juin 2023. Disponible sur : <https://www.fondationcarasso.org/wp-content/uploads/2023/07/FC23-carnet-precarite-alimentaire-maquette-finale-interactif.pdf> (consulté le 21 août 2023)

Bléhaut, M., Gressier, M., 2023. En forte haute, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités. CREDOC Consommation et modes de vie, mai 2023 (329). Disponible sur : www.credoc.fr : 0295-9976 (consulté le 10 juin 2023)

Bricas N, Debru J, Jarrigue F, Le Velly Ronan, Michel Laura, Muepu AS, Sandiani S, Sebbane M, Soulard Christophe-Toussaint, Vonthron S. 2015. Construire une politique agricole et alimentaire pour la métropole de Montpellier : étude de préfiguration (Rapport technique) INRA Occitanie Montpellier : 50 p.

Bricas N, Conaré D, Walser M,. 2021. Les limites des systèmes alimentaires industrialisés. Dans : Bricas N. (éd.). *Une écologie de l'alimentation*. Edition Quae Versailles : Edition Quae, p. 109-123.

Botti R., 2016. Mission d'étude et d'accompagnement à l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) pour le département de l'Hérault 2017-2022) : *Diagnostic prospectif et partagé de l'offre de service*. Teritéo, 161 p.

Cappiello F. 2017. Le secteur de la transformation agroalimentaire : quel rôle pour la Métropole de Montpellier ? . Mémoire de mission professionnelle, Ingénieur spécialisé Innovations dans les systèmes agricoles et agroalimentaires du monde, Montpellier SupAgro. 43 pages.

Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie. 2023. *L'économie agricole en Occitanie : note de synthèse*. Juillet 2023. Disponible sur : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/> (Consulté le 5 juillet 2023).

Collart Dutilleul F. 2021. « Nourrir » : le livre de la démocratie alimentaire avec Un Plus Bio. Disponible sur : <https://www.unplusbio.org/a-la-une/nourrir-le-livre-evenement-avec-un-plus-bio/> (Consulté le 25 août 2023).

Collin, L. 2020. *Etude des surplus alimentaires en vue d'une redistribution aux bénéficiaires de l'alimentation solidaire*. Phénix. Présenté le 17 juin 2020.

Cazals JR., 2023. Les Arrêts de certification en agriculture biologique. *L'OBS de la BIO en Occitanie*. Interbio Occitanie. 5 p.

Coulet C., Théodore M., Bugnot F., Wasler M., 2022. La quadrature du poireau :L'équation impossible des prix accessibles et rémunérateurs. *Territoire à vivres*, 44 p. Disponible sur : <https://www.chaireunesco-adm.com>. (Consulté le : 5 mai 2023)

Cours BTS SAM, Non renseigné. Les externalités positives et négatives. Disponible sur : <https://coursbtsam.fr/externalites-positives-et-negatives/> (consulté le 1 juin 2023)

Donner M., De Vries, H. 2023. Business models for sustainable food systems : a typology based on a literature review. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 7. Disponible sur <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fsufs.2023.1160097/full> (Consulté le 17 mai 2023)

Ella Bolo, C, Ifticen J, Kouakou R, VVandermaesen J. 2019. Cartographie des outils de transformation collectifs dans la région de l'Occitanie ? Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie – DRAAF Occitanie. Projet d'élèves ingénieurs n°20. Montpellier SupAgro. 32 p.

Fournier S, Touzard JM. 2014. Diversité et confrontation de modèle au sein des systèmes alimentaires : vers une convergence ? Dans : *Update Sciences & Technologies* (éd.). *Systèmes agroalimentaires en transition*. Lieu d'édition non trouvé. Editions Quae., p. 137-148

Gaudet L. 2019. L'innovation dans les entreprises agroalimentaire. *Agreste Les Dossiers, juin 2019 (3)*. Disponible sur : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Dos1903/Dossier2019-3.pdf>. (Consulté le 10 octobre 2023).

Gascuel D. 2023. La péchéologie : *Manifeste pour une pêche vraiment durable*. Edition Quae, Collection Essais : 95p.

Guhl F, Colin N, Lecomte D, Brit AC.2020. Les ateliers de transformation agroalimentaire en Occitanie. DRAAF Occitanie. Disponible sur : https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ateliers-transfo-Oc-mai2020_cle0a1ead.pdf (consulté le 2 mai 2023).

Intercéreales. 2023. Carte des organismes de la filière céréalière. Disponible sur : <https://www.intercereales.com/carte/organismes> (Consulté le 21 octobre 2023).

Interbio. 2023. Interbio Occitanie. Disponible sur : <https://www.interbio-occitanie.com/> (Consulté le 10 juin 2023).

Labarthe J, Baudet S. 2021. *Transition alimentaire, outils de transformation et plateformes logistiques : Modèles économiques et de développement* (non renseigné). Non renseigné : Banque des Territoires, 44 p.

Les Greniers d'Abondance. 2018. CRATer. Disponible sur : <https://crater.resiliencealimentaire.org/> (Consulté le 10 juillet 2023).

Les Greniers d'Abondances. 2020. *Vers la résilience alimentaire : Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires* (Non renseigné). 2^{ème} édition. Non renseigné : Non renseigné, 184 p. Disponible sur : <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf> (Consulté le 10 mai 2023).

Les Greniers d'Abondances. 2022. *Qui veille au grain ? Sécurité alimentaire : une affaire d'état* (Ed. Yves Michel). Collection Écologie, 96 p. Disponible sur : <https://resiliencealimentaire.org/download/qui-veille-au-grain/?wpdmdl=15237&masterkey=621cd787b399d>

L'Atelier Paysan. 2018. Transformation à la ferme et technologies appropriées : *La Petite Bibliothèque Paysanne*. L'Atelier Paysan, 78 p. Disponible sur : https://archive.org/details/transformation_def/page/n5/mode/2up (Consulté le : 10 mai 2023)

Milan Urban Food Policy Pact. 2023. MUFPP Secretariat. Disponible sur : <https://www.milanurbanfoodpolicypact.org/> (Consulté le 10 octobre 2023).

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. 2018. *Panorama des industries agroalimentaires*. 122 p. Disponible sur : [file:///Users/utilisateur/Downloads/1810_panoramaiaa_bro_bd%20\(1\).pdf](file:///Users/utilisateur/Downloads/1810_panoramaiaa_bro_bd%20(1).pdf) (Consulté le 15 juillet 2023).

M3M. 2019. Schéma de Cohérence Territoriale : Diagnostic Socio-économique et spatial. Tome 1, livre 1. Disponible sur : <https://www.montpellier3m.fr/scot> (Consulté le 18 mai 2023)

M3M, 2021. Le Marché d'intérêt National a présenté sa feuille de route 2021-2026 . <https://www.montpellier3m.fr/actualite/le-marche-dinteret-national-presente-sa-feuille-de-route-2021-2026>. (consulté le 10 juin 2023)

M3M, 2023. *Bocal*. Disponible sur : <https://bocal.montpellier3m.fr/> (Consulté le 20 octobre 2023).

Page, L. 2023. *Les Ateliers de transformation collectifs comme outils de reterritorialisation de filières : conditions d'émergence et de succès*. Dans : Actes de la Journée des Innovations pour une Alimentation Durable 2023. *Actes JIPAD 2023*. Montpellier : Chaire Unesco Alimentation du Monde, p. 17 à 23. (Actes JIPAD, 12^{ème})

Paturel D, Soulard C, Vonthron. 2015. L'alimentation des populations en situation de précarité économique : éléments pour un diagnostic à l'échelle de la métropole de Montpellier. 81 p. (Consulté le 27 juillet 2023)

Paturel D, Ndiaye P. 2019. Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? Dans : Les chroniques de la démocratie alimentaire. Disponible sur : <https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on>. (consulté le 20 juillet 2023).

Perez J, Villajos C, Chiffolleau Y, et al. 2021. *Projet RELOC : Guide pratique à l'attention des porteurs de projets et gérants d'ateliers de transformation de produits végétaux locaux*. Fab'lim, 36 p. Disponible sur 10.15454/T01G-QW80, hal-03326380. (Consulté le 10 avril 2023)

Université de Bordeaux. 2021. Durabilité forte ou faible : quel positionnement et quelle ambition pour l'université ? Disponible sur : <https://participation.u-bordeaux.fr/processes/U30-ACTDD/f/56/proposals/222> (consulté le 23 août 2023).

Vaillant L, Gonçalves A, Raton G, Blanquart C. 2017. *Transport et logistique des circuits courts alimentaire de proximité : la diversité des trajectoires d'innovation*. Innovations, republication (0). Disponible sur : <https://www.researchgate.net/publication/319592071> Transport et logistique des circuits courts

[_alimentaires de proximite la diversite des trajectoires d%27innovation](#) (Consulté le 19 juin 2023).

Table des Annexes

Annexe A : Acteurs du projet multiacteurs Terrasol et Cartographie simplifiée des acteurs « production » « transformation » « distribution »

Annexe B : Les experts interrogés et Analyse des entretiens préalables

Annexe C : Matrice résumant les besoins des associations subventionnés par la Ville : Approvisionnement et logistique, Ingénierie, Financier, Diffusion, Foncier et Relationnel

Annexe D : Analyse multiniveau des enjeux de résilience alimentaire (CRATER, 2023)

Annexe E: Besoins géographiques des différents quartiers de Montpellier (Labarre, 2021)

Annexe F : L'analyse des leviers de la durabilité spécifique aux outils de transformation

Annexe G : Typologie des méthodes de conservation en fonction du coût et de la technicité de la méthode

Annexe H : L'outil d'animation France Relance Cartalyseur et attentes « provisoires » producteurs

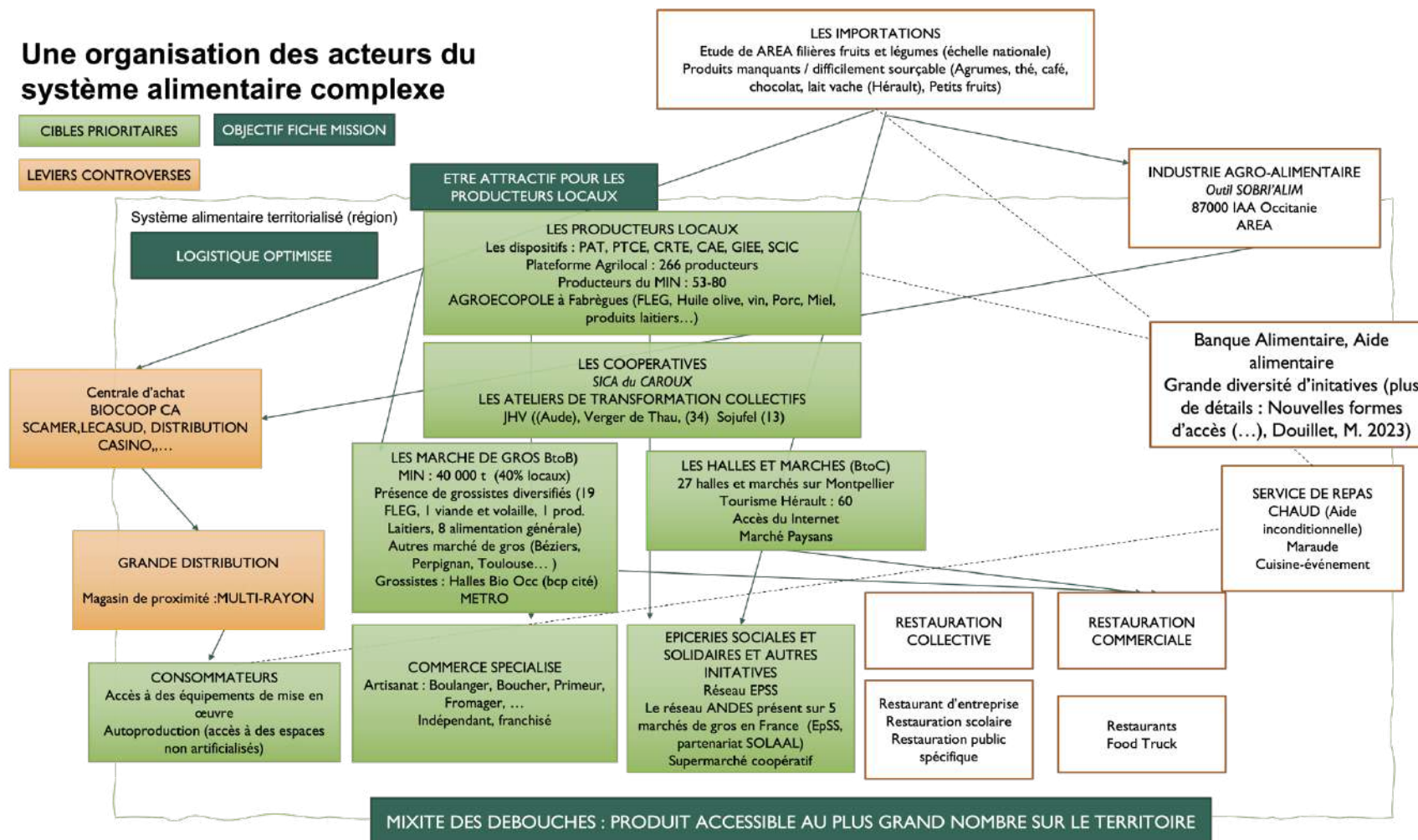
Annexe A : Acteurs du projet TerrAsol



Annexe B : Cartographie simplifiée des type d'acteurs « production » « transformation » « distribution »

Quelles sont les cibles du projet Terrasol ?

Une organisation des acteurs du système alimentaire complexe



Annexe C : Les experts interrogés et Analyse des entretiens préalables

Nom de l'expert	Organisme	Expertise mobilisée
Laurent Fourcade	MIN	Gestion et offre commerciale du pôle transformation Aspects environnementaux et sanitaires
Marie Massart	Ville	Présidente du MIN : Objectifs politiques
Justine Labarre	Métropole	Chargée de Mission à la Métropole Solidarité et Agroécologie
Luc Lignon	Direction de la politique alimentaire Ville et Métropole	Directeur de la Politique alimentaire de la Ville Restauration scolaire
Marie Clémentine Foussat	Ville de Montpellier	Chargée de Mission Conduite de projet Alimentaire Innovant à la Ville de Montpellier
Caroline Tardivo	Région	Chargée de mission production végétales à la Région Occitanie Financements régionaux et notamment : AAP EAA
Victoire de Bernes de Longuevilliers	Département	Chargée de Mission Projet Alimentaire Territorial Département
Nathalie Casanovas	Département	Chargée de Mission Solidarité au Département
Jean Charles Foschia	Adéquation logistique / MIN	Consultant logistique pour le MIN de Montpellier
Gabin Guillemaud	CIVAM / De Ferme en Ferme	Service civique sur les solution de mutualisation logistique pour les producteurs
Raphael Lebeau	FR CIVAM	Directeur de la Fédération Régionale CIVAM Coordinateur Terrasol
Clara Boudet	CIVAM BIO 34	Chargée de Mission structuration filière au BIO CIVAM 34 GIEE Maraichers
Badi Alam-el-dine	Métropole	Structuration filières
Mohamed Gafsi et Agnès Terrieux	ENFSEA	Ateliers de transformation collectif Recherche
Marine Tiollier	Productrice	GAEC des Canotiers, Expérience dans la recherche d'outils de transformation pour écouler les productions (période estivale)
Nathalie Schnek	Association producteurs d'Occitanie ex-Chef d'entreprise en transformation	Expérience en transformation industrielle Produits à base de céréales avec spécification qualité et régimes spécifiques
Nicolas Bricas	Association VRAC & Coccinas (Collectif Territoires à VivreS)	Titulaire de la chaire Unesco Alimentation du Monde. Bureau Vrac & Coccinas (groupement d'achat citoyen)

Analyse

Organisé selon les besoins des différents maillons : Quels « outils » (au sens large) sont demandés sur le territoire ?

Dans la recherche de ne pas prendre trop de temps aux acteurs le maillon commercialisation (BtoB sans transformation) n'est pas considéré

2) Transversale (commercial, logistique)

1. Les Besoins spécifiques

PRODUCTION

Accompagnement document unique

- Aide à la plantation.(aide régionale)

Le PAT Pays Cœur d'Hérault possède des demandes en transformation mais le MIN ne semblent pas pertinents pour leurs débouchés (travail à façon).

Clara Boudet travaille pour le CIVAM BIO 34 à la création d'une GIEE (7 producteurs dont GAEC des Canotiers) avec des maraîchers qui travaillent en gros ou semis gros. Les débuts des résultats laissent envisager des difficultés dans les débouchés locaux : « petits comme gros, ils sont tous en concurrence sur les mêmes marchés”.

TRANSFORMATION

LE PÔLE TRANSFORMATION DU MIN (CONTEXTE)

La transformation au cœur des systèmes alimentaires.

- Le besoin en produits transformés se ressent auprès de tous les acteurs. Pour autant, leurs besoins sont bien évidemment divergents (catégorie de produits, conditionnement, prix...)
- Les cuisines centrales vont avoir besoin de sauce tomate, de jus de fruits dans des volumes conséquents... Les associations d'aide alimentaire allouent principalement un budget pour les productions brutes et préfèrent l'aide alimentaire sur les produits onéreux (viande et produits transformés). Tandis qu'un consommateur va être sensible au prix et à d'autres critères de qualité (local, relatif au mode de production...)
- La question des plannings de production et de la disponibilité de la matière première a fortement posé question dans le projet du département des bocal solidaires. Le Directeur d'Agriviva (entreprise d'insertion, sous traitant pour l'entreprise de travail à façon Label d'Oc) souligne la difficulté à transformer des volumes demandés par Label d'Oc (goulot). Les recettes ont été validées très / trop tôt ce qui a eu comme effet une augmentation des prix prévisionnels (tomate et riste d'aubergine). Après discussion avec le département c'est tout à fait possible de prévoir plus tard.
- La transformation à façon semble employer plus de monde que les outils en collectif (CAPPIELLO, 2017) et malheureusement comme le note 2 interviewés certains outils à destination des producteurs sont toujours trop cher ou inaccessibles (forte demande).
- **Certains produits ont une rentabilité très difficile à l'échelle de transformation artisanale comme le pois chiche.** CB indique que les prix du pois chiche sec et du même ordre de grandeur que le coût de production et au contraire les produits transformés type houmous vont avoir des prix très élevés ce qui va engendrer une marge plus importante que sur des pois chiche en bocal qui n'a pas la même valeur produits pour le consommateur et ce qui va réduire les marges pour la transformation.

La transformation alimentaire est un secteur dans lequel la marge est fortement réduite. Pour permettre d'atteindre les objectifs de répartition de la valeur ajoutée le long de la chaîne de valeur, Raphaël Lebeau (FR CIVAM), note la pertinence d'avoir des outils portés par les collectivités ou par une gouvernance partagée plutôt qu'une gouvernance restreinte (outil privé). Ce qui permet une meilleure inclusion d'un grand nombre de producteurs et une pérennité organisationnelle (s'adapter tout en conservant une raison d'être fédérant les acteurs).

Le développement des outils de transformation accessible aux producteurs est un enjeu pour soutenir le développement agricole local et les solutions de valorisation de proximité. Laurent Fourcade, responsable du pôle transformation au sein du MIN, réalise une étude sur un périmètre de 80 km autour de Montpellier pour cibler les transformateurs existants et les outils possédés afin de sonder la possibilité d'une mutualisation possible pour répondre au besoin de transformation au plus près des productions. Dans ce sens; le MIN pourrait renforcer la communication autour des capacités des ateliers intéressés et fédérer un réseau de transformateurs hors MIN pouvant développer d'autres circuits de distribution grâce aux différents acteurs présents sur le MIN (stratégie de développement et de coopération avec le MIN).

Une autre clé stratégique au fonctionnement de ces ateliers c'est de comprendre les cibles potentielles et de leurs proposer des locaux et services adaptés. L'offre de service du pôle transformation du MIN répond aux besoins d'activités débutantes et nécessitantes que peu de place. Grâce à la proposition d'espaces réglementairement parlant adapté à la transformation ainsi que d'espace tout équipés, le pôle transformation souhaite pouvoir autant intégrer des entreprises privées de transformation que des petits producteurs souhaitant transformer leurs produits. Pour Laurent, les ateliers de plus de 600 m2 sont à l'étroit : le pôle transformation s'adresse à de petites structures : producteurs comme transformateurs.

Au niveau des transformateurs permanents et des ateliers mutualisés, le MIN (LR) met en avant la volonté de ne pas mettre en concurrence les activités entre elles. En effet, l'entreprise Label d'Occitanie (groupe Epicure) anciennement Label d'Occ se positionne comme un transformateur permanent et sur du travail à façon. Au contraire, un besoin d'un outil de surgélation complémentaire aux activités de transformation déjà sur le territoire semble absent : c'est donc une opportunité pour le MIN (Laurent Fourcade).

La mutualisation d'un atelier permanent est assuré par la CAE Terracoopa qui met à disposition de ses adhérents des outils de transformation (il s'agit donc de producteurs transformateurs). **A ce titre, l'organisation Océbio mène une étude sur des outils de surgélation à destination des productions biologiques.**

La Transformation : un maillon "vorace en m2", en main d'oeuvre ou en énergie

Cette réflexion sur les entreprises-cibles questionne les modèles économiques dans la réponse de Nathalie Schenk, créatrice de l'entreprise Aurouxfood qui voit une relation entre la rentabilité d'une activité de transformation et les investissements matériels permettant de réduire immédiatement les charges variables due au coût de la main d'oeuvre. Si le choix vers une ligne fortement équipée permet de réduire le coût de la main d'oeuvre, la cohérence avec les volumes transformés doit être pensée. L'utilisation d'un pasteurisateur en phase liquide est très coûteux en énergie et en eau (des équipements économes permettent des économies 25 L ou 250 L : ex ATA florac étudie le rapport Energie / consommation d'eau pour trouver le seuil d'utilisation du matériel). Sur ce sujet du choix des équipements, l'existence historique du CFA de Florac et de son activité de transformation fermière (volaille au commencement) a permis à l'atelier de s'équiper progressivement (3 superficies dans le temps, de 40 à 650 m2 d'atelier de transformation) et donc de proposer aujourd'hui à plusieurs types d'apportant (particulier à professionnel régulier en passant par le producteur polyculture-élevage plus ponctuel).

La transformation alimentaire : des formations nécessaires pour assurer la sécurité et l'habilitation des transformateurs.

Les employés doivent connaître les règles d'hygiène afin d'identifier les points critiques (formation HACCP), les risques de contaminations et la réglementation de l'étiquetage (comprend le calcul des valeurs nutritionnelles et test qualité). (Le MIN fonctionne aujourd'hui avec le chambre des métiers et de l'artisanat pour la formation CAP Primeur ce qui permet aux apprenants d'être intégrés directement dans le monde professionnel. L'expérience de l'ATA de Florac est bien sûr particulière, mais met en perspective ce que peut avoir comme intérêt la complémentarité des formations & location aux producteurs).

La filière viande : Face à des réglementations importantes, les ateliers de seconde transformation de viande à façon semblent légèrement plus fréquents mais des projets collectifs d'abattoir à la ferme voient le jour (Jacques Alvernhe) plutôt dans d'autres départements occitans (Aveyron...). En effet, MG et AT semblent en désaccord avec cette analyse daté de 2017. Mohamed Gafsi et Agnes Terrieux (ENSA. Toulouse) ajoutent que pour les ateliers collectifs, les consignes de fonctionnement doivent être souples et inclusives pour permettre la gestion. Toutefois, l'engagement des personnes impliquées est une clé de réussite et de pérennité. Pour la filière viande c'est les ATC qui sont les plus fréquents. Pour la transformation laitière, les ateliers individuels sont fortement représentés. Tandis que pour les ateliers de transformation végétale

Selon le directeur de l'ATA de Florac, au niveau du modèle économique les transformateurs de viande sont plus réguliers dans les coûts de transformations (plan d'abattage...) alors que pour les ateliers végétaux solides ou liquides les coûts de production sont très variables.

Face aux réglementations spécifiques de manipulation de produits d'origine animale, les ateliers mutualisés n'auront pas pour vocation de pouvoir transformer des produits d'origine animale.

La transformation de conservation

Beaucoup plus fréquente dans l'Hérault avec les gisements plus importants de produits végétaux, l'activité de conserverie est plus pertinent

L'utilisation d'un autoclave nécessite une habilitation pour comprendre les enjeux de la stérilisation (différence avec la pasteurisation), l'application d'un barème temps / température adapté en fonction des risques microbiologiques.

Les filières végétales : Les AT végétales ont du mal à trouver leur modèle économique/ L'activité de label d'occitanie

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Vision de la restauration scolaire primaire

- Les Marchés publics demandent des spécificités dans leurs rédactions. Agrilocal permet d'accompagner sur ces aspects là.

Les **contrats de réciprocité** permettent de mutualiser les compétences dans la rédaction des marchés publics.

- Sur la base d'une étude en 2015 mettant en avant qu'à l'échelle du territoire de la métropole le chaînon transformation semble manquer. Cela a motivé **la création de la société Agriviva** (entreprise d'insertion) et les liens étroits construits avec la restauration collective.
- Bientôt, la Cité de l'Alimentation côtoiera le MIN avec une nouvelle cuisine centrale et son atelier de première transformation. En effet, pour des raisons d'hygiène, les cuisines centrales ne peuvent réaliser la première transformation.

Vision de la restauration scolaire collègue

- (Département) : On se rend compte que les collègues autonomes ont beaucoup plus de mal à réaliser leurs commandes et à faire ressortir des indicateurs. Pour eux c'est plus compliqué dans le sens où c'est des plus petits volumes et donc ils ne bénéficient pas d'économie d'échelle. Des associations de diététiciens créent des menus et permettent de faire des économies sur de tels produits. Pour la cuisine satellite c'est plus simple et on remarque que les indicateurs sont renseignés et vont au delà de la loi EGalim : 70% de durable (40% de bio) : certification ECOCERT de niveau 2/ Les cuisines autonomes tiennent à cette liberté et au sens accordé à leur métier "sinon tu réchauffes et tu sers";
- 5 UCP : 57 collèges satellite (22 000 repas soit 5 000 repas/jour) // 14 collèges autonomes (300 à 400 repas).

Les financements publics pour renforcer les outils de transformations :

Le département lance un appel à projet pour l'investissement foncier. Délais de réponse d'un mois, une seule commune à répondre : Félines Minervoises. L'engagement des collectivités n'est pas trop important, l'appel à projet sera reconduit.

A la région Occitanie on note une plus forte demande de financement d'atelier de transformation en fruits et légumes qu'en ateliers de transformation viande. Les projets visent principalement la modernisation ou la mise à l'échelle des équipements devenus insuffisants.

- On note aussi une différence de budget alloué : aide à la plantation (aide aux producteurs) → **1 million euros tandis que pour l'appel d'offre (OFF FARM) c'est 10 millions.**
- **Le soutien financier EAA est en deux parties** : subvention (financement réel) et garantie d'emprunt bancaire (les deux cumulés c'est 65% du budget total et seulement 20% pour les subventions). **Pas de partage des risques, pas une approche par la concurrence (soutient filière légumineuse c'est tout).**
- **Concertation de la grille d'évaluation des projets avec Chambre d'Agriculture, AREA, 4 CM + 1 chef de service** : Remonter les propositions niveau politiques pour la région : Lors de la concertation, l'approvisionnement local est un enjeu très important pour les acteurs ce qui a eu comme effet d'allouer plus de points aux entreprises réalisant leurs approvisionnements en local et également d'aider les grandes structures créatrices d'emploi.

DISTRIBUTION

La distribution & adaptation aux différentes formes de précarité

- **Justine Labarre souligne un champ mort dans la durabilité des outils de transformation : l'égalité des sexes.** En effet, l'approvisionnement alimentaire est encore majoritairement assuré par les femmes. Certaines initiatives solidaires demandent du temps aux consommateurs (Caisse Commune, La Cagette avec les permanences). **Le positionnement du Comité Citoyen propose un service de garde d'enfant, cela permet une meilleure inclusion des familles monoparentales.**

Les initiatives solidaires :

- L'acceptabilité des bénéficiaires est à questionner sur le terrain en liens avec les associations (besoin d'un réseau EpSS)

Les associations ont des capacités de stockages et de réception limitées : les bocalages entraînent beaucoup de changement (poids, volume stockage, casse...)

Justine Labarre et Nathalie Casanovas (poste M3M et Département (solidarité)) soulèvent des questions de logistiques, de stockage et d'organisation quant à la réception des bocalages solidaires.

... qui sont soutenues par les collectivités à différentes échelles.

Un besoin transversal à toutes les associations **c'est les locaux** : mutualisation activité complémentaire (La Cantina, Bar associatif / TOOMAI et Pain et Partage). Ensuite vient le **besoin de soutien financier, notamment plus difficile pour les frais**

de fonctionnement. A ce titre, Ville et Métropole coopèrent et partagent les subventions pour le maintien des activités sont assurées par la Ville et pour leur développement par la métropole.

NC dans l'Hérault, les DLA (Dispositif locaux d'accompagnement) permettent aux associations, structures d'insertions par activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier et d'accompagner le développement de leurs activités et de les aider à consolider leurs modèles économiques. (Dans ce sens, le département soutient l'action Re-Contact de l'association Terre Contact qui agit en milieu rural).

Fonctionnement : On observe un clivage cognitif au niveau des associations d'aide alimentaire concernant la main d'œuvre. Certaines souhaitent professionnaliser leurs main d'œuvre tandis que d'autres positionnent le bénévolat au cœur de la solidarité.

Côté consommateurs, Les experts sont unanimes sur le besoin de travailler les questions d'approvisionnements et d'acceptabilité sur le terrain (ex : Le matériel crée du poids supplémentaire ce qui rend difficile l'acceptabilité des personnes subissant des difficultés dans leurs mobilités (Précarités) ou toute simplement une plus grande fragilité (casse). **Au niveau des consignes,** cet aspect mérite d'être traité au plus proche du terrain et cet aspect nécessite de commercialiser à une clientèle fidèle qui comprend ces enjeux). Pour ce faire, la Ville et la Métropole mettent en place des **ateliers thématiques** qui permettent de croiser les regards entre la recherche et les citoyens (ex : Urbalim) dans ce cadre, les questions de paysages alimentaires seront abordées. Le Département soutient une entreprise d'insertion Oc'Consigne qui est à Fabrègues.

Les personnes en situations de précarités sont **confrontées à une alimentation ultra transformée et de mauvaise qualité** : souffrent donc d'un manque (quantitatif ou qualitatif), et donc de ne pas faire valoir leurs préférences alimentaires (droit à l'alimentation).

Dans ce cas, il est important de considérer l'accès à des équipements de mise en œuvre :

- **Certaines personnes manquent d'équipements permettant de mettre en œuvre leurs produits ce qui les limite à l'aide d'urgence.**
- Cela fait écho aux **différents types d'aide alimentaire** : d'urgence (livraison repas chaud), panier solidaire (distribution) ou initiatives solidaires (achat et prix réduit).
- Exemple d'initiative citoyenne : Déliv'rue : initiative citoyenne mettant en relation des cuisstots et cuisstots / SOLAAL (Glanage) / Banque alimentaire

2. Besoins transversaux

GESTION DES STOCKS

Le besoin d'une communication en temps réel est important pour permettre aux différents acteurs de répondre à leurs besoin :

- **Producteurs** : vendre et indiquer d'éventuelles surproduction ou produits déclassés aux acheteurs solidaires.
- **Transformateurs** : sourcing fournisseurs et gestion des durées de vie des produits, document de traçabilité et factures.
- **Association d'aide alimentaire** : repérer les gisements de "surproduction". Soli-dom-tom envisage une expérimentation sur le glanage en liens avec différents producteurs bénévoles. **En effet, les associations souffrent d'un manque de produits frais et dans la qualité des produits.** Justine Labarre identifie une opportunité qui consisterait à défiscaliser les producteurs (glanage au champ) ou vendeurs (glanage au marché).

Pour les associations, gérer des volumes importants est très impactant dans leur fonctionnement (facilite la gestion).

FONCTION SUPPORT

Chargée de mission structuration filières au CIVAM bio 34 : Peu importe le statut juridique des exploitants, dans les faits on constate qu'il manque les mêmes outils en terme d'administratif ou de fonction support.

- Gestion des stocks, facturation...

LOGISTIQUE

LE MIN : Concentre les flux.

Pour la Ville il y a une grand Intérêt à cartographier et documenter les modalités logistiques de producteurs jusqu'au carreau.

Pour le service logistique du MIN, **le choix d'un transporteur spécialisé en fonction des circuits de distribution entraîne des coûts réduits.** Le producteur bénéficiera d'un prix avantageux engendré par les dépenses moindres de la part du prestataire. Les variables à prendre en compte impactant les coûts de transport sont : la température, le secteur géographique, ainsi que les contraintes produit / réglementation.

De même, les différents types de transports (volume impact fortement les prix) les grandes catégories sont les suivantes : expert, monocolis (moins de 30 kg), messagerie (moins 1 tonne) messagerie industrielle (3 à 7 palettes), lot (8 à 20 palettes) et le camion complet.

Les coûts de transports sont également impactés par le type de commercialisation : BtoB, BtoC et intersites.

→ **Pour permettre l'intégration de différents acteurs, notamment les petits, la mutualisation logistique peut être une solution pour faire baisser les coûts de transport. Pour autant, les petits producteurs n'ont pas forcément quantifier ces coûts qui dans le cadre de commercialisation en directe peut s'avérer coûteux en temps et en ressource (essence, usure du véhicule).** Pour l'association La Cantina qui réalisent le transports avec les véhicules personnels, elles sont dédommager de **5 e / 10 km parcourus.**

Logicout est un logiciel permettant de monétariser les coûts de transport.

La mutualisation logistique peut permettre :

- La réduction des coûts de transports de l'ordre de 20 à 40 %
- La réduction des GES
- Maîtrise de la solution de transport et de ces circuits de distribution.

(Service Civique CIVAM Régional) a réaliser une cartographie des outils logistiques disponibles permettant une projection des perspectives de mutualisation possible pour l'approvisionnement des lieux conventionnés par la caisse commune (comité citoyen). Ce travail se confronte à la difficulté de **coordonner les modalités de réception des lieux conventionnés.** En effet, de grandes différences existes entre le supermarché coopératif qu'est La Cagette disposant que de peu d'espace de stockage avec un grand nombre de fournisseurs (70 au total) tandis que BIOCOOP Courreau est une structurés avec des approvisionnements moins fréquents et de grandes capacité de stockage.

Les coûts et l'efficacité d'une politique de consignes trouvent leurs clés de succès dans la nécessité d'une proximité avec les points de ventes-production et fidélité des clients.

ORGANISATION - COMMUNICATION EN TEMPS REEL

SOLAAL : Entreprise qui organisent des dons entre agriculteurs et associations d'aide alimentaire.
SCIC Mon Cuisinier

COMPÉTENCE DU PERSONNEL

Dans les structures interrogées en accord avec le fait que parfois l'organisation des structures de transformations ou de distribution engagée pour transformer les systèmes alimentaires sont soumis à de grosses contraintes (ex : de la ferme au quartier, quitte son emploi au SMIC car va avoir un enfant : rémunération et taux de turnover
Il y a donc un rapport flou entre les compétences personnel/ coût pour l'entreprise mais aussi représentation/éthique de leur métiers qui traduit un engagement personnel des acteurs).

Sur les aspect de solidarités, les collectivités ou structures "publiques" comme le MIN ne peuvent être maître d'ouvrage directement : il fallait passer par l'association solidaire. URSCOP : Comment le département peut être inclus ?

Annexe D : Matrice résumant les besoins des associations subventionnés par la Ville : Approvisionnement et logistique, Ingénierie, Financier, Diffusion, Foncier

Source : Ville				Analyse
Catégorie de besoin	Besoin (élément en gras ont une occurrence très forte / moy forte / moy faible faible)	Difficulté mise en œuvre (collectivité)	Impact positif pour les structure	Ressource / compétence au sein du MIN (analyse)
Approvisionnement et Logistique	Réseau de producteur, annuaire et des relations avec les producteurs locaux			Le MIN regroupe des producteurs locaux (80 producteurs) Associations Producteurs D'Occitanie (16 producteurs) BIOCIVAM Bocal
	Mutualisation du stockage avec des équipements adaptés à différents produits (frais, surgelés, vrac...) et faire en sorte d'y avoir accès à un coût limité			Le MIN dispose d'une superficie, d'une opportunité de réaménagement, d'un positionnement stratégique pour l'approvisionnement ainsi que l'expérience économique et technique de la gestion d'espace de stockage à température dirigée. CRI SICA verger du Lez (St Clément)
	Mutualisation d'un camion			MIN est en relation avec des transporteurs Site sécurisé Positionnement pas forcément adapté à l'écusson ? La Cantina souhaite acheter camion en propre (recherche 30 000 e)
	Plateforme numérique pour faciliter les échanges producteurs-associations			Liens avec le voyage d'étude GRAP/ De la Ferme au Quartier Permettre de faciliter l'approvisionnement des surplus et invendus
	Mise à disposition d'équipement de transformation pour valoriser certains produit en mauvais état			En lien avec l'expérience des bocaux du département.

	Soutenir les projets de grossistes solidaires			Au sein du MIN évoluent plus de 60 grossistes
	Donner accès à une place de parking sécurisé (prix modéré ou gratuit)			Facile à mettre en place mais peu d'impact
	Soutien à l'installation et accompagnement des producteurs locaux			En liens avec le travail Chambre d'Agriculture, TerraCoopa
	Création d'un groupe de travail avec les service de la mairie pour faciliter la logistique en centre ville			Liens avec les Travail de Clara de mutualisation des approvisionnements
	Modifier les modalités d'attribution de subventions			Eviter les AP pour éviter la concurrence Concertation en amont pour gérer la répartition des fonds
Financier	Financer la création d'un poste (mutualisé entre plusieurs associations)			Développer des savoir-faires pour répondre aux besoins des acteurs de façon mutualisées
	Subventionner le fonctionnement des structures			Fait écho avec les discours de l'association la Cantina et Justine Labarre
	Subventionner l'investissement des structures pour de l'aménagement ou l'équipement			+ développer des solutions de mutualisations (activité aux horaires complémentaire, équipements mobulables...)
	Mettre en place une cotisation territoriale alimentaire pour soutenir les actions de lutte contre la précarité alimentaire			Développer l'économie sociale et solidaire
	Financer les premiers emplois			Grande difficulté relevé par les acteurs associatifs de financers les frais de fonctionnements
	Financer les denrées et les pertes de denrées			Liens avec l'étude ADEME le coût de la non (Catar ESAT)
	Appui et conseil dans le création de projet alimentaire			Etablir des partenariats avec des cabinet de conseils spécialisés (Soliance alimentaire) ?
	Financement de formations mutualisées aux structures qui le souhaitent.			Thématique : Communication, recherche de subvention, travail social, création de projet alimentation, gestion de l'appro-logistique, comptabilité.
	Aide à la recherche de subvention; dans un cadre mutualisé			Demande la formalisation des statuts ?

	Affichage fixe en ville afin de rendre visible des structures de solidarité alimentaire et d'aide sociale aux alentours			Éviter la fracture numérique
	Créations et installations de flyers, posters et autres supports de communication temporaires			Éviter la fracture numérique
	Financement d'une formation mutualisée sur la communication associative (graphisme, réseaux sociaux ...)			+ développer des solutions de mutualisations (rendre visible et être connu)
Diffusion	Recherche de lieu			Mise en place de loyers modérés si foncier ville
	Lieu en régie (local clé en main)			Mise à disposition d'un local clé en main à des structures, suivi dans le temps, concertation
	Organisation de rencontres pour favoriser l'interconnaissance des acteurs et faciliter l'émergence de projets communs			Le MIN dispose de surfaces, d'un pôle de compétitivité
Foncier	Création de temps informel pour échanges entre initiatives			Développer la capacité des structures à se rencontrer, échanger sur leurs attentes et difficultés.
	Faciliter la mise en relation avec différents acteurs			Autres service de la mairie Autres structure

Annexe E: Analyse multiniveau des enjeux de résilience alimentaire (CRATER, 2023)

Indicateur	Source	Unité	M3M	Hérault	Occitanie
Surface	Registre parcellaire graphique (IGN, 2017)	ha	43862	623059	7330000
Surface productive	Recensement agricole 2020 (OTEX)	ha productif	6416	106370	2570000
Nb habitant	INSEE 2017	unité	47221 7	114000 0	5850000
Les terres agricoles		note sur 10'	0	1	5
Surface agricole utile avec le régime actuel (4000 m2 / hab théorie)	IGN, 2017 et population totale (INSEE, 2017)	m2	136	929	4394
Rythme d'artificialisation	Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017) et des données d'Artificialisation des sols (CEREMA, 2009 à 2021).	% surface agricole artificialisée sur 5 ans	6	1,7	0,5
Logement vacant	Nombre de logements totaux (Observatoires des territoires, 2013 et 2018) et Nombre de logements vacants (Observatoires des territoires, 2013 et 2018).	% des logements	6,90%	7,30%	8,40%
Agriculteurs et exploitations		note sur 10'	2	4	6
% des actifs agricoles / pop. total	Actif agricole permanent (AGRESTE, Recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010)		0,30%	1,70%	2,60%
Evolution		entre 1988 et 2010	-0,7	-3,2	-4,3
Exploitant de plus de 50 ans (% des exploitants totaux)	(AGRESTE, Recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010)		59	62	57%
Exploitant de plus de 60 ans (% des exploitants totaux)	(AGRESTE, Recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010)		36	33	25%
Nombre exploitations	Exploitations selon la classe de superficie (AGRESTE, Recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010)		641	9929	78329
Superficie moyenne			15	19	41
Pertes annuelle / exploitations	AGRESTE, Recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010)	% entre 1988 et 2010	-68	-58	-50%
Intrant		note sur 10'	4	2	4
Prélèvement en eau total	Prélèvements en eau pour l'irrigation (Banque nationale des	m3 / an	20680 0	429500 00	661644 000

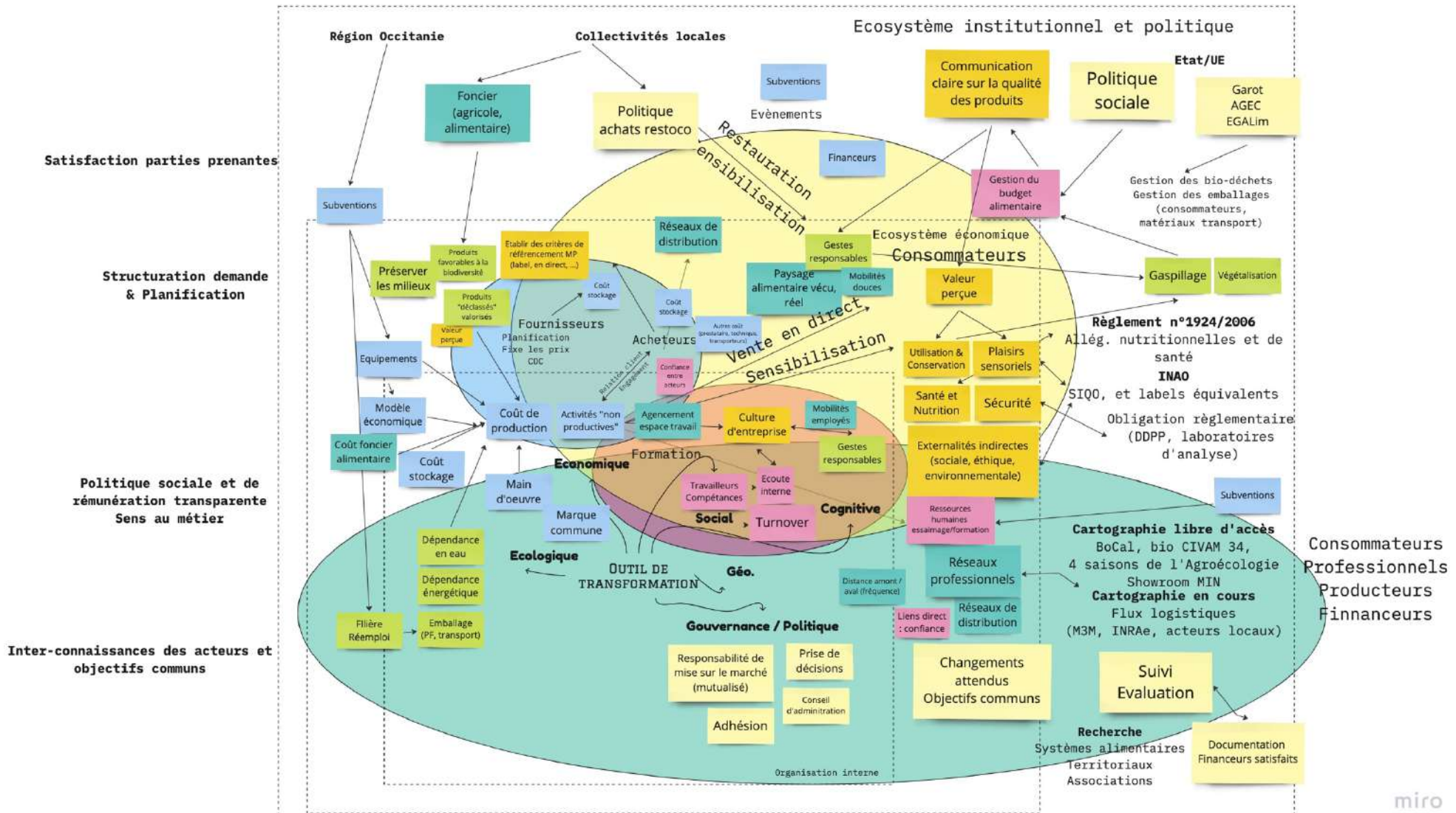
Prélèvement en eau / ha	prélèvements quantitatifs en eau (BNPE), 2012 à 2020)	m3 / ha productif	39,7	492,5	460,1
Alerte sécheresse des eaux superficielles	(Propluvia, 2012 à 2022).	% territoire en sécheresse	3%	21%	23%
Intensité d'usage des pesticides	Quantités de Substances Actives achetées (Office français de la biodiversité, 2015 à 2020), des Doses Unités des substances actives (Ministère de l'Agriculture, 2017 et 2019) et des Surfaces agricoles utiles issues du Recensement Agricole (Cartostat, 2020)	dose annuelle maximale autorisée	5,2	6,4	2,7
Evolution entre 2017 et 2020		Dose unités utilisées	-17%	+2%	-5%
Production		note sur 10'	4	4	8
Théorie entre production et consommation	Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017) et des Surfaces agricoles nécessaires pour couvrir la consommation de la population (PARCEL, 2019)	SAU productive / SAU théorique	2%	10%	86%
Part de la Surface agricole labellisée AB	Surfaces biologiques (Agence Bio, 2019) et du Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017)	AB ou en conversion	30%	31%	19%
Score HVN	'Indicateur HVN (SOLAGRO, 2017)	note / 30	18	14	15
Transformation et distribution		note sur 10'	10	9	8
Part du territoire sur lequel la population est dépendante de la voiture	Base permanente des équipements (INSEE, 2020), Base des commerces (OpenStreetMap, 2021) et Données carroyées (INSEE, 2015)	%	6%	55%	78%
Distance moyenne entre domicile et commerce de proximité	Base permanente des équipements, la Base des commerces et les Données carroyées (INSEE, 2015)	km	0,3	0,5	1

Annexe F : L'analyse des leviers de la durabilité spécifiques aux outils de transformation

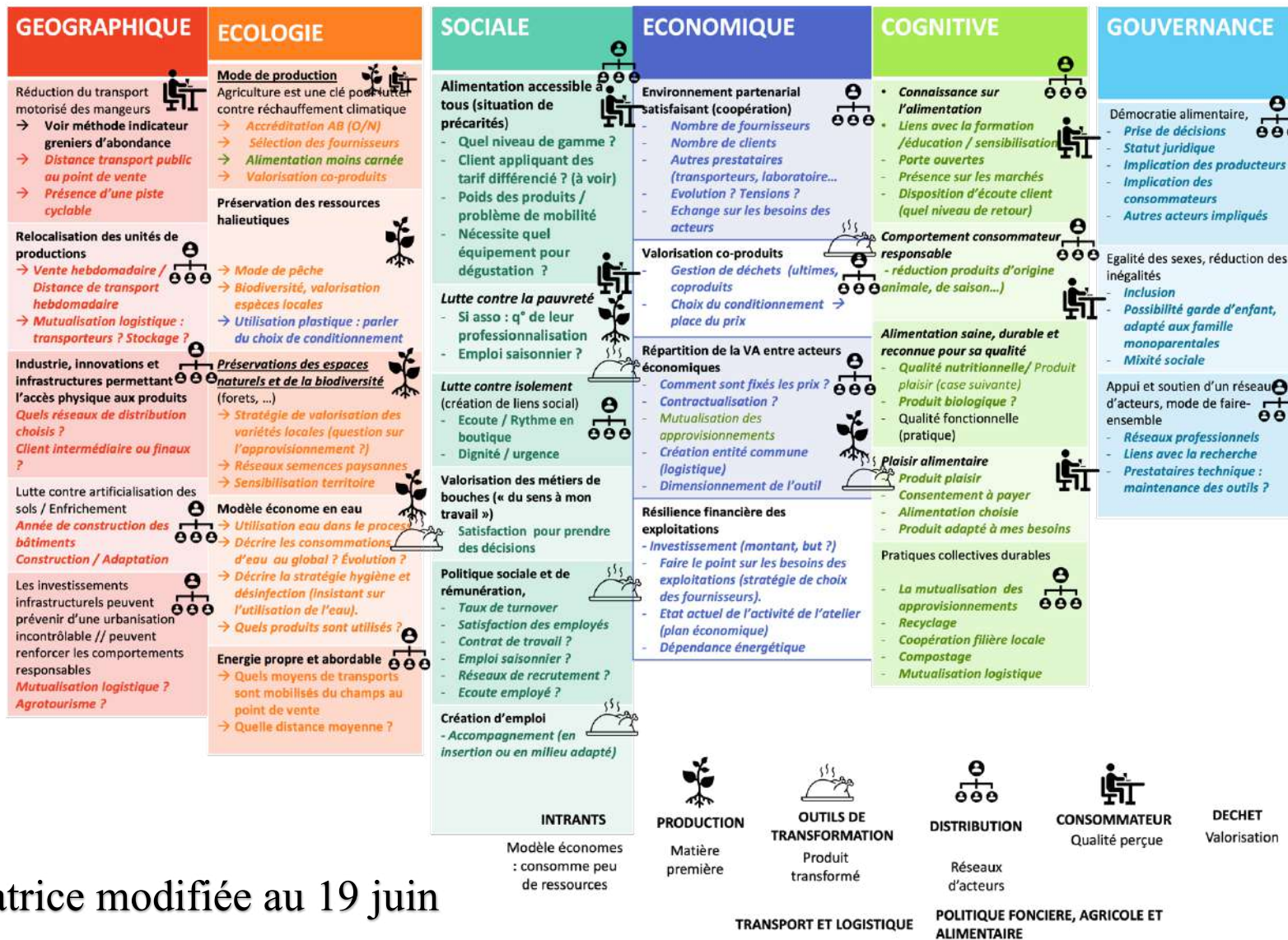
DIMENSION	THEMATHIQUE	ORGANISATION INTERNE	MACROENVIRONNEMENT	PRECONISATION
ECONOMIQUE <i>Les différents acteurs sont satisfaits de leurs relations économiques.</i>	PROCESSUS	Coût de la transformation (technicité, investissements)	Fragilité des associations pour assurer les frais de fonctionnement	Développer savoirs et savoir-faires sur le territoire
	COMMERCIALISATION	Mixité débouchés / Cout du stockage et transport (durée, temps)	Les modalités d'appel d'offre, dossier à compléter	Éviter la concurrence entre répondants à un appel d'offre ("travail chronophage/fragilité économique activité")
	COMMERCIALISATION	Marketing et valeur perçue (suivi client)	Politique d'achat de la restauration collective	Impliquer les producteurs dans les gouvernances des outils de transformation territorial
	APPROVISION NEMNT	Répartition de la valeur ajoutée - accord bilatéral (partage des risque)		Soutien aux producteurs : fixer leurs prix Assurer le pilotage des produits sortants et prévoir collectivement la construction des prix et la répartition de la valeur ajoutée (le cas échéant)
	DIVERSIFICATION	Diversification des activités et des services (formation, prestation de service, planification)		Suivi de la satisfaction client (maintenir les clients directs et indirects satisfaits)
	VALORISATION FINE	Réduction pertes et gaspillages -		Quantifier les pertes et gaspillage : filière de valorisation non alimentaire ?

ECOLOGIQUE <i>L'outil préserve l'environnement</i>	PROCESSUS	Valorisation de matière premières déclassées/invendues	Facilitation de la mise en réseau : mutualisation du transport	Développer des valeurs communes autour de l'écoconception Progrès et économique d'énergie Mutualisation locaux / horaires décallés
	QUALITE	Consommables / Packaging	Soutien aux filières de réemploi (OC'Consigne, Pandobac)	
	PROCESSUS/ CULTURE D'ENTREPRISE	Economie énergie (process, stockage, transport...)	Politiques transports et mobilités	
	APPROVISIONNEMENT	Critères de référencement : modes de productions, d'élevage et de pêche	Développement de mobilité douces, aide à l'accès produit de qualité (pb mobilité)	
COGNITIVE <i>Les acteurs du système alimentaire connaissent les impacts des modes de production et de consommation</i>	CULTURE D'ENTREPRISE	Sensibilisation interne et externe	Sensibilisation du consommateur / consentement à payer : réseaux sociaux, animation en magasin/marché, création de marque	
	CULTURE D'ENTREPRISE	-Accompagnement aux bonnes pratiques et gestes durables pour les collaborateurs	Restauration scolaire	
	DIVERSIFICATION	Ouverture au consommateur / formation	Promotion et événement	
SOCIALE <i>L'alimentation est vectrice de liens sociaux</i>	SATISFACTION	Sens donné au métier / Satisfaction employés /turnover	Augmentation de la valeur ajoutée	Rencontres et évènements (Showroom, 10/2023 au MIN, les 4 saisons...)
	SATISFACTION	Santé, sécurité au travail : ergonomie des postes	Transparence dans la construction des prix et la répartition des marges (liens de confiance)	
	MASSE SALARIALE	Politique sociale et de rémunération équitable	Création d'emploi non délocalisables	

	COMMERCIALISATION	Accessibilité des produits : prix, circuits de distribution	Facilitation de la connaissance des acteurs du territoire	
GEOGRAPHIQUE <i>Les produits transformés de qualité sont disponibles</i>	LOCALISATION	Implantation de l'outil <i>(surface au sol, rural / urbain, bassin d'emploi ?)</i>	Stratégies amont / aval pour faciliter et optimiser l'approvisionnement et la distribution des produits.	Mutualiser les informations sur la logistique urbaine Quantifier : logicout / Savoir faire : plan de transport MIN
	COMMERCIALISATION	Clients et réseau de distribution <i>(indirectement paysage alimentaire)</i>	Aide à l'installation et l'accès au foncier (politique urbanisme)	
	DIVERSIFICATION	Activité de production ou de distribution en complément ?	Action contre les déserts et bourniers alimentaires	
GOUVERNANCE <i>La gouvernance de l'outil s'inscrit de manière démocratique dans la politique du territoire</i>	PRISE DE DECISION	Outil privé avec gouvernance partagée entre différents acteurs	Niveau et moyen d'intégration et d'écoute des parties prenantes pour garantir la pérennité économique et la satisfaction client	
	PRISE DE DECISION	Outils de formation - Ateliers relais Outil de l'ESS Politique de rémunération et avantages des collaborateurs	Les collectivités donnent de la visibilité et facilitent les interconnexions.	
	APPROVISIONNEMENT	Certification portant sur la qualité des produits : AB, SIQO, allégation nutritionnelle		



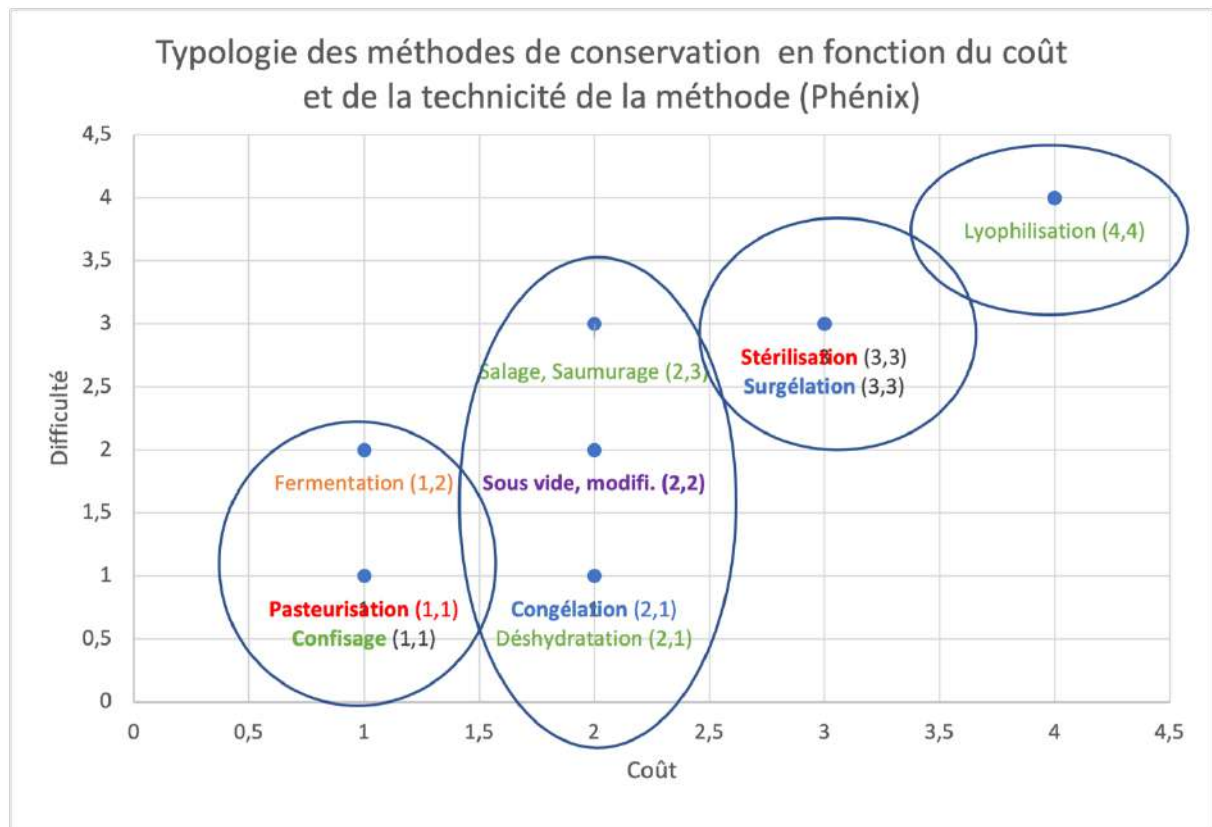
Leviers et voies d'arbitrage (à la fin des entretiens structures)



Matrice modifiée au 19 juin

Annexe G: Typologie des méthodes de conservation en fonction du coût et de la technicité de la méthode

Source : Collin, 2020



Méthode de conservation
 Séparation, élimination de l'eau
 Acidification
 Chaleur
 Froid
 Modification de l'atmosphère

Annexe H Orientation du fonctionnement de l'outil et intérêt des producteurs

Scénario	Le fonctionnement de l'outil permet d'inclure des productions excédentaires (travail à façon)	La planification collective des besoins de l'outil et la gestion des risques
Satisfaction producteur	<p>Ressources potentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surproduction (période estivale) - Co-produit (filière caprine) <p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les maraîchers - Produits hautement périssables (FLEG hors légume de conservation) - Producteurs-transformateurs - Viticulteurs en quête de diversification 	<p>La contractualisation</p> <p>La transparence sur la répartition de la valeur ajoutée</p> <p>La mutualisation logistique peut être un argument à mobiliser.</p>
Point d'attention Au niveau de l'outil	<p>La rentabilité de l'outil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépendance à des subventions (Facteur de risque) <p>La création d'une marque collective</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atteindre d'autres marchés / concurrence circuit des productrice.teurs. - Peut être nécessaire pour couvrir les frais de fonctionnement mutualisés ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Outil d'optimisation logistique (temps réel pour plus d'efficacité) - Temps d'animation et d'innovation collective
Conclusion	La transformation à façon ou la mise à disposition des locaux ne peut représenter l'activité principale de l'outil pour répondre à l'objectif fixé d'autofinancement	Étape nécessaire à la concrétisation du projet solidaires avec les producteurs

Résumé

Dans un contexte où la précarité alimentaire augmente (Bléhaut, Gressier, 2023), on remarque que de plus en plus de personnes manquent quantitativement mais aussi qualitativement de denrées saines et principalement les jeunes, les femmes et les personnes ayant des revenus limités alors un tiers des productions agricoles mondiales est perdu. A cela s'ajoute la faible attractivité des métiers agricoles et laisse envisager des temps difficiles pour le renouvellement des générations.

Les approches filières visant la reterritorialisation – c'est-à-dire la reconnexion de la production à la consommation sont une tendance portée par les réglementations françaises (EGALim) permettant de mettre en lumière l'organisation de nos systèmes alimentaires.

La possibilité d'obtenir un prix rémunérateur pour les producteurs tout en maintenant un prix accessible aux consommateurs (Coulet *et al.*, 2022) est un défi qui doit s'appréhender auprès des acteurs produisant, transformant, conditionnant, commercialisant et distribuant notre alimentation.

L'engagement politique au sein des territoires et la mobilisation collective deviennent des leviers dans la transition agro écologique.

Dans ce contexte, un projet multi-acteurs est devenu lauréat Démonstrateur Territorial en 2022 : c'est le projet Terrasol – pour territoires alimentaires solidaires à Montpellier. Actuellement et jusqu'au premier trimestre 2024, les acteurs sont en phase de maturation pour affiner le contenu des fiche actions portées par les acteurs

La fiche action « Outil de transformation paysan et solidaire » portée par le MIN de Montpellier vise à étudier les besoins du territoire en s'intéressant particulièrement à un chaînon manquant à l'échelle des territoires : la transformation de proximité.

Au regard de la distanciation observée entre le mangeur et son alimentation (Bricas, *et al.* 2021), la proximité qu'entretient un outil de transformation avec son écosystème d'acteurs s'est distendu. Répondre aux enjeux menaçant la résilience de l'alimentation, la reterritorialisation est un moyen de reconnecter les acteurs autour d'objectifs communs répondant aux enjeux de transition dans les systèmes alimentaires.

Nous illustrons dans ce rapport des observations des acteurs de la transformation sur leurs bonnes pratiques et leurs difficultés pour mettre en place des actions vertueuses – c'est à dire répondre à des besoins non ou mal satisfaits. Enfin, nous verrons que les actions mises en place pour reterritorialiser peuvent être supportées par d'autres acteurs indirectement liés aux chaînes d'approvisionnement mais que leur inclusion permet une meilleure visibilité et pérennité. Ces acteurs sont les collectivités, les organismes de formation et supports techniques, les responsables des politiques foncières et agricoles et les acteurs de la logistique.

Mots-clés Transformation alimentaire - Reterritorialisation – Action Collective – Agroécologie – Démocratie alimentaire

Pour citer cet ouvrage : Magnier, Célia. 2023. Mémoire de mission professionnelle, Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, Montpellier SupAgro.97 pages.]

L'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement au titre de son école interne Montpellier SupAgro, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02.
<http://www.supagro.fr>

Ce diplôme de Mastère spécialisé® est une formation labellisée par la Chaire Unesco Alimentations du monde



l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement

Montpellier
SupAgro

cirad

Formation accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)

MS MASTÈRE SPÉCIALISÉ